RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

SOMMAIRE GÉNÉRAL

ÉDITO 01

BILAN 2016 02

TEMPS FORTS 04

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EMPLOI 08

JEUNESSE 58

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 78

DÉVELOPPEMENT DURABLE 114

EUROPE INTERNATIONAL 134

INSTITUTION ET ADMINISTRATION 146

COMMUNICATION 156

ÉDITO

Alain Rousset
Président du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine

Le rapport d'activité 2016 montre le chemin parcouru pendant la première année d'existence de notre grande et belle région. Ce ne fut pas seulement une année de transition, mais une année d'action au service de tous nos territoires et de leurs presque 6 millions d'habitants. Le défi de la fusion était inédit, complexe, mais nous l'avons relevé malgré les difficultés financières de Poitou-Charentes. La résolution de ces dérives nous a contraints à prendre des décisions difficiles mais urgentes et indispensables. Je remercie les agents des trois sites ainsi que les élus qui ont travaillé de manière exemplaire.

Les fondations de notre nouvelle institution sont en place, dans un souci constant d'efficacité et de rationalité : nouvelle organisation, puissance et ambitions renforcées, dispositifs harmonisés et améliorés (706 dispositifs actifs au 1er janvier 2016 ; nous avons aujourd'hui 353 dispositifs, dont 177 harmonisés sur le territoire Nouvelle-Aquitaine), nous avançons depuis le début avec conviction dans tous nos champs de compétence. Nous avons un nom adopté par toutes et tous : Nouvelle-Aquitaine. Un blason et un logo qui rassemblent les territoires et sont un étendard pour nos filières économiques, nos produits et destinations touristiques. Avec l'inauguration de Lascaux 4, de la Cité de la tapisserie à Aubusson, le doublement de taille de Sciences Po Bordeaux, et avec l'arrivée de la LGV l'attractivité de notre région va encore faire un bond considérable. L'effet « LGV » aura un impact sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine : tous les usagers gagneront en rapidité de transport grâce à des connexions TER/TGV optimisées.

La réussite de nos jeunes fut au cœur des politiques régionales en 2016. De nombreuses politiques d'aides ont été votées : aide aux devoirs, au permis de conduire, à l'acquisition de manuels scolaires et de matériel, au logement ou encore à la mobilité. Nous avons amplifié notre action pour le développement de l'apprentissage, et la construction et la rénovation de nos lycées et CFA (1,2 milliards d'euros seront investis sur 5 ans pour améliorer le cadre de vie et les conditions d'apprentissage).

En 2016 nous avons élaboré — après une large concertation avec tous les acteurs —, le SRDEII (schéma régional de développement économique), une feuille de route ambitieuse pour les dix prochaines années. Parallèlement, le pilotage par la Région du plan « 500 000 formations » a permis de former dès 2016 près de 27 000 demandeurs d'emploi dans les secteurs qui recrutent. Notre politique à long terme s'est également incarnée par une forme d'aménagement du territoire indispensable : les infrastructures numériques et THD. Le haut débit public partout où les opérateurs privés ne vont pas est essentiel pour toutes les entreprises, la formation à distance, ou encore pour la santé (télémédecine, domotique, Silver Économie) : 229 M€ investis pour 600 000 foyers connectés à la fibre d'ici 2021. Nous avons déployé à l'échelle de la grande Région le programme « Usine du Futur » pour améliorer les conditions de travail et adapter nos entreprises au numérique. Notre objectif : faire de la Nouvelle-Aquitaine la figure de proue du renouveau industriel français : 600 usines seront accompagnées avant 2020.

Il nous reste plusieurs grands chantiers à poursuivre, dont nous avons jeté les bases dès 2016 : d'abord l'harmonisation de nos politiques et pratiques à l'échelle régionale, ainsi que celle de nos ressources humaines. Ensuite le défi de la proximité, qui nécessite d'inventer l'administration du futur, toujours plus proche des usagers. Nous avons le devoir de lutter concrètement contre le sentiment de déprise et d'abandon des territoires enclavés et ruraux. Cela passe par l'accélération de la couverture numérique. Et par un accès plus équilibré à la mobilité : RN 147 et 141, régularité et rapidité des TER, réussite du transfert des transports scolaires et intercités des Départements à la Région. Sur le plan de l'emploi, l'innovation et la recherche seront au cœur de notre accompagnement de l'appareil productif, fut-il agricole, industriel ou de services. Avec un appareil de formation performant, et une connaissance fine des entreprises du territoire, la Région proposera plus que jamais une aide sur-mesure à nos TPE, PME et ETI.

Le rapport d'activité 2016 démontre notre volonté, depuis le premier jour d'existence de notre Région, d'innover dans tous les domaines, pour une Nouvelle-Aquitaine tournée vers ses territoires, attractive, dynamique, bienveillante et respectueuse de son environnement.

BILAN 2016

En 2016, pour son premier budget, la Nouvelle-Aquitaine a priorisé ses efforts en faveur de l'investissement, dans un contexte de contraintes financières.

Les résultats de ce compte administratif 2016 mettent en lumière la stratégie financière annoncée par la nouvelle collectivité régionale fondée notamment sur **la maîtrise de la dépense publique et la priorité donnée à l'investissement**, avec un total global dépensé d'un montant de 2,533 milliards d'euros.

L'évolution des dépenses de fonctionnement contenue par rapport au cumul des dépenses 2015 des anciennes Régions, illustre cette maîtrise globale du budget qui permet de mettre en œuvre une politique ambitieuse en matière d'investissement ; pour preuve, le **montant élevé des dépenses d'investissement : 928 M€**.

La part de l'ensemble des dépenses consacrées à l'investissement représente **36,6 % du budget** et place la Nouvelle-Aquitaine **parmi les premières Régions quant à la part du budget consacrée à l'investissement**, en 4e position en dépenses d'investissement par habitant avec 137 €.

Hors remboursement de la dette, **813 M€ de crédits d'investissement ont été mobilisés en faveur des acteurs économiques et institutionnels de la région** permettant la réalisation de travaux, l'acquisition de matériels et d'équipements indispensables au développement économique et à l'aménagement du territoire. Dans cet ensemble, avec 29 %, les investissements en matière d'enseignement occupent une place prépondérante : programme de rénovation et d'équipement des lycées, construction d'immeubles destinés à l'enseignement supérieur et à la recherche (Plan Campus, Neurocampus…). En seconde position, avec 23 % des dépenses, les investissements ferroviaires sont très significatifs : livraisons de nouvelles rames de matériel roulant destinées au TER, Ligne à Grande Vitesse Tours-Bordeaux et rénovation du réseau ferré régional. Troisième grand domaine d'intervention, l'action économique, l'innovation et la recherche ont concentré 20 % des dépenses d'investissement.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de dégager une part significative d'épargne destinée à l'autofinancement des investissements régionaux.

Les efforts que la Région a consentis en 2016, malgré des opérations de rééquilibrages budgétaires, lui permettent aujourd'hui de disposer d'une capacité d'emprunt significative et d'un niveau d'épargne de 381 M€ qui l'autorise à financer les infrastructures et les équipements de proximité indispensables à la nouvelle Région. Ainsi, en 2016, l'épargne brute a permis d'autofinancer 41 % des dépenses d'investissement.

La part des charges générales (dont l'annuité de la dette) dans le budget total a été contenue à hauteur de 21,8 %.

Les dépenses de fonctionnement sont concentrées sur la formation professionnelle, l'enseignement, le transport et l'action économique avec l'objectif de réunir les conditions les plus favorables à l'épanouissement et à l'insertion professionnelle des Néo-Aquitains.

Au sein de la section de fonctionnement, la Région a privilégié les dépenses destinées à la formation professionnelle (formation continue, apprentissage et formations sanitaires et sociales) avec 506 M€ mobilisés en 2016. Le fonctionnement et l'entretien des lycées, l'accompagnement des lycéens ont mobilisé 337 M€. 310 M€ ont été consacrés au transport ferroviaire de voyageurs (TER). Enfin, la Région est intervenue au titre de l'action économique, de la recherche et de l'innovation avec 107 M€.

La baisse des recettes de fonctionnement a été atténuée principalement par l'augmentation des recettes fiscales résultant des mesures d'harmonisation adoptées en 2016 et de la dynamique de certaines ressources.

De fait, en 2016, les recettes de fonctionnement enregistrées à hauteur de 1 981 M€ sont en progression par rapport aux recettes cumulées des anciennes Régions. Mais, en réalité, sans des décalages de recettes de 2015 sur 2016 consécutifs à la fusion des Régions, leur montant global aurait diminué de 0,1 %. Les dotations de l'État ont baissé de 40 M€, alors que parallèlement les mesures d'harmonisation fiscale ont permis d'obtenir 30 M€ supplémentaires. À noter que de nouvelles ressources ont été attribuées à la Région en 2016 dans le but de couvrir des dépenses supplémentaires en faveur de la formation professionnelle des demandeurs d'emploi au titre du « Plan 500 000 » (+29 M€), lequel sera poursuivi en 2017. L'année 2017 sera d'ailleurs marquée par la mobilisation d'un fonds exceptionnel d'un montant de 50,8 M€ dédié aux interventions économiques. En matière d'apprentissage, l'augmentation du nombre de contrats d'apprentissage dans le cadre d'un dispositif spécifique destiné aux entreprises de moins de 250 salariés a permis d'obtenir un remboursement supplémentaire de l'État de 5,4 M€. Enfin, une légère croissance des ventes de véhicules a généré des recettes supplémentaires de cartes grises de 6 M€.

SERVICES GÉNÉRAUX 8,2 %
FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE 21,4 %
ENSEIGNEMENT 22,9 %
CULTURE, SPORTS ET LOISIRS 3,8 %
SENTE ET ACTION SOCIALE 0,2 %
AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES 3,2 %
GESTION DES FONDS EUROPÉENS 0,7 %
ENVIRONNEMENT 1,8 %
TRANSPORTS 20,8 %
ACTION ÉCONOMIQUE 10,6 %
OPÉRATIONS FINANCIÈRES 6,4 %

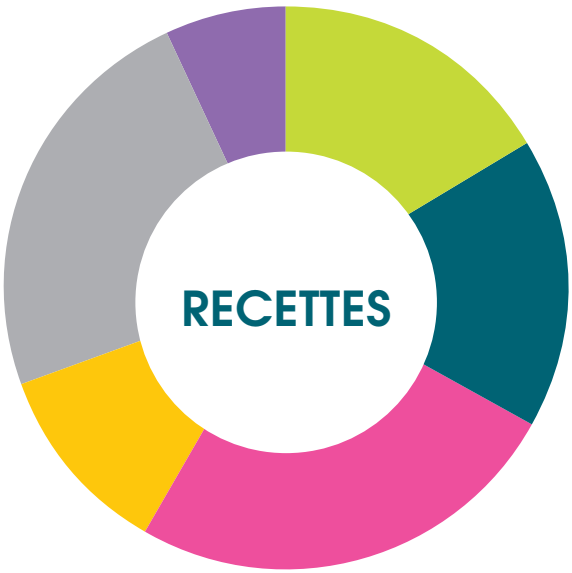

EMPRUNT 16,5%
FISCALITÉ DIRECTE 16,8%
FISCALITÉ INDIRECTE (y compris droit à compensation) 25,1%
FISCALITÉ LIÉE À LA FP ET APP 11,1%
DOTATIONS DE L'ETAT 23,8%
AUTRES RECETTES 6,7%

TEMPS FORTS

JANVIER

LUNDI 4 JANVIER

Hôtel de Région à Bordeaux

Installation du nouveau Président du Conseil régional

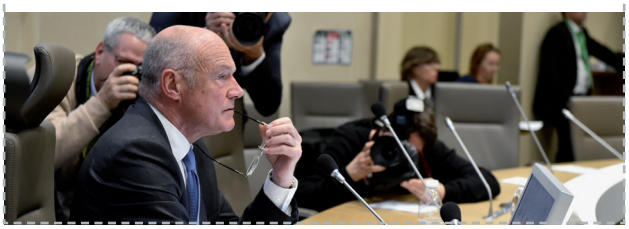

FÉVRIER

VENDREDI 12 FÉVRIER

Bordeaux – Lac

Inauguration du CFA Institut des métiers de l'artisanat

VENDREDI 19 FÉVRIER

Rencontre avec les 12 Présidents des Conseils départementaux de la grande région.

VENDREDI 24 FÉVRIER

Entre Oloron et Bedous

Pose de voie dans le cadre du chantier de reprise de circulations ferroviaires.

MARS

MERCREDI 2 MARS

Paris

Journée de la Région au salon international de l'agriculture à Paris : la Région ALPC , la plus grande ferme d'Europe.

VENDREDI 11 MARS

Voutezac

Inauguration de la serre pédagogique du lycée de l'horticulture et du paysage Henri Bassaler.

JEUDI 17 MARS

Chasseneuil-sur-Bonnieure

Pose de la première plaque de l'ossature bois du CFA du BTP de la Charente.

MERCREDI 23 MARS

Présentation de la feuille de route « Région Start-Up ».

VENDREDI 25 MARS

Bordeaux

Signature de la convention de mise en œuvre du plan 500 000 formations avec Myriam El Khomry, Ministre du travail.

AVRIL

DU 2 AVRIL AU 10 MAI

Pour entendre les avis des habitants sur le futur nom de la Région, Anne-Marie Cocula, historienne, ancienne Présidente de l'Université de Bordeaux 3 et ancienne Vice-Présidente de la Région Aquitaine, a organisé, à la demande d'Alain Rousset, 12 rencontres publiques sur l'ensemble du territoire.

MAI

Festival de Cannes

La Région ALPC à l'honneur au festival de Cannes 2016 ! Avec pas moins de 9 films sélectionnés pour le festival de Cannes, la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes est la collectivité qui a le plus de films soutenus à Cannes !

JEUDI 12 MAI

Villeneuve-sur-Lot

Inauguration de l'unité de méthanisation BioVilleneuvois, la plus importante unité d'injection de biométhane en France, soutenue à hauteur de 600 000 euros par la Région.

MARDI 24 MAI

Maison de la Région à Poitiers

Lancement de la plate-forme régionale d'économie circulaire RÉCITA.

MERCREDI 25 MAI

Désignation des 37 élus de territoire pour développer une relation de proximité avec les territoires.

JEUDI 26 MAI

Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt

Pose de la 1re pierre du chantier de formation du complexe sportif de Mézières.

VENDREDI 27 MAI

Le Conseil régional a adopté son budget primitif 2016, un budget rigoureux et ambitieux.

JUIN

La Région lance son portail grand public www.renoaqt.info pour faciliter la rénovation énergétique de l'habitat.

JEUDI 2 JUIN

Forges de Bologne

Inauguration de Lisi Aerospace.

VENDREDI 3 JUIN

La Rochelle

Présentation du Team Rio ALPC (les athlètes qui vont concourir aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Rio).

MARDI 7 JUIN

Latresne

Inauguration de la réhabilitation de l'hébergement d'urgence réalisée par un chantier-formation Nouvelle Chance.

JEUDI 9 JUIN

Estillac

Inauguration de la nouvelle plateforme Agrotec, centre de ressources technologiques d'Agropole.

VENDREDI 10 JUIN

Oradour-sur-Glane

Cérémonie de commémoration.

MARDI 14 JUIN

Gare de Biganos

Inauguration du Pôle d'Échanges Intermodal.

VENDREDI 24 JUIN

En vue de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques, signature d'un contrat territorial pour restaurer le bassin-versant de la Petite Creuse.

LUNDI 27 JUIN

La Région adopte son nouveau nom, Nouvelle-Aquitaine.

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

MERCREDI 29 ET JEUDI 30 JUIN

Marmande

La Région est partenaire du « GaroCamp Days ou comment le numérique bouscule les événements culturels ? ».

JUILLET

VENDREDI 1ER JUILLET

Bedous

Inauguration de la mise en service de la ligne ferroviaire entre Oloron et Bedous.

MERCREDI 6 JUILLET

Montagne Saint-Émilion

Présentation du plan de réduction de l'usage des pesticides lors du Salon Tech'n Bio.

DIMANCHE 10 JUILLET

Aubusson

Inauguration de la cité de la tapisserie.

SAMEDI 16 JUILLET

La Rochelle.

260 000 euros pour le Fonds d'accompagnement aux mutations socio-économiques de la filière « musiques actuelles », à l'occasion de la 32e édition des Francofolies.

MARDI 19 JUILLET

Gujan-Mestras

Inauguration de l'antenne du Conseil Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole

Ambès

Ligne capillaire fret du Bec d'Ambès : une infrastructure renouvelée au service de l'activité industrielle et de l'emploi.

AOÛT

Ouverture d'un service d'aide aux devoirs entièrement gratuit pour les lycéens de Nouvelle-Aquitaine !

Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt pour expérimenter les démarches socialement innovantes, étendu à la Nouvelle-Aquitaine.

SEPTEMBRE

JEUDI 1ER SEPTEMBRE

« Lycées, l'invention d'une architecture », une exposition pour fêter les 30 ans de gestion des lycées par les Régions. Exposition organisée par le Service régional du Patrimoine et de l'Inventaire.

MARDI 6 SEPTEMBRE

Le dispositif régional « Pass'en Sup » est reconduit pour l'année scolaire 2016-2017 dans les lycées.

DU 7 AU 9 SEPTEMBRE

Montréal

La Région Nouvelle-Aquitaine au Forum mondial de l'économie sociale.

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

Talence

40 ans du Décastar (compétition annuelle d'athlétisme).

MARDI 29 SEPTEMBRE

Brive

18e rencontre de la Mecanic Vallée.

OCTOBRE

VENDREDI 21 OCTOBRE

Saintes

Un centre de maintenance totalement modernisé pour les Ter.

NOVEMBRE

MARDI 22 NOVEMBRE

La Nouvelle-Aquitaine frôle les 20 % d'énergies renouvelables et annonce la création d'un cluster « Énergies et stockage ».

MARDI 22 NOVEMBRE

Angoulême

Forum de la Croissance Verte, l'innovation maître-mot de cette 12e édition.

MERCREDI 23 NOVEMBRE

Lusignan

Inauguration du pôle sportif Mélusin, accompagné par la Région à hauteur de 2 millions d'euros.

DU 24 AU 26 NOVEMBRE

Bordeaux

6e édition des tribunes de la presse « Le pouvoir dans tous ses états ».

JEUDI 24 NOVEMBRE

Saint-Jean-d'Angély

Pose de la 1re pierre de la salle de spectacle L'Éden.

DÉCEMBRE

VENDREDI 2 DÉCEMBRE

Poitiers

Première assemblée plénière de la conférence territoriale du sport.

VENDREDI 9 DÉCEMBRE

Pessac

Inauguration du nouvel Institut d'Études Politiques, en présence de Bernard Cazeneuve, premier Ministre.

SAMEDI 10 DÉCEMBRE

Montignac

Inauguration de Lascaux 4, Centre International d'Art Pariétal de Lascaux.

LUNDI 12 DÉCEMBRE

Pessac

Inauguration du triangle des échoppes, reconstruction d'1,5 km de ligne qui permettent une meilleure liaison entre le Médoc et l'agglomération bordelaise.

La loi NOTRe a confié aux Régions la définition de la stratégie régionale en matière de développement économique clarifiant ainsi les responsabilités et simplifiant les niveaux d'intervention.

L'année 2016 a largement été consacrée à l'élaboration de cette stratégie qui se matérialise dans le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

Avec ce schéma, la Région affirme une nouvelle politique économique au service des territoires, du développement des entreprises et de l'agriculture.

Pour construire ce schéma, la Région a mené une concertation très large, recueilli des centaines de contributions et rassemblé plus de 3 000 personnes lors des rencontres organisées dans les grands bassins d'emploi de la Nouvelle-Aquitaine.

Sur la base de ces contributions, la Région a défini sa stratégie en matière de développement économique autour de 4 principes complémentaires :

- La création d'écosystèmes dynamiques.
- L'innovation et la compétitivité.
- Le développement solidaire des territoires.
- La complémentarité des efforts au service du développement économique.

Le SRDEII a été adopté en séance plénière le 19 décembre 2016 et décliné, dès février 2017, en un règlement d'intervention unique à destination des acteurs économiques.

La lutte contre le chômage reste la priorité de la politique de formation professionnelle de la Région. Dans ce contexte, l'adaptation aux besoins des entreprises et l'engagement en faveur des publics les plus fragiles sont plus que jamais des vecteurs favorisant le retour à l'emploi.

Le renforcement du rôle des Régions dans le pilotage des politiques de formation continue (mise en œuvre effective de la loi du 5 mars 2014) s'est traduit au travers du Plan 500 000 Formations supplémentaires. Cette contractualisation avec l'Etat et les partenaires sociaux a permis une hausse de 50 % de l'offre de formation Région en direction des personnes en recherche d'emploi. Le nombre de stagiaires a ainsi très fortement augmenté.

L'accompagnement régional des formations sanitaires et sociales est un levier d'aménagement du territoire important pour faire face aux enjeux sociétaux et démographiques : vieillissement de la population, désertification médicale.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EMPLOI

chiffres clés 2016

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

267 M€

RECHERCHE ET INNOVATION

95 M€

MATURATION, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PROJET R&D

154 M€

14 millions D'EUROS VIE DE CAMPUS ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Aides aux structures, agences, pôles, clusters, fonds capitaux, CCSTI

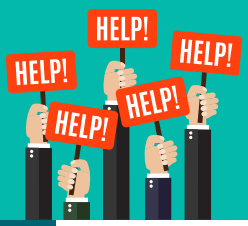

67 M€

4 M€

Aides à la création d'entreprises innovantes

Agriculture IAA

42 MILLIONS D'EUROS

ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

7 M€

TOURISME

22 M€

USINE DU FUTUR

17 M€ ont été attribués à 191 projets de PME et ETI Usine du futur et 103 développements des compétences

EXPORT

197

Entreprises industrielles accompagnées pour 4,7 millions d'euros

ACCOMPAGNEMENT, CRÉATION ET REPRISE D'ENTREPRISES

854 CRÉATIONS

398 REPRISES

POUR UN MONTANT DE 4,15 M€

DÉVELOPPEMENT DES TPE

1 014 TPE SOUTENUES POUR UN MONTANT **DE 7,5 M€**

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

466
PROJETS D'ESS SOUTENUS POUR UN MONTANT DE 0,7 M€

31
PROJETS SOCIALEMENT INNOVANTS SOUTENUS POUR UN MONTANT DE 0,7 M€

DOSSIERS DE STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ONT ÉTÉ SOUTENUS POUR UN MONTANT DE 2,1 M€

L'ENSEMBLE DE L'OFFRE DE FORMATION COUVRE

220 MÉTIERS

Plus de 56 500

demandeurs d'emploi ont bénéficié d'une formation financée par la Région.

53 % des stagiaires ont été rémunérés par la Région pour un coût total de 67,66 M€

En moyenne **50%** des stagiaires de formation qualifiantes ont travaillé dans les 6 mois qui ont suivi leur sortie de formation.

50% DE PLACES DISPONIBLES EN PLUS SUR LE PLAN RÉGIONAL DES FORMATIONS

250 M€
dépensés au titre de la formation professionnelle continue en 2016

12 423 PERSONNES FORMÉES DANS LE SECTEUR SANITAIRE

2 955 SUR LES MÉTIERS DU SECTEUR SOCIAL

1 LE SOUTIEN AUX FILIÈRES RÉGIONALES

Dans un monde économique mondialisé et en perpétuelle évolution, la Région a choisi de privilégier l'action en faveur de la structuration de filières économiques régionales fortes par le biais principalement d'approches collectives pour sortir les entreprises d'une forme d'isolement.

©Alban Gilbert

FILIÈRE AÉRONAUTIQUE, PHOTONIQUE, CHIMIE, MATÉRIAUX, 2016 : UNE ANNÉE CRÉATIVE

Filière d'importance majeure pour la Nouvelle-Aquitaine, 2016 a été une année charnière avec le rapprochement de structures d'animation de filière, le développement de projets emblématiques en R&D et la nouvelle envergure de salons professionnels :

- La naissance du pôle ALPHA-Route des Lasers et des Hyperfréquences, fruit de la fusion entre la Route des Lasers et le cluster ELOPSYS : ce pôle regroupe désormais 250 adhérents et ambitionne de rayonner sur les activités duales combinant photonique, optronique, télécommunications, numérique et sécurité.
- L'inauguration du Nouveau Campus Thales Mérignac, vitrine de l'Usine du Futur, concentrant le savoir-faire en production et en innovation de Thales Avionics et regroupant plus de 2000 salariés.
- Le développement de projets R&D emblématiques : SUMATRA (SUpport aux techniciens de MAintenance moteur hélicoptère sur Terminaux mobiles en Réalité Augmentée) et ADDIMAFIL (développement d'une solution innovante de fabrication additive filaire pour le domaine du spatial).
- Le succès renouvelé des salons ADS show et UAV show pour l'aéronautique défense et la filière drones.

De même, il faut signaler la participation collective d'entreprises issues de l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Aquitaine aux salons internationaux JEC World à Paris (industrie des composites) et ITS European Congress de Glasgow (transports intelligents).

©Alban Gilbert

CHIFFRES CLÉS

AÉRONAUTIQUE, SPATIAL, DÉFENSE

70 000 emplois

10,7 M€ investissement pour la filière Aéronautique Espace Systèmes embarqués

CHIMIE, MATÉRIAUX

17 000 emplois

6,2 M€ investissement

PHOTONIQUE, LASERS, HYPERFRÉQUENCES

6 500 emplois directs

20 000 emplois indirects

6,2 M€ investissement

TRANSPORTS, MOBILITÉ INTELLIGENTE ET DURABLE

15 000 emplois

0,9 M€ investissement

FORÊT BOIS PAPIER

2,8 millions d'hectares

60 000 emplois

10 milliards de CA

2,2 M€ iInvestissement

CROISSANCE BLEUE

11 filières économiques

50 000 emplois (2,1 % de l'emploi régional)

4 ports de commerce

7 ports de pêche

FILIÈRES VERTES

180 entreprises dans ce secteur

CUIR, LUXE, TEXTILE ET MÉTIERS D'ART

près de **500 000 €** investis pour animer la filière en 2016

SECTEURS DU CUIR CHAUSSURES HABILLEMENT, TEXTILE

7 760 salariés

413 Établissements en 2015

1,5 le poids de l'industrie du cuir et de la chaussure est 1,5 fois plus important qu'au niveau national

SECTEUR DES MÉTIERS D'ART

+ de **3 000** professionnels en Nouvelle-Aquitaine

SILVER ÉCONOMIE ET SANTÉ

1,1 M€ investis par la Région en 2016

FILIÈRE FORÊT, BOIS, INDUSTRIES PAPETIÈRES : LA RECONSTITUTION DE LA FORÊT ET DES ACTIONS INNOVANTES

En 2016, l'action de la Région a cherché à renforcer la compétitivité de la filière en alliant valeur ajoutée, gestion durable et innovation dans un contexte marqué par le changement climatique et la mondialisation des marchés. Plusieurs faits marquants sont à noter :

- La poursuite de la reconstitution des parcelles sinistrées par la tempête Klaus : 7,3 millions d'euros de FEADER mobilisés ont permis de replanter 11 500 hectares en 2016.
- L'accompagnement de travaux sylvicoles sur une surface totale d'environ 1 300 hectares.
- La poursuite de l'action de la Région en faveur des démarches sectorielles et de l'innovation au sein de la filière via notamment le pôle de compétitivité Xylofutur. Construction par le Groupement d'Intérêt Scientifique Pin Maritime du Futur du projet Pinaster qui coordonne la plus grande part des activités de R&D pour conforter la productivité et la résilience de la forêt de pin maritime.

FILIÈRE CROISSANCE BLEUE : LA NÉCESSITÉ DE RELEVER LE DÉFI OCÉAN

Après l'identification en 2015 des grandes filières traditionnelles (pêche, activités portuaires, tourisme) et des filières émergentes (énergies et bio-ressources marines) support de la croissance bleue, l'année 2016 a vu se concrétiser l'écriture de priorités d'actions qui s'articulent autour des trois axes suivants :

1. Analyser le potentiel de développement de l'ensemble des filières économiques.
2. Cartographier et fédérer les acteurs autour d'un cluster régional.
3. Élaborer une stratégie régionale partagée.

FILIÈRES VERTES ET COPTEC : LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET LE BESOIN DE PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

2016 a battu les records du réchauffement des espaces continentaux ainsi que des mers et océans.

Lutter contre le réchauffement climatique et préserver l'environnement deviennent des sujets prioritaires. L'action menée a consisté à poursuivre la structuration de l'écosystème économique à travers une présence sur des salons et l'action des pôles et des clusters et organiser les initiatives via la création du COPTEC :

Les actions des pôles et des clusters

Les pôles et clusters régionaux dédiés aux filières vertes (7 pôles dont le pôle Avénia, le Creahd, Aquitaine Croissance verte) ont poursuivi leurs actions auprès des entreprises régionales pour mutualiser les services et développer l'activité des start-up et des PME régionales.

Une démarche interclustering a été entreprise entre ces pôles et clusters afin d'améliorer leur efficacité auprès des entreprises régionales. Un cluster spécifique transition énergétique devrait être créé en 2017.

La création du COPTEC (Conseil permanent de la transition énergétique et du climat)

La Région Nouvelle-Aquitaine, forte des initiatives des trois ex-régions, a décidé de conduire une politique volontariste de réduction des gaz à effet de serre et des consommations d'énergie, d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables par la diversification de son mix énergétique.

Afin que cette dynamique irrigue l'ensemble des secteurs d'activités et rassemble acteurs privés et publics pour croître encore, la Région a créé le 27 mai 2016 le Conseil permanent de la transition énergétique et du climat (COPTEC) qui rassemble plus de 430 organisations.

FILIÈRE CUIR, LUXE, TEXTILE ET MÉTIERS D'ART : LE MAINTIEN D'UNE FILIÈRE D'EXCELLENCE

La filière Cuir, Luxe, Textile et Métiers d'Art, a été marquée par deux actions structurantes en 2016 :

- L'inauguration le 10 juillet par le Président de la République de la Cité de la Tapisserie à Aubusson. Acteur central de la filière, il a pour ambition de structurer l'écosystème productif autour des savoir-faire arts textiles et art tissé sur le bassin d'Aubusson Felletin.
- La constitution du Cluster Réso'Cuir Nouvelle-Aquitaine le 22 novembre 2016. Ce cluster va accompagner les entreprises de ce secteur, favoriser les échanges et l'innovation et assurer une action de promotion.

2

RECHERCHE ET INNOVATION

La mondialisation des échanges, la fragmentation des chaînes de valeur et la révolution numérique ont fondamentalement bouleversé la structuration des filières et des organisations industrielles. L'amélioration de la performance interne, l'innovation technologique et non technologique, l'internationalisation et la modernisation de l'outil de production sont devenues des enjeux majeurs au sein de l'industrie régionale. La réponse à ces enjeux se traduit en particulier par l'émergence progressive d'un nouveau modèle d'usine, à la fois plus compétitif, davantage centré sur l'humain et tourné vers la sobriété énergétique et le respect de l'environnement.

La Région Nouvelle-Aquitaine a poursuivi en 2016 le soutien actif à la recherche et au transfert de technologie afin d'accroître la visibilité des pôles universitaires et de poursuivre le rapprochement entre industriels et chercheurs.

INNOVATION

La Région déploie un dispositif de soutien en faveur de l'innovation, facteur de compétitivité des entreprises, à travers son apport en matière d'ingénierie technique et financière, de mise en relation avec des partenaires ou des sous-traitants, d'intégration au sein d'écosystèmes d'innovation et de croissance régionaux ou locaux… Elle accompagne les projets industriels de R&D proches du marché autour des principales thématiques suivantes : étude de faisabilité, prototypage, propriété industrielle, mise au point ou amélioration d'un produit ou procédé, organisation, fonds propres, transfert de technologies, design…

NANOGRID - ENTREPRISES : SUNNA DESIGN, ATOS, EPSILON INGÉNIERIE (33)

La société SUNNA DESIGN conçoit, développe, fabrique et distribue des solutions innovantes d'éclairage solaire autonome. Elle propose des candélabres dont les ampoules LED sont alimentées en énergie grâce aux panneaux photovoltaïques fixés au sommet du système d'éclairage. L'entreprise s'est engagée, en 2016, dans le programme de R&D collaboratif NANOGRID qui regroupe une PME (SUNNA DESIGN : chef de file), un laboratoire (Laboratoire Bordelais de Recherche en Informatique : LABRI Talence – 33) et deux grandes entreprises (ATOS Pessac – 33 et EPSILON INGÉNIERIE Talence – 33).

Le projet vise à développer une unité de production d'énergie solaire qui soit en mesure de redistribuer l'énergie dans l'espace public, pour assurer une fonction d'éclairage pendant la nuit, et dans l'espace privé, pour alimenter des foyers en électricité. 40 créations d'emplois sont prévues dans le cadre du projet. La Région a soutenu le projet par une subvention de 1,3 M€.

DÉVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME DE GESTION DES DONNÉES CLIENT - NP6

La société NP6 (Pessac – 33) est spécialisée dans le développement de logiciels de gestion de la relation client. NP6 a engagé, en 2016, un programme de R&D qui vise à développer de nouveaux algorithmes et à améliorer les performances de la plateforme (rapidité, précision, efficacité…). 40 créations d'emplois sont prévues dans le cadre du projet. La Région a soutenu le projet par une subvention de 0,5 M€.

CHIFFRES CLÉS

319	interventions soutenues en 2016 en recherche et innovation
148	projets d'entreprises
31	actions collectives
50	start-up
50	appel à projets recherche
78 M€	budget pour l'innovation et la compétitivité des entreprises
52 M€	budget pour la recherche et le transfert de technologies

RECHERCHE, TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les actions menées en 2016 ont été articulées autour de 3 objectifs : une politique ambitieuse en faveur de la recherche, une action forte en faveur du développement du potentiel de maturation et de développement technologique et un renforcement des liens sciences et société et de la culture entrepreneuriale.

UNE POLITIQUE AMBITIEUSE EN FAVEUR DE LA RECHERCHE

Pour favoriser de plus en plus les recherches transdisciplinaires, le soutien de la Région s'est porté prioritairement vers les projets s'inscrivant dans les deux axes suivants :

- Contribution aux défis sociétaux et ressourcement des stratégies régionales : transitions énergétique et environnementale, croissance bleue, vieillissement de la population, santé, etc.
- Développement d'un socle scientifique puissant et structuré en appui aux filières industrielles régionales.

L'intervention de la Région en 2016 a regroupé plusieurs actions :

- Un accompagnement de projets scientifiques : acquisition d'équipements innovants et mutualisés, financement de thèses et de post-doctorats, permettant d'amplifier le potentiel scientifique de nos universités et organismes de recherche.
- Le soutien en faveur du déploiement de chaires d'accueil vise à développer ou faire émerger, dans les établissements d'enseignement supérieur, des filières de recherche d'excellence présentant des potentiels d'innovation économique, pédagogique, etc. La capacité à attirer les meilleurs chercheurs est un enjeu fort pour l'excellence scientifique et l'attractivité du territoire.
- L'accompagnement de projets structurants généralement inscrits au titre des trois contrats de plan État Région 2015-2020 : l'investissement immobilier pour la recherche et l'enseignement supérieur, l'acquisition d'équipements lourds indispensables à une recherche d'excellence, s'appuyant dans de nombreuses disciplines sur des moyens techniques de pointe.
- Le soutien à l'organisation de colloques scientifiques, pour répondre aux besoins d'échanges entre chercheurs, majoritairement valorisés auprès du grand public.

FAITS MARQUANTS

PLAN DESIGN

L'année 2016 a été marquée par l'élaboration d'un plan régional pour l'intégration du design dans les entreprises néo-aquitaines. Ce plan est le résultat d'un travail collectif des services de la Région, de l'Agence de Développement et d'Innovation (ADI N-A) et de l'Institut National du Packaging (INDP). Il fait dans un premier temps un état des lieux des acteurs du design en région, des actions menées sur le territoire au cours des dernières années et propose des actions structurantes destinées d'une part à l'écosystème d'innovation et d'autre part aux entreprises régionales. Plaçant au centre de sa problématique la réponse au besoin des usagers, le design contribue fortement au succès d'une innovation et à son développement commercial.

Contrat de Plan État - Région 2015-2020 Opération de réhabilitation de la station IFREMER de La Tremblade (17)

L'opération consiste à moderniser les installations du laboratoire de recherche en génétique et pathologie des mollusques marins (en particulier des huîtres creuses) pour garantir notamment la sécurité des cheptels dédiés à la recherche mais aussi gérer les rejets liés au fonctionnement du laboratoire dans un environnement sensible. Ce laboratoire intervient en support à la filière ostréicole française très présente en Nouvelle-Aquitaine. L'opération est en cours d'étude pour un démarrage des travaux en 2017. Son coût prévisionnel est de 1,64 M€ financé par l'IFREMER pour un montant de 0,44 M€ et par la Région pour un montant de 0,38 M€.

Le soutien à des projets d'amélioration des conditions de vie étudiante

Dans le cadre de sa mission d'amélioration de la vie sur les campus, la Région a lancé en 2016 un appel à projets auprès des associations étudiantes et des étudiants pour accompagner des projets en faveur du rayonnement de l'Université de Limoges et de son territoire. La Région a ainsi accompagné le déploiement de la cafétéria étudiante « Coop Cafet » qui accueille les étudiants pour une pause-café. Ce lieu permet détente, travail mais aussi des activités diverses tout au long de l'année : ateliers créatifs, débats, zone de dons…

Événement Innovation Day

La deuxième édition d'Innovaday, organisée le 27 octobre 2016 à Ester Technopole à Limoges, en partenariat avec plus de 500 acteurs publics et privés, a été une occasion de rencontres et d'échanges des acteurs de l'innovation. Cet événement, piloté par l'agence régionale ADI, est conçu pour aider les entreprises à se développer et à nouer de nouveaux partenariats nationaux et internationaux. Cette manifestation a permis de présenter les grandes tendances en matière d'innovation, de promouvoir la « French Tech » autour de l'Économie du vieillissement et du bâtiment connecté et de valoriser les filières phares et porteuses de l'économie régionale. La Région Nouvelle-Aquitaine a financé l'événement à hauteur de 30 000 € sur un budget de 126 000 €.

PRINCIPALES ACTIONS

INAUGURATION DE LA TRANCHE 1 DE L'OPÉRATION CAMPUS

Dans le cadre de l'Opération Campus, initiative de l'état en 2008, l'intervention de la Région est constituée de subventions d'investissement pour la réalisation des opérations immobilières.

Ainsi, un premier marché, sous la maîtrise d'ouvrage de la Société de Réalisation Immobilière et d'Aménagement de l'Université Bordeaux (SRIAUB, société publique créée spécifiquement) porte sur 16 bâtiments occupés par l'Université de Bordeaux, à Talence et Pessac. Cette première tranche a été inaugurée fin 2016. Sur un coût global de 130 M€, la Région a participé à hauteur de 56 M€. Il est prévu une participation équivalente sur les tranches à venir.

En 2016, la Région a contribué au financement de deux opérations complémentaires de site à plus de 18,4 M€ (à la Piscine universitaire et sur le site de Carreire).

UNE ACTION FORTE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL DE MATURATION ET DE DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

La maîtrise de technologies clés pour l'avenir, comme les matériaux avancés, les lasers, les biotechnologies ou les technologies numériques, constituent un socle indispensable pour l'évolution nécessaire de nos industries traditionnelles. Le soutien régional repose sur :

- L'accompagnement au ressourcement scientifique des centres et plateformes leur permettant d'anticiper les besoins technologiques des entreprises régionales, en particulier les PME et TPE.
- L'acquisition d'équipements de pointe.
- Des actions favorisant la diffusion et l'appropriation des nouvelles technologies ou l'intégration de compétences scientifiques par les entreprises du territoire.

@Berthillier Guillaume

CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF NOBATEK – INEF4 - RÉHABILITATION ET CONSTRUCTION DURABLES

Adossé à l'Université de Bordeaux, à l'UPPA (Université de Pau et des Pays de l'Adour) et au réseau de centres technologiques espagnol TECNALIA, en lien avec les acteurs régionaux et nationaux de la filière, NOBATEK-INEF4, participe à des recherches liées au secteur de la construction, sur les matériaux, la thermique, l'énergétique et les sciences environnementales.

Les connaissances et des compétences engendrées sont transférées aux acteurs économiques régionaux (70 %) et nationaux dans les domaines de :

- L'innovation technologique pour des bâtiments « bas carbone » en neuf et rénovation.
- Les méthodes et outils avancés pour la prédiction et garantie de performances, énergie, confort et qualité de l'air intérieur, en construction neuve et rénovation.
- L'intégration d'outils numériques multiphysiques et multidisciplinaires pour de nouveaux processus en conception et optimisation, pour l'aide à la décision et l'exploitation des bâtiments dans leur environnement urbain.
- L'apport des TIC pour des bâtiments et réseaux intelligents, en lien avec les enjeux et objectifs de transition énergétique.

La Région participe au capital social de la société devenue une SCIC à hauteur de 300 K€ (soit 30 %).

MISE EN PLACE D'UN PARTENARIAT AVEC LA PLATEFORME VIAINNO ET LE LABORATOIRE GRETHA (UNIVERSITÉ DE BORDEAUX, CNRS)

Ce partenariat sous la forme d'un « laboratoire commun » : CIAq (centre d'intelligence technologique territoriale en Nouvelle-Aquitaine) a pour objectif de développer et entretenir une expertise fine sur les filières régionales et leurs enjeux respectifs (innovation technologique, valorisation des actifs de propriété intellectuelle, stratégie export…).

En 2016, les actions ont plus particulièrement porté sur :

- La réalisation du diagnostic des activités inventives du territoire régional dans le cadre de la mise en place du SRDEII.
- Le cadrage méthodologique en vue de la mesure de l'impact du dispositif de soutien aux « chaires d'accueil ».
- L'accompagnement de projets structurants dans le domaine de la santé (oncologie, développement technologique laser appliqué à la santé).
- L'appui à la définition de la stratégie de positionnement technologique régional en matière de fabrication additive.
- La cartographie des forces régionales dans le domaine des biotechnologies bleues.
- La caractérisation des atouts de la filière régionale cosmétique.

@Alban Gilbert

POURSUITE DU SOUTIEN À L'AGENCE DE VALORISATION DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE DU LIMOUSIN (AVRUL)

En 2008, l'Université de Limoges et la Région Limousin, conscients de la nécessité de renforcer la valorisation de la recherche universitaire au service du potentiel de développement économique du territoire limousin ont décidé de créer une Agence Régionale de Valorisation de la Recherche Universitaire en Limousin (AVRUL).

L'AVRUL participe activement à la valorisation de la recherche publique, en lien étroit avec les autres acteurs en Région. Elle héberge également un département Incubateur qui accompagne les porteurs de projets. À ce jour, 57 entreprises sont toujours en activité représentant 244 emplois.

En 2016, la Région a accordé à l'AVRUL une subvention de 310 000 € pour poursuivre ces actions.

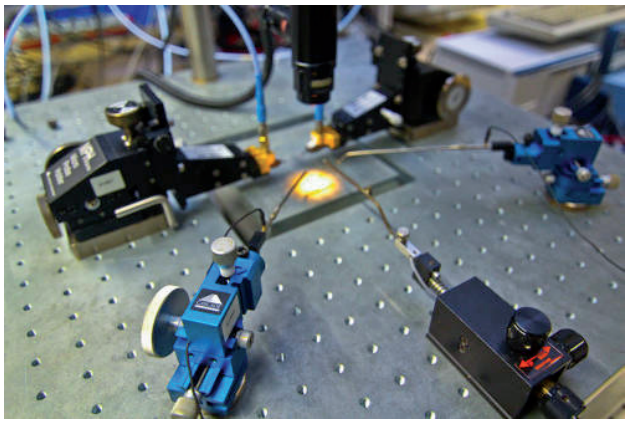

RENFORCER LES LIENS SCIENCES ET SOCIÉTÉ ET LA CULTURE ENTREPRENEURIALE

L'action de la Région consiste à donner une lisibilité territoriale aux programmes d'action des acteurs du réseau de la CSTI (Centre de culture scientifique technique et industrielle) auprès des acteurs du public mais aussi des acteurs économiques, culturels, sociaux et touristiques. Cet objectif doit donner une vision de la réalité scientifique du territoire et doit se construire en s'appuyant sur les nouvelles technologies numériques. Le soutien régional porte majoritairement sur les 4 CCSTI, véritables têtes de réseaux qui touchent directement chaque année environ 800 000 personnes et mobilisent un millier de spécialistes et chercheurs :

- Cap Sciences (Bordeaux) :
  créé en 1995, une quarantaine de personnes
- Lacq Odyssée (Mourenx) :
  créé en avril 2014, environ 10 personnes
- Espace Mendès France (Poitiers) :
  créé en 1980, 34 personnes
- Récréasciences (Limoges) :
  créé en 2003, 2 personnes.

3 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La Région dispose de 75 sites d'enseignement supérieur accueillant plus de 184 000 étudiants représentant 7,7 % de l'effectif national, la classant au 6e rang des Régions métropolitaines. Les Universités représentent 64 % de ces effectifs, répartis entre les universités de Bordeaux, Bordeaux Montaigne, La Rochelle, Limoges, Pau et Pays d'Adour et Poitiers.

L'enseignement supérieur a pour mission essentielle de permettre la réussite des étudiants et de préparer leur insertion personnelle et professionnelle grâce à des formules innovantes d'enseignement adaptées à leurs besoins ainsi qu'aux évolutions technologiques et aux attentes d'une société en mutation économique et sociale. Le paysage de l'enseignement supérieur se transforme et se structure, ses acteurs doivent aussi s'adapter aux nouveaux enjeux sociétaux qui confèrent à l'enseignement supérieur une fonction centrale pour la jeunesse et tout au long de la vie.

Par ailleurs, les liens entre ville et campus, la mutualisation ou l'accès à des équipements et des services sont autant d'enjeux qui s'intègrent dans une réflexion globale sur le mieux vivre ensemble. Être un territoire « apprenant » suppose que s'établissent des flux d'échanges réguliers entre tous les acteurs.

PRINCIPALES ACTIONS

Les actions déployées en 2016 se sont déclinées autour des priorités suivantes :

- Impulser et soutenir les initiatives des établissements visant à promouvoir la poursuite des études supérieures et à accompagner le passage du lycée à l'université afin d'éviter les ruptures et le décrochage, dans une approche continuum bac -3/bac + 3.
- Contribuer à l'équité territoriale (de nombreuses antennes de sites universitaires réparties sur le territoire régional) pour permettre à tout jeune du territoire d'accéder à un cursus de formation.
- Participer à l'amélioration des conditions de vie étudiante : attractivité des sites par les services offerts aux étudiants.
- Encourager et optimiser les innovations pédagogiques créant des passerelles avec les acteurs socio-économiques et le monde de l'entreprenariat, afin de stimuler l'envie de créer et d'accompagner les projets des étudiants.
- Renforcer l'insertion des jeunes par la mobilité internationale afin d'acquérir des expériences personnelles et professionnelles diversifiées. L'aide régionale combinée aux aides européennes, notamment ERASMUS, permet de faciliter ces périodes à l'étranger qui constituent outre une ouverture sur le monde, une expérience appréciée le moment venu par les employeurs.
- Impliquer fortement les acteurs de l'enseignement supérieur sur la diversité des voies de formation tant en poursuite d'études qu'en formation tout au long de la vie.

PASS'EN SUP

Cette initiative, initialement menée en Poitou-Charentes s'est poursuivie en 2016 avec pour ambition d'être expérimentée puis étendue à l'ensemble du territoire régional pour la rentrée 2017. Il s'agit d'augmenter le taux de poursuite d'étude des bacheliers grâce à la découverte des filières notamment par des immersions mais aussi en levant les réticences et les barrages culturels, financiers et de genre et enfin, en instaurant un lien pérenne entre enseignants du secondaire et enseignants du supérieur. De petits groupes d'élèves dont les profils sont identifiés par les équipes pédagogiques et le Centre d'Information et d'Orientation bénéficient d'un accompagnement ciblé. Pass'en Sup aide ces lycéens à s'orienter vers une poursuite d'études supérieures choisies et adaptées et constitue un outil complémentaire d'orientation par la découverte.

La mobilisation des établissements d'enseignement supérieur contribue fortement à la dynamique de cette démarche.

APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE AU SERVICE DES INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES

Dans le cadre du 4e Contrat d'objectifs et de moyens avec l'Université de Limoges, un appel à projets « Innovations pédagogiques par le numérique » a été lancé. Doté d'une enveloppe de 30 000 €, il a permis d'accompagner plusieurs projets mettant en œuvre des outils numériques au service d'innovations pédagogiques : formation hybride et à distance avec évaluations formatives et sommatives, apprentissage par mini e-projets permettant aux étudiants de première année d'acquérir certaines notions de base en sciences de l'ingénierie.

@F. ROCH

4

START-UP

L'année 2016 a été marquée par la présentation auprès des acteurs régionaux de l'innovation des orientations de la feuille de route Start-Up élaborée en 2015. Organisée à l'Hôtel de Région le 23 mars 2016, dans le prolongement de la fusion des 3 ex-Régions, cette démarche a permis de positionner la dynamique Région Start-Up à l'échelle Nouvelle-Aquitaine. Dans la foulée, 2016 a également été l'occasion de diffuser sur l'ensemble du territoire néo-aquitain les orientations de la feuille de route, notamment auprès des agglomérations engagées dans une démarche technopolitaine (Poitiers, La Rochelle, Angoulême, Limoges...). Il a s'agit également au cours de l'année d'assurer la prise en compte de la thématique « création d'entreprises innovantes / Start-Up » dans les travaux d'écriture du SRDEII.

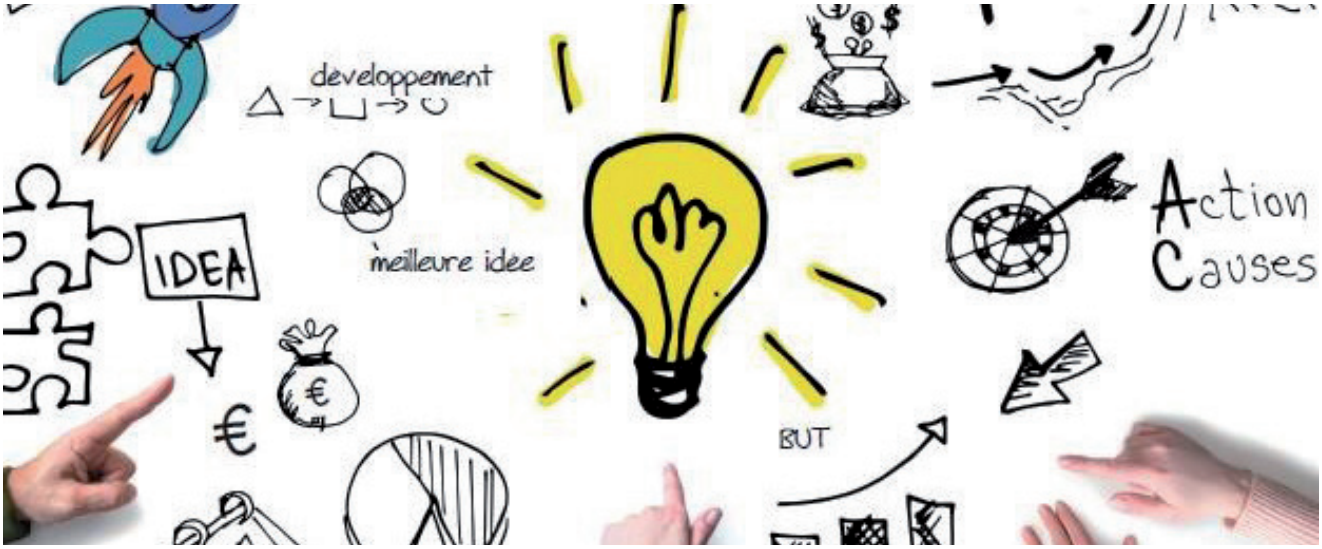

PRINCIPALES ACTIONS

L'année 2016 a été en partie consacrée au lancement du déploiement opérationnel des orientations de la feuille de route start-up à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine. Il s'agit de consolider la dynamique entrepreneuriale et favoriser l'émergence de projets, c'est-à-dire agir sur la phase « START » des projets :

- En développant l'esprit d'entreprendre auprès des jeunes.
- En renforçant le rayonnement et l'attractivité de la Région à l'international.
- En encourageant la création de communautés de pratiques, de lieux d'expérimentation et d'échanges.
- En tissant des liens avec des réseaux d'experts d'envergure internationale, …

Elle a également consisté à accélérer le développement des projets les plus prometteurs et attirer des projets à fort potentiel, c'est-à-dire agir sur la phase « UP » des projets :

- En favorisant le rapprochement des start-up avec des premiers clients potentiels.
- En accompagnant leur internationalisation.
- En leur facilitant l'accès à des compétences clés pour leur développement.
- En introduisant de nouveaux modes de financement d'amorçage et de déploiement.
- En proposant un parcours d'excellence, type accélérateur, pour l'accompagnement des « pépites »

En 2016, 180 demandes de soutien ont été étudiées et 50 projets de jeunes pousse sont été aidés. Plus du tiers concerne les secteurs de l'économie numérique, le quart dans les secteurs de la santé – biotech – pharma et 10 % dans les secteurs de l'aéro – spatial – défense. La Région a attribué 2,8 M€ d'aides aux projets et plus de 1,2 M€ aux structures d'appui.

SOUTIEN À LA JEUNE ENTREPRISE DE BIOTECHNOLOGIES ORPHAN PARTNERS 2

Spécialisée dans le développement de médicaments par repositionnement de molécules déjà présentes sur le marché. Les deux premières applications visées concernent la cardio-protection pour le traitement de l'infarctus du myocarde et la préservation du cœur lors des chimiothérapies. Les développements sont notamment menés en partenariat avec le laboratoire Lyric et la plateforme PTIB. Dans cette première étape préclinique, la Région a apporté son soutien en subvention à hauteur de 350 000 €, aux côtés de BPI France.

5 PERFORMANCE INDUSTRIELLE

En matière de développement économique, la Région entend développer la compétitivité du tissu industriel néo-aquitain, encourager les sauts qualitatifs réalisés par les entreprises régionales, accompagner la prise de risque entrepreneuriale au service des territoires et de l'emploi.

RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES : L'USINE DU FUTUR

Pionnière de la dynamique Nouvelle France Industrielle avec le lancement de son Programme Régional Usine du futur dès 2014, la Région a poursuivi le déploiement de ce programme en 2016 à travers une double ambition : redonner des marges de manœuvre aux entreprises en les accompagnant vers l'excellence opérationnelle et soutenir la transition vers l'usine numérique et connectée. En s'engageant dans ce programme, les entreprises régionales se projettent dans un nouveau modèle de développement autour de 4 enjeux d'avenir : la performance de l'organisation industrielle, les technologies liées à la production à l'ère du numérique, l'usine durable et le facteur humain.

La Région affiche une ambition à la hauteur de ces enjeux d'avenir en souhaitant faire de la Nouvelle-Aquitaine un leader du renouveau industriel français à l'heure du numérique

En 2016, 191 projets « Usine du Futur ». qu'il s'agisse de projets de R&D et d'innovation (en particulier collaboratifs), d'investissement ou de développement à l'international ont ainsi été accompagnés et 103 projets de « Développement de compétences » internes (recrutement) et externes (conseil), l'ensemble pour 17 M€ de financements régionaux.

RIVADIS (79)

Créée en 1971, l'entreprise RIVADIS est un laboratoire qui conçoit et commercialise des produits d'hygiène et de soin pour l'univers médical et hospitalier, ainsi que pour la famille. La démarche d'intégration dans l'Usine du futur vise à accompagner le projet d'évolution de l'entreprise vers un management plus fluide, plus visuel et plus simple. Certifiée ISO 9000, ISO 14000 et ISO 22716, l'entreprise souhaite ainsi introduire de façon durable et dans le respect des ressources humaines, des méthodes de travail plus productives pour accompagner la croissance sans dégrader la compétitivité.

AIO (33)

L'entreprise AIO à Pessac (41 personnes) est spécialisée dans l'ingénierie et la fabrication d'équipements destinés à améliorer les conditions de travail sur les lignes de production industrielle, basée sur l'approche « Lean Manufacturing », l'assistance aux gestes ou ergonomie et l'amélioration des conditions de travail. AIO développe des « Karakuri kaizen » (mécanismes astucieux en japonais). Face à l'absence de moyens de mesure de la pénibilité au travail, AIO, avec le cluster Aquitaine robotics, les laboratoires de recherche de l'INRIA, d'HandiBio, de l'équipe CIH de l'IMS, le CATIE et la start-up Explosense, développe un objet connecté afin de mieux comprendre les gestes et les efforts sur une ligne de production industrielle. Ce projet participera à la compréhension et à la diminution des troubles musculo-squelettiques (80 % des maladies professionnelles en France).

ENTREPRISE INNODEC (87)

INNODEC, localisé à Limoges, est leader français dans la fabrication de formes de découpe. L'entreprise emploie près de 100 personnes et compte plus de 700 clients dans le secteur d'activité des transformateurs de carton dans le packaging, la PLV ou l'imprimerie. Afin de moderniser sa production, la société s'oriente vers une logique de prestation de service par la garantie de la conformité des produits livrés, un respect des délais et une amélioration des temps de réalisation des commandes.INNODEC a intégré le programme régional Usine du Futur en 2016 pour être accompagnée dans sa démarche d'amélioration de la performance, nécessaire à la conquête de nouveaux marchés. La modernisation des process est en cours et d'autres pistes d'amélioration sont engagées grâce à ce programme régional.

LE SOUTIEN AUX ENTREPRISES DE TAILLE INTERMÉDIAIRE (ETI)

La Région maintient l'effort consacré aux ETI sur la période 2016-2019 et à l'accompagnement du Club des ETI Nouvelle-Aquitaine créé en juillet 2013. Sur la base des résultats obtenus au cours de la période 2013-2016, un nouveau plan d'actions en faveur des ETI ou futures ETI a été engagé : incubateurs régionaux d'appui à l'implantation à l'étranger, accélérateur ETI et PME en Nouvelle-Aquitaine, programmes d'innovation, transformation numérique, communication. Le Club des ETI Nouvelle-Aquitaine est aujourd'hui composé de 48 ETI indépendantes issues du secteur industriel et des services aux entreprises, dont le siège ou l'établissement principal est en Nouvelle-Aquitaine.

16 PME à potentiel ont également intégré l'association en qualité de membres associés, ce qui porte le total à 64 entreprises. L'ensemble de ces sociétés représente un chiffre d'affaires global de 6,56 milliards d'euros et 36 500 emplois. Les principaux objectifs du Club sont les suivants : poursuivre l'action des 4 DÉFIS (Financement, Innovation, Internationalisation, Ressources Humaines Formation) dans le but de renforcer le niveau d'expertise des ETI et des PME membres du Club, de renforcer l'intercoaching entre membres du Club, de contribuer à la valorisation des entreprises du Club en partenariat avec le METI (mouvement national des ETI).

CHIFFRES CLÉS

191 projets « Usine du Futur » Projets de R&D et d'innovation, d'investissement ou de développement à l'international accompagnés en 2016

103 projets de « Développement de compétences » internes (recrutement) et externes (conseil)

17 M€ de financements régionaux

64 entreprises membres du Club des ETI

48 ETI indépendantes issues du secteur industriel et des services aux entreprises, dont le siège ou l'établissement principal est en Nouvelle-Aquitaine

16 PME à potentiel

6 INTERNATIONAL

En 2012, l'État a désigné les Régions pilotes de l'export. Elles ont adopté courant 2013 des Plans Régionaux pour l'Internationalisation des Entreprises (PRIE) en concertation avec les principaux partenaires de l'export et les acteurs économiques des territoires.

La Région et les Partenaires de l'export partagent les orientations stratégiques fixées par le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) :

- Faire progresser le nombre de PME/ETI exportatrices en Région Nouvelle-Aquitaine, et augmenter leur chiffre d'affaires à l'export de manière durable.
- Renforcer l'ouverture à l'international des écosystèmes régionaux et soutenir la structuration des filières régionales prioritaires dans leur développement à l'international.
- Faire de la Région Nouvelle-Aquitaine un territoire attractif vis-à-vis des investisseurs étrangers créateurs d'emplois.
- Augmenter les investissements exogènes français et étrangers en Nouvelle Aquitaine créateurs d'emplois.
- Rendre l'action publique, lisible, efficace et efficiente pour les entreprises exportatrices de la Région Nouvelle-Aquitaine et les investisseurs.

Ces objectifs se sont traduits dans l'adoption d'un nouveau règlement d'intervention qui a permis d'harmoniser les dispositifs d'aides à l'export entre les trois ex-régions et a traduit cette ambition de faire de l'international une priorité dans les dispositifs d'aide. Ainsi il a été proposé des dispositifs d'aides avec une cible entreprise élargie (de la TPE à l'ETI, tous secteurs d'activité et primo-exportateur et exportateur confirmé) avec un fort effet de levier de l'aide (subvention et taux de 50 %) sous réserve que l'entreprise ait une stratégie formalisée de développement à l'international.

La Nouvelle-Aquitaine reste attractive pour les entreprises françaises et étrangères. 237 décisions d'investissement exogènes ont été recensées en 2016 en Nouvelle-Aquitaine,

enregistrant une hausse de +17 % de projets étrangers par rapport à l'année 2015. Les entreprises ayant un siège hors Région, françaises ou étrangères, ont annoncé en 2016 la création de près de 3 900 emplois à 3 ans dans le cadre de leurs projets d'implantation, d'extension et de reprise. Ce sont en majorité des projets de création de sites dans des secteurs industriels ou de services liés.

Les investissements étrangers représentent quant à eux 27 % des projets implantés en 2016 pour 25 % des emplois. Avec 982 emplois créés ou maintenus (+4 % par rapport à 2015) par des sociétés étrangères au travers de 63 projets, la Nouvelle-Aquitaine confirme son attractivité pour de nouveaux entrants. Comme à l'échelle internationale, l'Allemagne est le 1er pays investisseur avec 17 % des projets quand le Japon, avec 3 grands projets, arrive en tête des créations d'emplois (19 %). Les investissements étrangers, sont plus souvent des projets de production industrielle, plus créateurs d'emplois et mieux répartis sur l'ensemble des territoires régionaux. La moitié des projets exogènes français et étrangers sont accompagnés par le réseau de partenaires Invest in Nouvelle-Aquitaine, en accord avec les missions de prospection des agences et collectivités.

FAITS MARQUANTS

Opération Rencontres d'acheteurs Europe du Nord – novembre 2016

Les Rencontres d'acheteurs d'Europe du Nord, organisée à Bordeaux les 17 et 18 novembre 2016 par CCI International Aquitaine et cofinancée par la Région dans le cadre du PRAC est la première manifestation d'envergure réunissant l'ensemble des entreprises de la Région Nouvelle-Aquitaine.

L'objectif de cet évènement était de permettre à un grand nombre d'entreprises de la Nouvelle Aquitaine de trouver des partenaires dans le nord de l'Europe pour y développer des courants d'affaires. Cette opération a permis avant tout aux entreprises participantes de pénétrer un nouveau marché, de développer leurs ventes et d'y consolider *in fine* leur présence. De façon plus générale, il s'agissait également de promouvoir les produits et la région Nouvelle Aquitaine auprès des pays nordiques, de conforter et de développer les filières agro-alimentaires et vins & spiritueux vers un marché en pleine croissance. 151 entreprises dont 120 entreprises de la Nouvelle-Aquitaine et 31 acheteurs internationaux d'Europe du Nord ont participé pour 493 rendez-vous qui ont été organisés en sus des prises de contact informelles.

SARL CHOCOLATERIE J.C. BERTON participante aux rencontres d'acheteurs

La Chocolaterie Berton, productrice de chocolat biologique, ambitionne d'exploiter son produit au niveau international par la création d'un réseau de distribution sélective. Sa participation aux Rencontres acheteurs d'Europe du Nord lui a permis une meilleure visibilité, a fait découvrir ses produits plutôt atypiques puis l'a conforté dans la façon de commercialiser ses produits et enfin de nouer des contacts commerciaux. À ce titre, l'entreprise a rencontré les acheteurs d'Europe du Nord afin de mieux appréhender les demandes sur cette zone géographique.

PRINCIPALES ACTIONS

PROGRAMME RÉGIONAL D'ACTIONS COLLECTIVES (P.R.A.C) 2017

La Région Nouvelle-Aquitaine a lancé en 2016 un appel à projets visant à sélectionner un Programme d'Actions Collectives à l'international (salons à l'étranger, missions d'affaires, rencontres d'acheteurs…) sur la base des filières régionales prioritaires : industries agro-alimentaires, bois et industries papetières, ASD, Matériaux, Chimie verte, écotechnologies, luxe et métiers d'art, photonique, numérique, santé bien-être, silver économie. La Région, par ce biais, poursuit l'objectif de renforcer l'ouverture à l'international des filières et écosystèmes régionaux avec comme enjeu de diversifier la structure sectorielle et géographique des échanges commerciaux. 20 projets sur les 42 reçus ont été retenus et constituent le Programme Régional d'Actions Collectives 2017 (P.R.A.C). Celui-ci sera diffusé à l'ensemble des entreprises de la Nouvelle-Aquitaine. 358 entreprises sont pressenties pour participer à ces 20 actions dont le montant équivaut à 737 000 €. La Région cofinance ces actions jusqu'à 50 % de l'assiette éligible.

SOUTIEN À LA PARTICIPATION AU CES LAS VEGAS 2017 DE LA FILIÈRE NUMÉRIQUE

La Région Nouvelle-Aquitaine, la société des professionnels du numérique (SPN) et les réseaux partenaires (Aliptic, Digital Aquitaine, Elopsys, Syrpin) ont accompagné 21 entreprises de la Nouvelle-Aquitaine pour participer au CES Las Vegas 2017 (Consumer Electronic Show), le rendez-vous mondial de l'innovation et des nouvelles technologies qui s'est déroulé du 5 au 8 janvier 2017 à Las Vegas.

Fort d'une première expérience en 2016, le SPN a été identifié pour porter à l'échelle du nouveau territoire régional, en collaboration avec les réseaux de l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, cette action collective d'envergure permettant aux entreprises du numérique de se préparer et de participer au CES de Las Vegas 2017. En cohérence avec sa stratégie de soutien au développement de la filière numérique, sa feuille de route start-up et sa stratégie d'internationalisation des entreprises et des écosystèmes, la Région illustre avec cette opération l'innovation et le dynamisme de ses entreprises issues de tout le territoire régional.

La Région a accompagné 197 projets pour un montant total de 3,7 M€.

CHIFFRES CLÉS

27 % Les investissements étrangers représentent 27 % des projets de création ou d'implantation 2016 pour 25 % des emplois

982 Emplois créés ou maintenus (+4 % par rapport à 2015) par des sociétés étrangères

63 Projets

@FD Degorce

7 ÉCONOMIE TERRITORIALE

La Région a poursuivi en 2016, son soutien aux porteurs de projets qui ont souhaité créer leur propre emploi en créant ou en reprenant une entreprise en Nouvelle-Aquitaine. Malgré un contexte économique difficile, le nombre de création d'entreprises a augmenté de 2,4 % par rapport à 2015.

Plus de 46 000 entreprises ont vu le jour en Nouvelle-Aquitaine ce qui place la Région au 5e rang national.

PRINCIPALES ACTIONS

L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

Avec plus de 3,5 M€ consacrés à l'accompagnement des porteurs de projets (hors actions collectives), la Région est le 1er financeur de l'action des structures et réseaux de proximité, présents sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine. À travers le financement de certains dispositifs phare que sont « Objectif Création » en ex-Limousin et « les Ateliers Régionaux de la Création » en ex-Poitou-Charentes et un partenariat fort avec le réseau des chambres des métiers en ex-Aquitaine, la Région a structuré et renforcé une offre d'accompagnement de proximité sur tout le territoire. Parallèlement, pour faciliter l'accès au financement des projets, la Région a maintenu son soutien aux principaux réseaux nationaux d'associations de prêts d'honneurs, présents en Nouvelle-Aquitaine.

LES AIDES À LA CRÉATION ET REPRISE-TRANSMISSION D'ENTREPRISES

En 2016, la Région a accordé :

- 854 aides à la création pour un montant total de 2,27 M€ soit un montant moyen d'aide de 2 657 € : 37 % des bénéficiaires sont des femmes et 25 % des jeunes de moins de 30 ans.
- 398 aides à la transmission-reprise ont été octroyées en 2016 pour un montant total de 1,875 M€, soit un montant d'aide de 4 712 € : 23 % des bénéficiaires étaient des jeunes de moins de 30 ans.

Le dispositif phare « 110 Projets pour les jeunes » a été maintenu en ex-Limousin. L'objectif est d'offrir l'opportunité aux jeunes d'accéder au marché du travail et d'y développer de nouvelles activités, tout en proposant un accompagnement au montage du projet proposé dans le cadre d'Objectif Création et un accompagnement financier. En 2016, 70 jeunes ont bénéficié de ce dispositif spécifique ce qui représente 37 % des porteurs de projets aidés par la Région.

LES AIDES AU DÉVELOPPEMENT DES TPE

Plus de 7,5 M€ ont été consacrés par la Région pour moderniser et renforcer les capacités de production des entreprises et leur permettre de se développer. La Région a maintenu également en 2016 les dispositifs de soutien à l'emploi, en complémentarité des aides de l'État, régulièrement renouvelées. Pour encourager et soutenir les Très Petites Entreprises (TPE) du Commerce, de l'Artisanat et du Service, la Région a créé un dispositif spécifique d'aide au développement et à la transmission-reprise de ces entreprises pour favoriser le maintien et le développement de services marchands de proximité sur la totalité du territoire rural régional et les territoires en quartiers prioritaires

LE SOUTIEN AUX ACTIONS DE MUTUALISATION

Les pépinières contribuent au développement de l'économie territorial et à la création d'entreprise en proposant des services mutualisés et collectifs aux entrepreneurs. En 2016, la Région a contribué au fonctionnement de 9 pépinières implantées dans les territoires ruraux qui sont généralement de plus petite taille et économiquement plus fragiles. En Nouvelle Aquitaine, 100 groupements d'employeurs non agricoles emploient plus de 2 200 salariés.

CHIFFRES CLÉS

2 268 projets d'entreprises soutenus, la plus grande partie étant dévolue à l'appui au développement des TPE (45 %).

CRÉATION

854 aides pour un montant total de 2,27 M€

37 % bénéficiaires féminines

25 % bénéficiaires de moins de 30 ans

TRANSMISSION-REPRISE

398 aides pour un montant total de 1,875 M€

23 % bénéficiaires de moins de 30 ans

(Plus de) **7,5 M€** consacrés par la Région pour moderniser et renforcer les capacités de production des entreprises et leur permettre de se développer

8 ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

2016 aura été pour l'ESS la première année de la mise en œuvre de la concertation prévue par la loi ESS du 31 juillet 2014. La conférence co-organisée par la CRESS, l'État et la Région s'est tenue le 4 juillet sur 3 sites simultanément et a permis de proposer une vision stratégique pour le développement de l'ESS pour les années à venir. L'année 2016 aura été également marquée par les processus de fusion et rapprochement des réseaux et acteurs régionaux. Les trois têtes de réseaux de l'Insertion par l'Activité Économique (IRIS, GARIE et URSIE) auront été les premières à donner naissance à INAE la nouvelle tête de réseau de la Nouvelle-Aquitaine pour les SIAE. La politique régionale a poursuivi son soutien aux acteurs de l'ESS dont les SIAE.

LE SOUTIEN À L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L'insertion par l'activité économique (IAE) a pour finalité de permettre aux personnes exclues du marché du travail (allocataire du revenu de solidarité active (RSA), demandeurs d'emploi de longue durée…) de retrouver un emploi grâce à un parcours d'insertion et de qualification adapté. L'Insertion par l'Activité Économique compte en Nouvelle-Aquitaine 417 structures employant 27 800 salariés en insertion encadrés par 3 200 permanents. Elles réalisent un chiffre d'affaires global de l'ordre de 223 M€. S'y ajoutent 24 Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification. Les aides de la Région interviennent à toutes les étapes de la vie de ces entreprises, du démarrage à la diversification en passant par le soutien aux acteurs en difficultés. En 2016, ce sont 1,8 M€ qui auront été consacrés en investissement et en fonctionnement à ces entreprises. Par ailleurs 300 000 € ont été apportés aux têtes de réseaux (GARIE, IRIS, URSIE, FNARS et CR GEIQ) pour accompagner leurs adhérents et structurer l'offre d'insertion en Nouvelle-Aquitaine.

CHIFFRES CLÉS

417	structures
27 800	salariés en insertion encadrés par…
3 200	…permanents
168 000 €	d'aide régionale pour la création de…
9	…coopératives créées

L'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES DE L'ESS

La politique régionale de soutien au développement de l'ESS intervient tant auprès d'entreprises individuelles lors de leur démarrage qu'auprès de collectif pour des actions ponctuelles ou des Pôles de compétences visant la création d'emplois. Les coopératives de production (SCOP et SCIC) sont la cible prioritaire du soutien aux entreprises coopératives. En lien avec l'URSCOP, la Région intervient en aide au démarrage avec un apport en fonds propres équivalent au capital souscrit par les sociétaires (les salariés pour les SCOP). L'aide régionale s'est élevée à 168 000 € pour la création de 9 coopératives. Enfin la Région intervient auprès des CAE (Coopérative d'activités et d'emplois) pour accompagner la phase de test et la création d'activité. 466 porteurs de projets ont ainsi été financés par la Région pour un montant de 686 000 €.

L'EXPÉRIMENTATION DE PROJETS SOCIALEMENT INNOVANTS

2016 aura été marquée par l'extension à l'ensemble du territoire régional de la politique de soutien aux initiatives socialement innovantes. C'est au travers d'un AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) que l'aide régionale intervient. 164 projets ont été expertisés par le jury des partenaires et 33 ont été retenus pour un financement régional dont 31 par la Direction de l'ESS pour un montant de près de 700 000 €. Les autres projets ont été financés par la Direction de la Performance industrielle.

INAÉ ©Pierre PLANCHENAULT

PRINCIPALES ACTIONS

SOUTIEN AU PÔLE DE COMPÉTENCE « C KOI ÇA » DANS LES LANDES

Le diagnostic du territoire souligne que 80 % du territoire landais est situé en zone de revitalisation rurale et que les jeunes du territoire s'en éloignent très souvent pour réaliser leurs études et peinent à y revenir par manque d'emplois. Cette problématique vient s'ajouter à celle du chômage des jeunes et aggraver la désertification du territoire. Parallèlement, de nombreux collectifs portés par des jeunes créent des projets qui peuvent jouer un rôle majeur dans le développement de l'ESS sur le territoire et plus spécifiquement sur les questions d'intégration et de professionnalisation des jeunes.

Ces structures associatives ou coopératives, ancrées dans des lieux physiques, développent des contenus d'animation locale qui ont permis la création de 29 emplois pérennes et qui assurent 50 % de leur fonctionnement grâce à leurs prestations, en seulement quelques années d'existence. Aucun opérateur n'étant en capacité de porter ces actions de développement seul, le collectif a créé un pôle de compétence qui mutualise à la fois des fonctions techniques pour ses adhérents (communication et programmation artistique, fonctions administratives relatives aux actions de formations) mais aussi des fonctions de développement pour les 9 associations et entreprises membres du collectif afin de renforcer leurs capacités, soit un total de 4 postes créés au démarrage.

SOUTIEN AUX ACTIONS COLLECTIVES PONCTUELLES : « LA CHIFFONE RIT »

La Chiffonne Rit est une association née en 2014 du regroupement d'artisans, d'artistes et d'habitants de la Rive droite de Bordeaux. Le premier objet fut de tenter de concilier l'activité professionnelle des membres avec le coût des loyers proposés à Bordeaux. En investissant un ancien garage de près de 2 000 m2, les résidents ont testé quelques actions collectives et ont privilégié dans un premier temps la communication vers les habitants de la rive droite afin de partager leur projet. Avec les professionnels, les associations, les particuliers et les adhérents des associations partenaires, La Chiffonne Rit fait désormais le choix de proposer un projet collectif offrant de multiples facettes au service du territoire. Un poste salarié a été créé au sein du café associatif de l'association La Chiffonne Rit afin notamment de servir de médiateur et de relais des bonnes pratiques. L'objectif est de proposer un ensemble de services destinés à la fois à leurs membres et aux habitants du quartier. Il s'agira par exemple d'un espace d'apprentissage aux différentes techniques artisanales, d'un espace bar associatif, de salles de réunion et de bureaux administratifs. L'ensemble doit permettre à la fois la consolidation des parcours professionnels des membres et d'offrir de nouveaux services aux habitants du quartier.

FAITS MARQUANTS

- Conférence régionale ESS du 4 juillet marquée par une forte participation sur 3 sites de la Nouvelle-Aquitaine,
- Salon national de l'ESS le 13 et 14 octobre 2016,
- Création d'une Direction de l'ESS,
- Fusion des réseaux de l'IAE avec le soutien de la Région dans une nouvelle entité (INAE) dont la vocation est de proposer aux SIAE de Nouvelle-Aquitaine une offre de service de qualité.

INAÉ ©Pierre PLANCHENAULT

9

INGÉNIERIE FINANCIÈRE

2016 est une année de transition entre le maintien d'une politique volontariste en matière de financement des entreprises et la définition d'un nouvel axe de développement qui tend vers un renforcement plus homogène et ciblé des outils financiers à travers l'adoption du SRDEII. L'offre régionale se caractérise par :

- Un soutien aux fonds propres et quasi-fonds propres des PME et ETI régionales.
- Un soutien en garantie comme levier aux financements bancaires.

LES FONDS D'INVESTISSEMENT

La Région Nouvelle-Aquitaine apporte un soutien en fonds propres aux entreprises régionales par l'intermédiaire de fonds d'investissement et/ou de co-investissement. Ces interventions se réalisent par des prises de participations au capital d'entreprises ou par le biais d'obligations convertibles. Les interventions ciblent différents stades de maturité du projet, couvrant l'intégralité de cycle de vie d'une entreprise, de l'amorçage aux phases de transmission-reprise et même de retournement. À fin 2016, la collectivité régionale est l'associée unique de 4 fonds de co-investissement via des Société par Action Simplifiée Unipersonnelle (SASU) et détient des participations dans plus de 20 fonds d'investissements. Les entreprises accompagnées sont des PME et des ETI présentes sur des secteurs clés de la région (aéronautique, numérique…), ou des secteurs plus généralistes présentant des impacts significatifs pour l'emploi.

LES PRÊTS D'HONNEUR

En 2016, la Région a continué les partenariats engagés avec les plateformes de prêts d'honneur (Initiative, Entreprendre…) implantées en Nouvelle-Aquitaine pour accompagner les porteurs de projets de création ou de reprise d'entreprise. Un prêt d'honneur est accordé sans intérêt ni garantie. Il permet de renforcer les fonds propres, ne remplace pas un prêt bancaire mais en facilite l'obtention. Le réseau Initiative a mobilisé 1 130 prêts en Nouvelle-Aquitaine pour un montant de plus de 9,9 M€.

LA GARANTIE

La Région Nouvelle-Aquitaine a poursuivi son action d'effet levier au financement bancaire par l'intermédiaire d'outils de garantie avec des intermédiaires financiers comme la Siagi, BPI et le réseau France Active. Ces garanties permettent aux entreprises de financer leur développement à chaque stade de maturité. Les principaux bénéficiaires sont les entreprises artisanales, commerciales, agricoles et industrielles. Elles minimisent voire exclues la prise de sûretés réelles sur les dirigeants, diminuent le coût de la garantie et facilitent l'obtention de prêts bancaires.

CHIFFRES CLÉS

78 participations au travers des fonds d'investissement dans des sociétés

20,75 M€ montant investi

DISPOSITIF DE GARANTIE MIS EN PLACE AVEC LE PARTENARIAT DE LA SIAGI

409 PME accompagnées

(Plus de) **56 M€** montant de prêts accordés

DISPOSITIF DE GARANTIE MIS EN PLACE AVEC LE PARTENARIAT DE BPI

1 600 PME accompagnées

(Plus de) **343 M€** montant de prêts

10

AGRICULTURE
IAA PÊCHE

La Région a, en 2016, poursuivi son accompagnement aux secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la pêche et de l'aquaculture. Les actions conduites s'inscrivent dans un objectif d'amélioration de la compétitivité et d'adaptation des entreprises et des exploitations dans un contexte de volatilité des prix agricoles, de changement climatique et de défis environnementaux. Par ailleurs, la Région a apporté sa solidarité à l'ensemble de la filière avicole face à l'épizootie d'influenza aviaire et aux agriculteurs du Limousin victimes de la sécheresse.

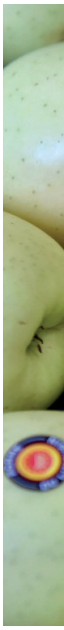

FAITS MARQUANTS

Le soutien à la filière avicole confrontée à l'influenza aviaire

Une enveloppe de 15 M€ (10 M€ de la Région et 5 M€ de FEADER) a été allouée pour faire face aux conséquences de cette crise sanitaire. Dans le cadre de cette enveloppe 2 M€ d'avances remboursables ont été attribués aux accouveurs et entreprises de l'aval pour soutenir leur trésorerie. 5 M€ ont été consacrés aux investissements de biosécurité dans les élevages. 90 000 € ont permis de soutenir l'activité partielle dans les entreprises de l'aval ainsi que d'engager des études sur la biosécurité. Enfin, au titre de la formation professionnelle, la Région a alloué 578 000 € pour assurer la formation de 6 500 personnes aux nouvelles règles de biosécurité.

Soutien à la filière bovin-lait, les chèques avenir lait

Les éleveurs laitiers ont été confrontés, en 2016, à une baisse drastique du prix du lait. Cette crise, la plus grave depuis trente ans, a eu des conséquences dramatiques pour l'ensemble de la filière. Dans ce contexte particulièrement difficile, la Région a pris l'initiative de réunir de manière régulière l'ensemble des acteurs concernés (entreprises, syndicats, collectivités…) afin de mettre en œuvre, en lien avec les outils nationaux et européens, les mesures régionales les plus adaptées à la situation. Dans le cadre de cette démarche, la Région a financé un accompagnement technique et économique aux producteurs les plus sinistrés sous forme de « chèque conseil ». 500 éleveurs ont pu bénéficier de ce dispositif.

CHIFFRES CLÉS

3 400 dossiers représentés pour l'agriculture-agro-alimentaire-pêche

62,75 M€ de crédits régionaux

15 M€ (10 M€ de la Région et 5 M€ de FEADER) alloués pour faire face aux conséquences de cette crise sanitaire

1,7 M€ de crédits régionaux ont été consacrés en 2016 à la conduite des programmes visant au développement de l'agriculture biologique

@Jean-Pierre Bost

PRINCIPALES ACTIONS

ACCROÎTRE L'INNOVATION ET L'ADAPTATION DE L'AGRICULTURE FACE AUX ENJEUX : ÉCONOMIQUES, DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTAUX

La Région mène une politique volontariste pour favoriser le changement de modèle agricole vers une agriculture « agro-écologique » : utilisatrice de moins d'intrants, créatrice de valeur ajoutée et d'emplois, préservant la biodiversité et la ressource en eau. Ainsi, en 2016, 5,607 M€ ont été consacrés à des actions de recherche appliquée, d'innovation et de diffusion, auprès des agriculteurs des résultats d'expérimentation concourant à ces objectifs. Toutes les filières régionales ont bénéficié de cet accompagnement, parmi lesquelles : la viticulture, les grandes cultures, les fruits et légumes, le secteur de l'élevage.

FAVORISER LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE

3,33 M€ ont été consacrés par la Région en 2016 aux actions favorisant l'installation en agriculture. Dans le cadre de cette politique, la Région a étendu le dispositif « prêts d'honneurs » à l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Aquitaine. Cette mesure, conduite en partenariat avec « France Initiative » permet d'apporter une aide sous forme de « quasi-fonds propres » pouvant aller jusqu'à 20 000 € aux agriculteurs ne pouvant pas bénéficier de la « Dotation Jeune Agriculteur » (DJA). La Région a alloué en 2016, 852 000 € en faveur de ce dispositif. 80 projets ont été soutenus qui ont généré la création de 100 emplois et la mobilisation de près de 8 M€ de fonds bancaires.

POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DU BIO

Il s'agit principalement des actions d'animation et de conseils techniques auprès des agriculteurs pour 1,2 M€ et le soutien aux projets de structuration « amont-aval » pour 270 000 €. Par ailleurs, au titre de sa fonction d'autorité de gestion du FEADER, la Région a, en 2016, décidé la programmation de 17 M€ de FEADER en faveur des aides à la conversion et au maintien en agriculture biologique.

Dans ce cadre, la Région lancera en 2017 un Pacte d'ambition régionale pour l'agriculture Bio.

FAVORISER L'ADAPTATION ET LA COMPÉTITIVITÉ DES EXPLOITATIONS

La Région, a poursuivi en 2016 les dispositifs d'aides aux investissements dans les exploitations agricoles au titre du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations (PCAE), selon les modalités définies préalablement dans les territoires de l'Aquitaine, du Limousin et de Poitou-Charentes. Ce programme piloté par la Région et conduit en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture, l'Europe (dans le cadre du FEADER), les Agences de l'Eau et les Conseils Départementaux, constitue l'outil phare d'intervention dans le secteur agricole, il est centré sur la double performance économique et environnementale. La Région a alloué, en 2016, 15 M€ de crédits régionaux en faveur de ce programme ce qui a permis de soutenir 1 500 exploitations agricoles. Dans le cadre de ce programme un effort particulier a été fait pour le territoire du limousin en matière d'élevage avec 650 projets soutenus par la Région.

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES

Ce sont plus de 180 projets d'entreprises agroalimentaires qui ont été accompagnés sur l'ensemble du territoire régional avec l'octroi de 18,5 M€ d'aides dont 5,5 M€ de crédits Feader mobilisés sur les 3 Programmes de développement rural.

95 projets de renforcement de la compétitivité et de l'innovation des entreprises à travers notamment l'investissement dans les outils de production et la réalisation de projets d'innovation, ont ainsi été accompagnés par la Région.

46 projets de développement à l'international ont également été soutenus, ainsi que 41 projets d'investissements immatériels (conseil, recrutement de cadres…).

FAITS MARQUANTS

Aqualia : Création d'une usine de fabrication d'aliments pour poissons à Roquefort dans les Landes

Issu de la collaboration entre deux groupes coopératifs régionaux (Aqualande/Les Aquaculteurs Landais, n° 1 français de la truite fumée, et Sud-Ouest Aliments/Maisadour), ce projet stratégique représente l'ultime étape de la création d'une filière complète pour le poisson en Nouvelle-Aquitaine de la génétique au produit élaboré en passant par l'élevage au sein d'une filière aquacole innovante et responsable. La SAS Aqualia, créée en 2015, réunit ainsi une expérience et un savoir-faire d'une part, dans la fabrication et la commercialisation d'aliments pour animaux et l'élevage de poisson d'autre part.

Ce projet débouchera sur la création d'un centre de recherche « nutrition aquacole », ayant pour objectifs la mise au point d'innovations technologiques, ainsi que la création de valeur ajoutée et le développement de l'emploi régional. La Région a soutenu ce projet stratégique et structurant à travers l'octroi d'une aide régionale de 375 000 €.

Projet Cownect : des vaches connectées !

France Limousin Sélection, l'organisme de sélection de la race bovine limousine, mène un programme de recherche-développement qui vise à donner aux éleveurs de nouveaux outils de sélection innovants basés sur l'utilisation de la génomique. Le programme prévoit d'effectuer des mesures, à l'aide de capteurs connectés, sur 4 800 bovins dans 40 élevages et à la station de sélection du pôle de Lanaud (87). Il s'agira de faire le lien entre les phénotypes de ces animaux, notamment les qualités de reproduction, la résistance aux maladies et les comportements alimentaires, et leurs génotypes. L'objectif est d'offrir aux éleveurs les moyens d'accroître leur compétitivité en trouvant un meilleur équilibre entre l'amélioration des caractères de croissance et les qualités d'élevage notamment les qualités maternelles. La Région soutient ce projet ambitieux estimé à 1 765 000 € au titre de l'innovation (241 200 € de crédits Région et 361 000 € de FEDER) et des équipements d'élevage (200 000 € de crédits Région).

Ostréiculture mutualisation entre Arcachon et Marennes d'Oléron

La nouvelle délimitation des régions a ouvert une opportunité pour étendre les actions conduites par le Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole (CREAA) situé Le Château-d'Oléron aux conchyliculteurs du Bassin d'Arcachon. Le projet retenu est fondé sur un partenariat et une mutualisation des moyens entre le CREAA de Marennes, le Comité Régional de la Conchyliculture Arcachon Aquitaine, IFREMER Arcachon et le lycée de la Mer de Gujan-Mestras. Ainsi, avec le soutien de la Région, il a été mis en place à l'échelle des deux bassins de production un Observatoire conchylicole et un suivi consolidé des larves et du captage (huîtres et moules). 412 000 € ont été consacrés en 2016 à ces actions.

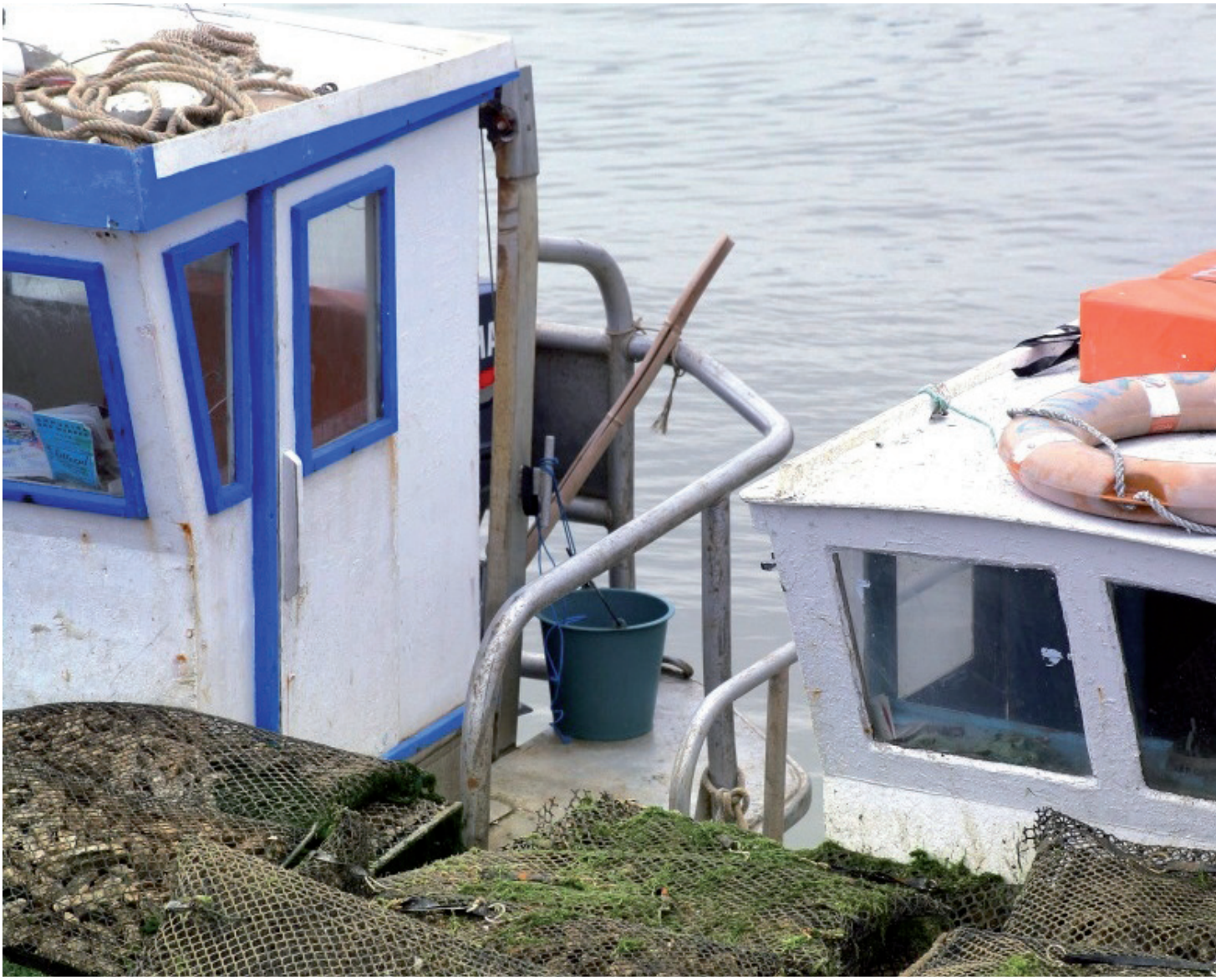

11

TOURISME

L'année 2016 a été une année riche et intense impliquant la poursuite de l'activité, ainsi qu'une réflexion sur l'harmonisation de la politique régionale touristique sur le périmètre de la Nouvelle-Aquitaine :

- **Organisation d'ateliers de travail pour l'élaboration du nouveau règlement d'intervention du Tourisme harmonisé à l'échelle des 3 ex-territoires.**
- **Participation au développement économique des entreprises touristiques à travers l'intégration du volet touristique du SRDEII, à la valorisation des filières régionales et à l'accompagnement des territoires.**

CHIFFRES CLÉS

27 millions de visiteurs

12 milliards de retombées économiques

105 000 emplois

PRINCIPALES ACTIONS

En 2016, 336 dossiers pour 22 M€ ont été engagés sur des projets touristiques divers :

- Aménagement d'un poste de secours innovant sur la plage sud de Biscarrosse.
- Aménagement de six sites plans plages dans les Landes.
- Déploiement des actions des territoires retenus à l'appel à projet « structuration touristique des Territoires ex-Aquitains ». Il s'agit essentiellement de financement d'ingénierie (chefs de projet), d'équipements des Offices de Tourisme et d'outils numériques.
- Accompagnement de 28 projets de modernisation des sites de visites et de loisirs, mais aussi les projets liés au déploiement de l'internet de séjour et à l'itinérance douce, dans le cadre des « Contrats Régionaux de Développement Durable » de l'ex-Poitou-Charentes : aménagement d'une base de loisirs de Marsac (16), réfection de pontons sur la Charente à Saintes (17), mise en place d'un bateau à chaîne sur la Sèvre (79) ou encore mise en œuvre d'un système d'internet de séjour, avec bornes numériques sur le Bressuirais (79).

FAITS MARQUANTS

Ouverture respectivement en juin, juillet et décembre de la Cité du Vin à Bordeaux, de la Cité internationale de la tapisserie d'Aubusson et du Centre International d'Art Pariétal Lascaux 4 à Montignac

- Déploiement de 9 projets touristiques patrimoniaux et numériques dans le cadre d'Appels à Projets Touristiques Innovants de l'ex-Poitou-Charentes : parcours sonore immersif et nouvelle installation interactive dans le village de Tusson, étude des Grands Acteurs du Tourisme sur le Big Data, site coopératif de réservation et de vente en ligne par et pour les campings (Campings online) plateforme collaborative d'offres d'hospitalité (guides urbains, hébergeurs individuels et collectifs, prestataires de loisirs, artisans, etc.).
- Aménagement d'itinéraires cyclables dans le cadre du schéma directeur vélo littoral et de la continuité cyclable de la Vélodyssée.
- 35 créations/requalifications d'équipements touristiques structurants et de loisirs, comme le développement d'une base de loisir aquatique à Mios, la création d'un labyrinthe à l'aquarium du Périgord Noir, l'aménagement du lac de Castets, la modernisation de la base de loisirs du Baïgurra, l'extension d'Animalia Parc à Naujac-sur-Mer, la création d'un centre d'interprétation du Piment d'Espelette, la création d'un pôle oenotouristique à Marcillac, l'équipement de campings en piscines (Camping Le Vianon à Palisse – 19).
- Poursuite d'aménagements d'accueil fluvial (pontons Cité du Vin et River Cruise et Patiras, ponton à Arveyres dans le libournais) et autres restaurations (Canal d'Agen, Phare de Cordouan, berges Canal des deux mers).
- Lancement du projet de mise en tourisme fluvial de la Sèvre Niortaise à cheval sur les Deux-Sèvres, la Charente-Maritime et la Vendée.
- Accompagnement de l'emploi saisonnier, via le soutien aux programmes d'actions des plates-formes d'accueil des saisonniers ex-aquitaines, des Landes Nature Côte d'Argent, du Sarladais et du territoire de Lalinde.
- Soutien des programmes d'actions des filières professionnelles de l'Union des Métiers de l'Industrie de l'Hôtellerie et de la Restauration Nouvelle-Aquitaine, de l'Union Nationale des Associations du tourisme et des structures partenaires de la Direction (les Comités Régionaux de Tourisme, la Mission des Offices de Tourisme Nouvelle-Aquitaine, le Groupement d'Intérêt Public du Littoral Aquitain). Également la Confédération Pyrénéenne du Tourisme, du Syndicat Mixte de la Grande Dune, du Lac de Vassivière, de l'Union Régionale des Gîtes de France, des Petites cités de caractères.
- 41 études d'aides à la décision pour les collectivités et les entreprises touristiques afin de consolider leurs projets de développement d'activités touristiques
- 104 projets de création/modernisation d'hébergements touristiques ont été accompagnés et financés, dont 39 hôtels, 19 campings, 45 gîtes/chambres d'hôtes et une résidence touristique.
- 6 requalifications d'hébergements collectifs à vocation sociale à Bordeaux, Pau, Montignac, Laruns, Périgueux et Moliets.
- Accompagnement de deux grands projets touristiques structurants aquitains (dernière tranche de la Cité du Vin, et la réhabilitation de la télécabine de la Sagette à Laruns.)
- Organisation des douzièmes rencontres nationales du e-tourisme institutionnelles à Pau, évènement majeur du secteur touristique rassemblant plus de 850 congressistes et 2 000 connexions en streaming.
- Organisation des Rencontres Nationales du Numérique par le SPN (réseau des professionnels du numérique ex Poitou-Charentes) regroupant plus de 800 participants à Poitiers en décembre 2016, avec une déclinaison d'ateliers sur le thème du tourisme : stratégie web marketing, innovation dans le tourisme, transformation numérique des offices de tourisme,
- 15 territoires identifiés sur l'Appel à Projet « Structuration Touristique », correspondant à la politique touristique contractuelle ex-Aquitaine.
- Volet littoral : trois nouvelles stations (Saint-Jean-de-Luz/Guéthary, Seignosse, Lacanau) s'inscrivent dans le dispositif innovant Aménagement Durable des Stations.
- Volet montagne : élaboration du Plan Montagne 64 à l'initiative du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques et signature d'un protocole d'accord entre l'État, la Région et le Département. L'objectif étant le renforcement des coopérations au sein du Massif des Pyrénées et la déclinaison de la Convention Interrégionale du Massif des Pyrénées à l'échelle du Département.
- Renforcement de la coopération et de l'animation du Programme Opérationnel Interrégional du Massif des Pyrénées à travers, la signature d'une convention de partenariat entre la Région Occitanie, autorité de gestion du programme, et la région Nouvelle-Aquitaine.
- Volet emploi : poursuite de l'étude sur les caractéristiques de l'emploi saisonnier en Nouvelle-Aquitaine par l'INSEE en partenariat avec la Région.

12

NUMÉRIQUE

La Région poursuit son action volontariste pour le développement des infrastructures Très Haut Débit, des usages et services numériques sur le territoire régional. Dans une logique transversale au sein du pôle Développement économique et environnemental, les enjeux d'aménagement numérique du territoire, de compétitivité du tissu des entreprises, de structuration de filière, de dynamiques d'écosystèmes et d'innovation numérique, sont relevés à travers notamment le soutien à divers projets et permettent d'afficher une ambition forte. Le numérique est un levier important de la politique régionale, les fonds européens sur les trois Programmes Opérationnels y contribuent fortement.

PRINCIPALES ACTIONS

PROJETS NUMÉRIQUES

Un règlement d'intervention « extension de la couverture Très haut débit » (THD) unifié pour les 3 anciennes Régions a été voté le 13 avril 2016. Il prend en compte les actions publiques engagées antérieurement, vise à gommer les disparités des situations notamment au regard de la ruralité des territoires et des investissements privés. Il privilégie :

- Le recours très majoritaire à la seule technologie pérenne, la fibre optique à l'abonné FttH.
- Les organisations de l'action publique mutualisées dans une logique d'investisseur aménageur public.

La Société Publique Locale Nouvelle Aquitaine THD dont les actionnaires sont les 3 Syndicats mixtes, Périgord numérique, Lot et Garonne numérique et le Syndicat d'Équipement des Communes des Landes, maillon essentiel de la posture de mutualisation en investisseur public, est en ordre de marche. Elle a signé le 7 novembre 2016 :

- un contrat de services de 16 ans avec un partenaire privé pour réaliser les tâches opérationnelles d'exploitation et d'assistance à la commercialisation des réseaux FttH construits par ses actionnaires,
- les 3 premières délégations de service public de type affermage avec ses 3 primo actionnaires.

Les Syndicats mixtes Charente numérique et Dorsal (Limousin) ont délibéré favorablement sur le principe de devenir actionnaire de la SPL.

229 millions d'euros sont engagés sur les 5 prochaines années pour accompagner les projets THD des 12 départements. Entre 3 000 et 3 500 emplois (équivalent temps pleins) œuvreront sur ce chantier en 2020 et de personnes à former sur des nouveaux métiers en Nouvelle-Aquitaine. 600 000 prises FttH seront construites, et 120 000 prises cuivre seront améliorées par la technologie d'attente de montée en débit s'appuyant sur la fibre optique, à l'issue du programme régional THD. L'augmentation des ambitions de certains territoires notamment en matière de déploiement de la technologie FttH a été identifiée dès l'automne 2016 et porte ces nombres à respectivement 1 000 000 et 150 000.

CHIFFRES CLÉS

5 territoires de Nouvelle-Aquitaine ont été labellisés sur les thématiques majeures de la French Tech

229 M€ sont engagés sur les 5 prochaines années pour accompagner les projets THD des 12 départements

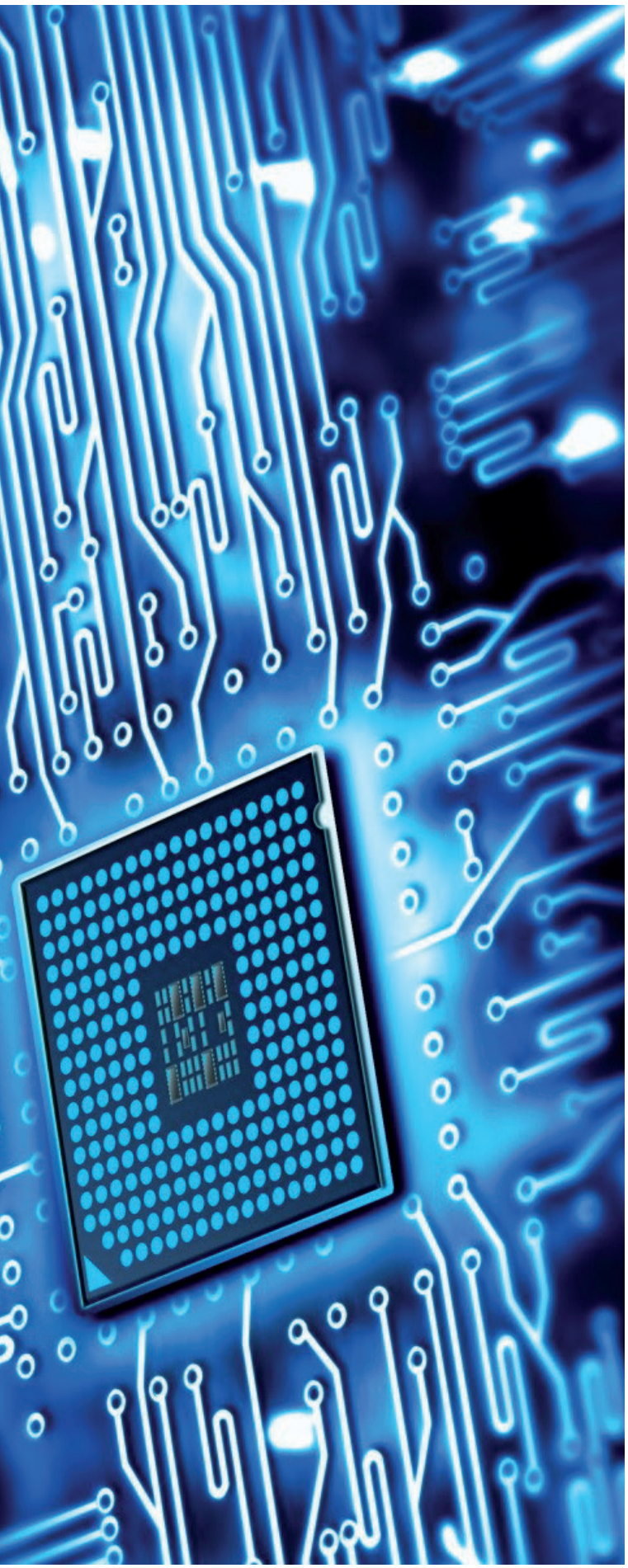

INNOVATION NUMÉRIQUE

Dans une logique de développement économique par le numérique, la Région Nouvelle-Aquitaine a lancé en 2016 un appel à projets dédié au prototypage numérique. La réalisation d'un prototype est l'une des phases essentielles de conception d'un produit ou d'un service numérique car il permet de valider des choix. L'objectif est de confirmer la faisabilité et de tester rapidement de façon partielle mais réaliste une innovation auprès des premiers utilisateurs, et donc auprès du marché, avant de lancer des investissements plus importants. Plus de 150 structures ont répondu à cet appel à projets sur l'ensemble du territoire régional : des entreprises et start-up bien sûr, mais aussi des associations et des collectivités locales. Les 34 projets retenus ont bénéficié d'une enveloppe globale de 1,65 million d'euros en investissement.

Parmi les projets soutenus, Blockchain Inspector (société OAK Invest, Charente) est une solution de lutte contre la fraude (vol d'identité, fraude financière, blanchiment d'argent, financement du terrorisme) dans la blockchain. Dans un tout autre domaine, OD&B (Haute-Vienne) développe Anilink, un appareil connecté permettant de suivre l'état de santé en temps réel du cheval. Le dispositif comporte à la fois un bracelet en plastique biocompatible non intrusif fixé sous la queue du cheval afin de minimiser les risques d'inflammation, paré de capteurs (accéléromètre, gyroscope, baromètre, capteur thermique, …) et une application pour suivre les mesures en temps réel. La société Quantor Innovation (Gironde) propose quant à elle une solution de prévention et de détection de chute de personne. Dans un contexte de vieillissement démographique, eSafeFloor s'inscrit dans le cadre de l'assistance et la sécurité de la mobilité de personnes seniors fragiles. Basée sur une technologie innovante brevetée, cette solution transforme l'énergie des pas ou d'une chute en énergie électrique permettant ainsi la numérisation de l'événement et la réaction définie associée.

FILIÈRE NUMÉRIQUE

Angoulême et Bordeaux sont reconnus comme des places fortes de l'image et du jeu vidéo français. La Région Nouvelle-Aquitaine se distingue également par le dynamisme des secteurs de la e-santé, du e-commerce ou encore de la mobilité intelligente. L'écosystème numérique régional est particulièrement riche, s'appuie sur des leaders mondialement reconnus, un tissu économique dense et diversifié, un réseau important d'universités et d'écoles spécialisées et des laboratoires de recherche de pointe. Afin de faire de la Nouvelle-Aquitaine une référence dans le secteur du numérique, la Région a annoncé en fin d'année 2016 le lancement d'une feuille de route ambitieuse pour accentuer son soutien à la filière en concertation avec les acteurs de l'écosystème.

5 territoires de Nouvelle-Aquitaine ont été labellisés sur les thématiques majeures de la French Tech. Ces labellisations sont une confirmation et une reconnaissance de la vivacité des écosystèmes des start-up numériques de Nouvelle-Aquitaine et vont permettre de structurer la filière numérique autour des thématiques émergentes sur les territoires.

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

35 Chèques Transformation Numérique ont été attribués en 2016. Le dispositif « Chèque Transformation Numérique », étendu en juin 2015 à la Nouvelle-Aquitaine, a permis d'engager des fonds européens et des fonds régionaux pour accélérer l'appropriation des outils numériques par les entreprises, leur permettant de devenir plus performantes. Dans une approche globale de stratégie d'entreprise envisagée à l'ère du numérique, ces accompagnements ont permis des déploiements de progiciels de gestion, d'outils de gestion de la relation client, de développement de nouveaux moyens de commercialisation… Adapté à chaque entreprise, l'accompagnement des salariés fait l'objet d'une attention particulière. L'articulation de l'action des différents acteurs dans ce domaine est en construction avec une activité accrue de l'agence régionale ADI Nouvelle-Aquitaine sur ce domaine et des pistes de collaboration étroites avec les réseaux consulaires.

TERRITOIRES NUMÉRIQUES

Lancement d'un AMI pilote tiers-lieux

Les Régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes se sont accordées pour mettre en place dès 2016 un dispositif pilote commun d'une durée de 1 an pour faire converger leurs politiques régionales en faveur des tiers-lieux. Au total, 52 projets sont remontés des territoires. 14 projets ont été soutenus pour une aide globale de 788 000 € et 30 % d'aide moyenne, soit un coût total de 2 623 000 €. Un nouvel AMI a été initié (2017-2018) à partir du bilan de ce premier appel pilote.

Ouverture d'un AMI e-santé

En avril 2016, la Région a lancé un AMI e-santé ouvert pendant 2 ans aux projets de développement de pratiques numériques collaboratives portés par des groupements de professionnels de santé médicaux et médico-sociaux pour un budget de 1 300 000 €. Le soutien au déploiement d'activités de Télémédecine étant particulièrement signalé. Le projet de l'association Agir Pour La Télémédecine est soutenu à hauteur de 98 000 € pour faire émerger et valoriser les projets des territoires.

CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC TV7

Le contrat d'objectifs et moyens (COM) 2014-2017 avec la télévision locale TV7 s'est poursuivi avec un programme de tournages étendu en 2016 au territoire de la Nouvelle-Aquitaine. Développement économique, formation professionnelle, sujets de société, tourisme et culture ont ainsi fait l'objet d'une soixantaine de nouveaux numéros pour les magazines thématiques « Modes d'emplois », « Découvertes », Kaléidoscope » et « Première séance ». En parallèle, 4 appels à projets lancés par TV7 ont permis de sélectionner des projets issus de la production audiovisuelle régionale. L'intervention de la chaîne aura ainsi permis de lancer la réalisation d'œuvres de court-métrage d'animation et fiction, de documentaires et du magazine d'intérêt culturel « Moovement », en ouvrant aux structures de production retenues l'accès au fonds de soutien régional et aux aides sélectives du CNC. Comme « Maman(s) » de Maïmouna Doucouré (Bien ou Bien Productions) qui a obtenu le César du Meilleur court métrage 2017.

Le volet producteur du COM TV7 en 2016 a permis, au travers de 4 appels à projets, d'expertiser 47 projets et de financer pour 1,146 M€ de budgets de production cumulés 12 œuvres qui sont en cours de réalisation.

13 FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

L'élévation des compétences et des niveaux de qualification des demandeurs d'emploi en lien avec les besoins des entreprises constitue le point central de la politique de Formation Professionnelle.

En 2016, la Région a :

- fait de la formation professionnelle un véritable instrument régional au service des actifs,
- été un acteur central des politiques de formation professionnelle et d'accès à l'emploi,
- rendu plus efficace encore ses actions en faveur de la formation professionnelle continue et plus efficient les moyens mis en œuvre,
- mobilisé spécifiquement des moyens en faveur des publics les moins qualifiés et les plus éloignés de l'emploi (dont les détenus, les chômeurs en situation de handicap…).

Plus de 56 500 demandeurs d'emploi ont ainsi bénéficié d'un parcours de formation financé par la Région, tous dispositifs confondus. Dès 2016, un premier travail d'harmonisation de l'offre régionale de formations et de services a donné lieu à une meilleure lisibilité et adaptation des réponses apportées à la diversité des situations et des parcours.

2016 : DE NOUVEAUX BESOINS DE FORMATION PRIS EN COMPTE PAR LA RÉGION

En application de la loi du 5 mars 2014 sur la formation professionnelle, l'emploi et la démocratie sociale, la Région a été confortée dans son rôle de pilote et de coordonnatrice des politiques d'orientation et de formation professionnelle tout au long de la vie. 2016 a constitué la deuxième année de mise en œuvre de compétences régionales renforcées au bénéfice de la formation des personnes les plus éloignées de l'emploi ou de la qualification, ainsi que de « publics spécifiques » (détenus et demandeurs d'emploi handicapés). La mise en œuvre de ces compétences s'est traduite par la contractualisation d'un marché Nouvelle-Aquitaine afin d'assurer à la fois un renouvellement et une continuité de l'offre de formation pour les maisons d'arrêt, les centres de détention et les centres pénitentiaires. La Région a formalisé ses relations avec l'Administration Pénitentiaire avec laquelle elle a signé une convention définissant les modalités de partenariat.

LA FORMATION DES SALARIÉS, UN FINANCEMENT PARTENARIAL

La Région contribue au financement d'actions de formation en faveur des salariés des entreprises. Elle intervient selon deux modalités : dans le cadre de partenariats avec des branches professionnelles et des OPCA (organismes paritaires collecteurs agréés) et dans le cadre de soutien direct aux plans de formation des entreprises.

Dans ce cadre, 1 648 entreprises ont été aidées pour maintenir ou renforcer les compétences de 14 640 salariés dont 21 salariés dans le cadre du programme Usine du Futur au sein de 2 entreprises dans le secteur de la Métallurgie et 3 entreprises dans le secteur du Bois Papier ameublement.

À titre d'exemple, un nouvel accord-cadre Nouvelle-Aquitaine pour le développement de l'Emploi et des compétences des salariés des industries de la Métallurgie (2016-2019) a été mis en œuvre.

Cet accord intègre notamment les actions de formation concourant à l'amélioration de la performance industrielle et de l'industrie du futur/Usine du Futur ainsi qu'à la transformation des entreprises par le numérique.

CHIFFRES CLÉS

(Plus de) **56 500** demandeurs d'emploi ont bénéficié d'une formation financée par la Région

78 % ont bénéficié d'une action collective

53 % des stagiaires ont été rémunérés par la Région pour un coût total de 67 660 000 €

220 métiers couvrant l'ensemble de l'offre de formation

(En moyenne) **65 %** stagiaires de formation qualifiantes ont travaillé dans les 6 mois qui ont suivi leur sortie de formation

220 M€ dépensés au titre de la formation professionnelle continue en 2016

50 % augmentation des places disponibles sur le Plan Régional des Formations en lien avec le Plan 500 000

UNE OFFRE RÉGIONALE DE SERVICES RENOUVELÉE À L'ATTENTION DES PERSONNES LES PLUS ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI

L'année 2016 a vu la mise en opérationnalité d'une offre cohérente de services visant à offrir toutes les conditions de réussite pour l'accès à la qualification ou à l'insertion professionnelle. La Région – site de Limoges - a choisi de recourir à « l'habilitation de service public », modalité d'intervention permise par la loi du 5 mars 2014, pour financer des actions d'insertion et de formation professionnelle à destination des jeunes et des adultes rencontrant des difficultés d'apprentissage ou d'insertion. Au sein de ce bouquet de services, le demandeur d'emploi, orienté par les prescripteurs habituels (Pôle emploi, Missions Locales, Cap Emploi…), a un interlocuteur unique, garant de la continuité de son parcours. Depuis janvier 2016, le bénéficiaire se voit proposer, en fonction de ses besoins, un programme personnalisé de formation de premier niveau, élaboré à partir d'une panoplie d'outils (aide à la définition de projet professionnel ou de formation, découverte des métiers, acquisition de savoirs de base, lutte contre l'illettrisme, préqualification, accompagnement VAE…).

UNE OFFRE DE FORMATIONS QUALIFIANTES POUR LES PERSONNES À LA RECHERCHE D'EMPLOI

Cette offre articule des lots départementaux permettant une proximité d'accès et une couverture territoriale pour les premiers niveaux de certification et des lots régionaux garantissant une offre structurante dans les domaines du bâtiment, des travaux publics, de l'industrie, du génie thermique et climatique, du service aux entreprises et du service aux particuliers. Avec plus de 180 certifications différentes, cet ensemble permet l'accès à de nombreux métiers et s'appuie sur des plateaux techniques performants. Sur les premiers niveaux de certification, les bénéficiaires ont le choix entre plusieurs voies de certification (CAP, titres professionnels, certificats de qualification professionnels) permettant des parcours individualisés dans leur contenu, leur modalité pédagogique (notamment pour les personnes en situation de handicap) et leur durée pour les stagiaires ayant déjà des acquis ou recherchant seulement quelques modules de formation.

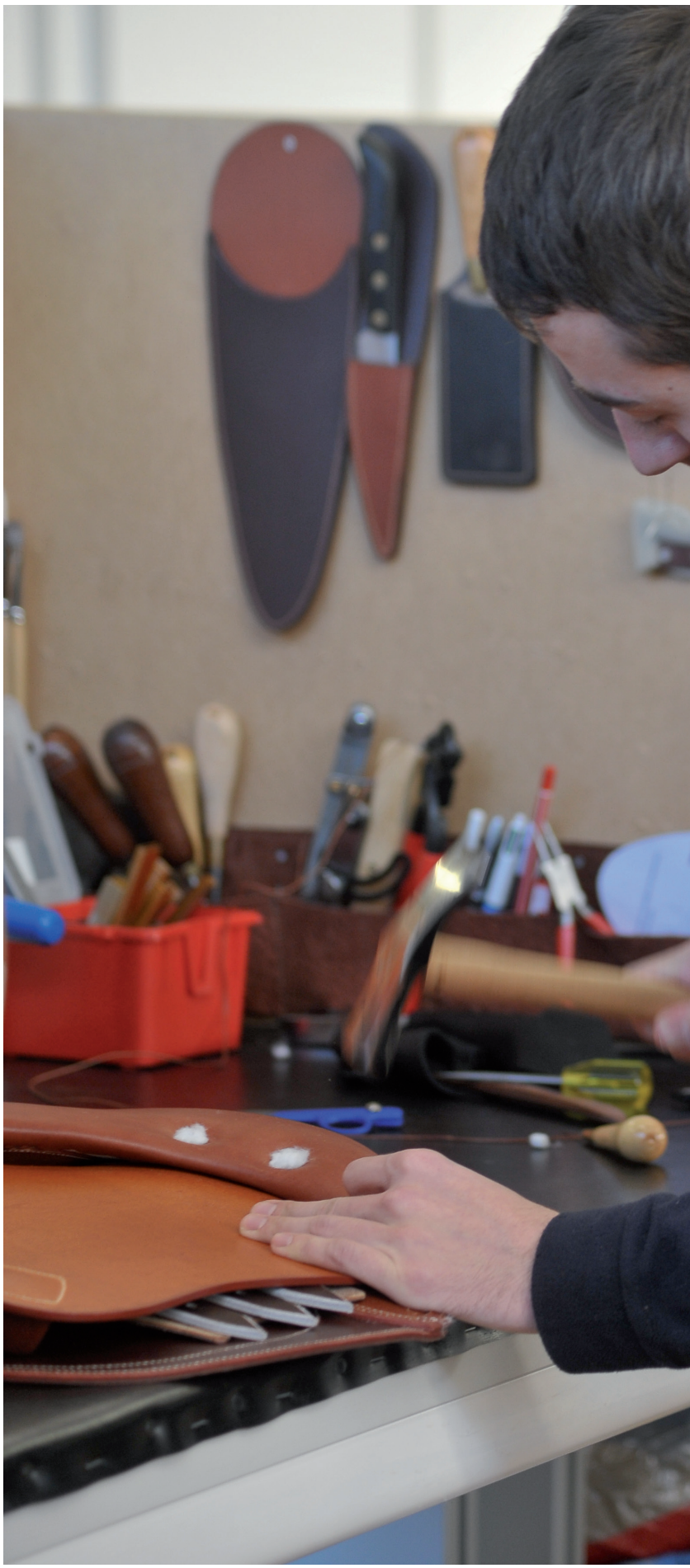

FAIT MARQUANT

Plan 500 000

La Région Nouvelle-Aquitaine s'est engagée pleinement aux côtés de l'État, de Pôle emploi et des partenaires sociaux pour mettre en œuvre le plan 500 000 entrées en formations supplémentaires. L'offre de formation régionale a été augmentée de 50 %, soit 17 777 entrées en formation supplémentaires en 2016, portant le nombre de stagiaires à 56 498 sur l'ensemble du territoire Nouvelle-Aquitaine. La mise en œuvre du plan 500 00 a permis de renforcer le travail sur la saturation des places vacantes de formation et de travailler à une commande unique pour la Région Nouvelle-Aquitaine :

- 5 400 parcours de formations achetés, sous la forme d'abondement de marchés existants
- 9 100 nouveaux parcours de formations achetés,
- 4 500 salariés formés
- Des expérimentations notamment dans le domaine du numérique, qui permettront de préfigurer un plan régional des formations « numériques », en 2017.

14

ORIENTATION ET EMPLOI

L'action régionale s'est déjà traduite par des réalisations nouvelles ou confortées, en appui des politiques régionales de l'apprentissage, de l'éducation et de la formation professionnelle :

- Développement et mise en cohérence d'outils d'information à travers :
  - un plan d'actions Région-Rectorat, un partenariat affirmé avec l'ONISEP
  - les outils de connaissance des métiers et des filières des Carif-Oref
- Développement du maillage territorial des espaces d'accueil et d'information mutualisés (fin 2016, on compte 33 Espace Métiers Aquitaine, 20 Espaces Régionaux d'Orientation et 1 Cité des métiers et ses 4 centres associés).
- Coordination des opérateurs du Conseil en Évolution Professionnelle (CEP) : pilotage d'un comité de coordination à l'échelle Nouvelle-Aquitaine, élaboration d'une convention Région-opérateurs, définition d'un plan d'actions et mise à disposition d'une cartographie des lieux d'accueil.
- Une première étape vers l'harmonisation de partenariat entre la Région et les 43 Missions Locales de Nouvelle-Aquitaine qui ont accompagné en 2016 près de 104 000 jeunes de 16 à 25 ans.
- Programmation régionale des salons et forums de l'orientation vers tous les publics, en lien avec les Olympiades des Métiers.

CHIFFRES CLÉS

33	Espaces Métiers Aquitaine (EMA)
20	Espaces régionaux d'Orientation
1	Cité des métiers
4	Centres associés
43	Missions Locales
104 000	Jeunes accompagnés

@Alban Gilbert

FAIT MARQUANT

Demande de délégation de la coordination des acteurs du service public de l'emploi

En matière d'accompagnement des demandeurs d'emploi, les compétences des Régions ont été renforcées par la loi NOTRe. Dans ce cadre, en 2016, la Région Nouvelle-Aquitaine s'est attachée à la mise en cohérence des outils et au maintien des démarches de coordination des acteurs, pour réunir les conditions d'une feuille de route unique pour le service public de l'orientation. Partant du constat d'un système émietté et complexe, la Région Nouvelle-Aquitaine a sollicité auprès de l'État, la délégation de la coordination des acteurs du service public de l'emploi.

15 FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

Le secteur sanitaire et social constitue un levier important d'aménagement pour développer l'attractivité des territoires et participer à la vitalité du tissu économique local.

L'évolution de la démographie, le vieillissement de la population et le phénomène de « désertification médicale » vont représenter un défi considérable au cours des prochaines décennies. Tous ces changements nécessitent une évolution des pratiques de coordination et des organisations pour répondre au besoin en soins de proximité et en accompagnement social.

PRINCIPALES ACTIONS

ACCOMPAGNER LES ENJEUX STRATÉGIQUES POUR L'EMPLOI, LA COHÉSION SOCIALE ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

Au travers de l'accompagnement des écoles et instituts de formation accueillants **15 378 élèves étudiants et demandeurs d'emploi**, la Région, en lien avec l'Agence Régionale de Santé, les hôpitaux, les acteurs du travail social et les établissements concernés, inscrit son engagement dans un contexte réglementaire en pleine évolution :

- La loi du 5 mars 2014 élargit le champ de compétences des régions en leur confiant l'agrément des formations en travail social et le financement de toutes les formations agréées hormis les formations de salariés.
- La poursuite de l'universitarisation des formations paramédicales et notamment les infirmiers anesthésistes, les ergothérapeutes, les manipulateurs en électroradiologie, les podologues et les kinésithérapeutes.

UN SCHÉMA OPÉRATIONNEL POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DE DEMAIN

L'adaptation de l'appareil de formation aux besoins du territoire est une priorité régionale. Autour du Conseil régional, de l'Agence Régionale de Santé, de la direction de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale, de l'Université, des représentants des instituts de formation, les travaux préparatoires à l'élaboration du schéma des formations sanitaires et sociales ont été lancés. Ils ont été pensés en lien avec les feuilles de route « Santé » et « Silver économie ».

Un effort particulier a été également réalisé de manière à accompagner le processus d'universitarisation des formations : développement TIC/simulation dans les formations paramédicales.

Des travaux ont été réalisés par chacun des trois CARIF/OREF : enquête d'insertion des sortants de formations sur les trois ex-territoires, évaluation des besoins en crèche dans le secteur de la petite enfance en ex-Aquitaine.

CHIFFRES CLÉS

12 423 formés dans le secteur sanitaire

2 955 formés dans le secteur social

VERS UNE HARMONISATION DES PROCÉDURES BUDGÉTAIRES

Les procédures contradictoires, à périmètre essentiellement budgétaire, ont été renforcées afin de mieux concentrer les financements régionaux en direction des étudiants en formation initiale. Les dialogues de gestion se sont aussi poursuivis dans un esprit constructif. Un appui a été engagé avec un cabinet conseil pour consolider notre relation avec l'ensemble des établissements afin d'optimiser nos décisions budgétaires.

UNE PRÉSENCE ACTIVE DE LA RÉGION SUR LES SITES DE FORMATION

La Région a renforcé sa présence dans le suivi des différents instituts de formations. Cette participation active permet de renforcer les cohérences nécessaires entre le schéma régional, les besoins des territoires et l'ensemble des formations dispensées sur le territoire.

FAITS MARQUANTS

- Le taux d'insertion des aides-soignants reste toujours important (95 %). Le partenariat de financement de ces formations entre la Région Nouvelle-Aquitaine et Pôle Emploi a donc été poursuivi. Ainsi Pôle Emploi Aquitaine a pris en charge la gratuité de 500 parcours pour des demandeurs d'emploi en apportant une aide financière de 1 500 000 € (Aquitaine et Limousin).
- Le soutien au projet du Campus de Vanteaux à Limoges a été décidé : ce sont près de 1 000 apprenants qui bénéficieront d'un nouvel espace de formation conçu pour les préparer à exercer dans un contexte en mutation : développement de l'e-santé et des soins ambulatoires, révolution numérique, coopérations renforcées entre professionnels de la santé et du travail social.

Accompagner le parcours de réussite des jeunes quel que soit leur statut et faciliter leur insertion sur le marché de l'emploi, en apportant une attention particulière à ceux qui ont le moins d'opportunités, constituent des priorités de l'action régionale.

Permettre aux 200 000 lycéens Néo-Aquitains d'étudier, de vivre leur scolarité dans les meilleures conditions, de trouver un emploi à la hauteur de leurs ambitions, leur donner pleinement confiance en l'avenir et élever leur niveau sont missions essentielles de la Région. Des moyens financiers importants sont mobilisés, comme chaque année, pour assurer aux 200 000 lycéens accueillis les meilleures conditions d'accueil, d'études et de confort dans leur vie scolaire.

La construction, l'aménagement et la rénovation des lycées participent à l'élaboration d'une offre éducative de qualité, dans une logique d'adaptation aux évolutions démographiques et d'amélioration des performances environnementales. L'année 2016 a été consacrée à la définition pour les cinq prochaines années du programme d'investissement de la Nouvelle-Aquitaine dans les lycées.

La Région poursuit également une politique volontariste en matière d'hébergement, de restauration, de lutte contre le décrochage scolaire.

La Région s'est attachée à assurer une continuité de service pour les lycées dans cette première phase de la fusion (dotations de fonctionnement, équipement) et à harmoniser déjà un certain nombre de dispositifs : extension du dispositif « Aide aux devoirs » à la Nouvelle-Aquitaine, extension de l'ENT au territoire du Limousin, définition d'une carte des formations à l'échelle Nouvelle-Aquitaine.

Les actions déployées au soutien de l'apprentissage, voie de formation privilégiée pour l'insertion professionnelle des jeunes se sont renforcées et structurées au cours de l'année 2016. L'ambition de la Nouvelle-Aquitaine en la matière s'est traduite par l'adoption d'une feuille de route au printemps 2016 qui conforte les moyens accordés afin d'encourager le recours à l'apprentissage par les entreprises et d'offrir aux apprentis les meilleures chances de réussite.

Enfin, la politique jeunesse de la Nouvelle-Aquitaine s'est concrétisée par la création d'une nouvelle Direction de la Jeunesse, et par l'adoption d'un certain nombre de textes fondateurs, notamment sur la mobilité.

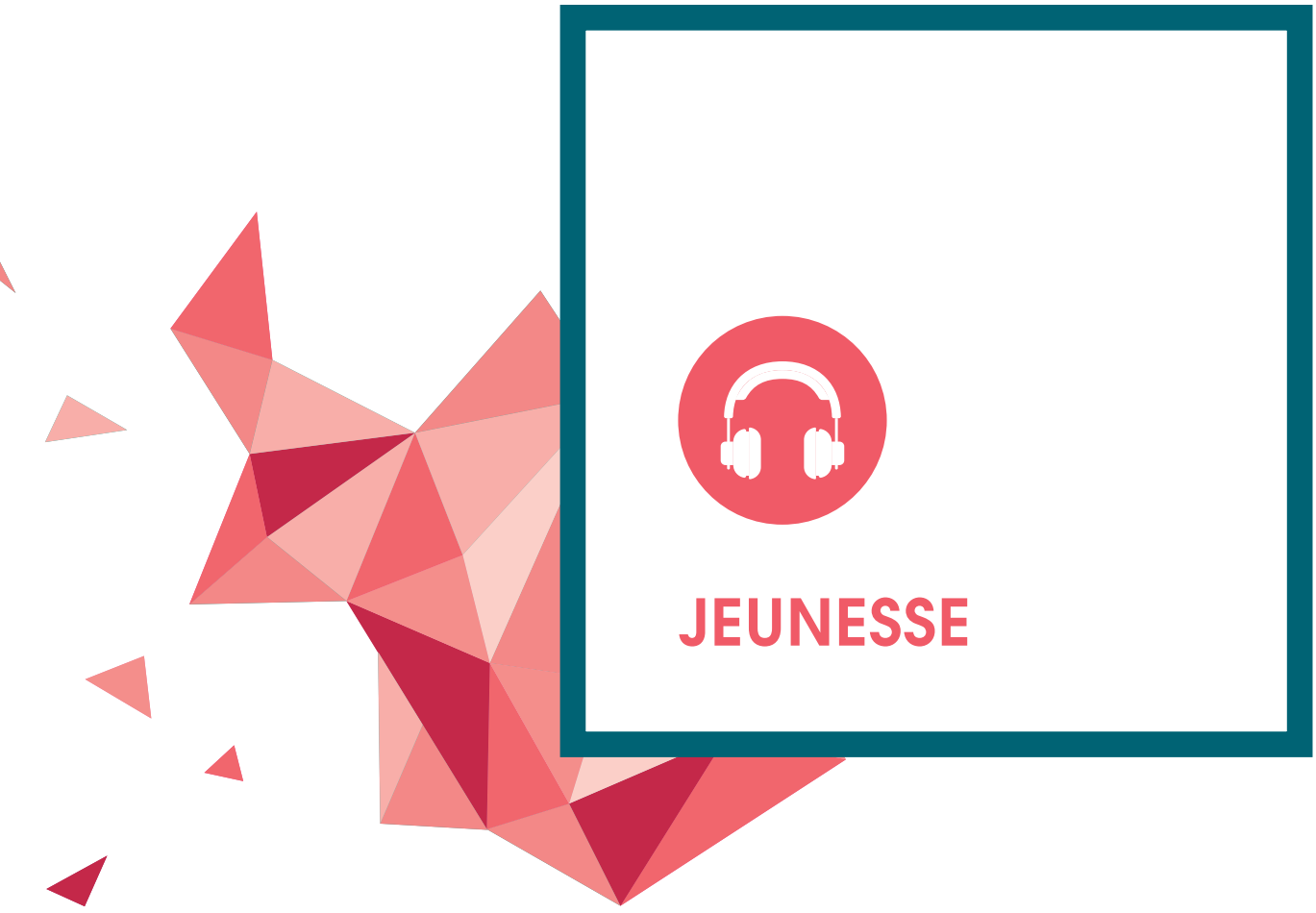

JEUNESSE

chiffres clés 2016

115

CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS

36 685 APPRENTIS AU 31 DÉCEMBRE 2016

SOIT 4 % D'AUGMENTATION PAR RAPPORT 2015

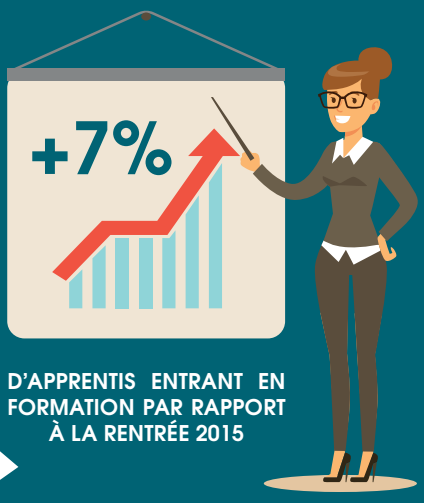

D'APPRENTIS ENTRANT EN FORMATION PAR RAPPORT À LA RENTRÉE 2015

64%

C'EST LE TAUX D'INSERTION DES APPRENTIS EN 2016

+4 POINTS PAR RAPPORT À 2015

82%

DE TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS

25 MILLIONS DE REPAS ONT ÉTÉ SERVIS DANS LES LYCÉES DE NOUVELLE-AQUITAINE

296 LYCÉES

4 000 000 M²

43 MISSIONS LOCALES

104 000
JEUNES ACCOMPAGNÉS

671

DIPLÔMES OU
CERTIFICATIONS PRÉPARÉS

DOTATIONS ATTRIBUÉES AUX LYCÉES PUBLICS EN 2016

72.65 M€

33 ESPACES MÉTIERS AQUITAINE (EMA)

20 ESPACES RÉGIONAUX D'ORIENTATION ET 1 CITÉ DES MÉTIERS ET SES 4 CENTRES ASSOCIÉS

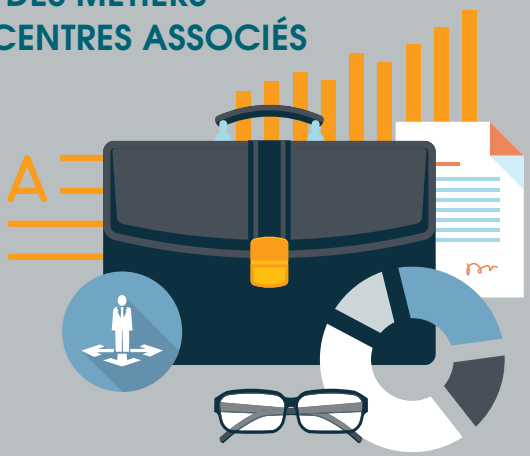

1 APPRENTISSAGE

La Région a placé le soutien à l'emploi et à l'innovation au cœur de son projet. Pour cela, elle entend mener une action volontariste en faveur de l'éducation, de l'orientation et de la formation professionnelle tout au long de la vie. Le développement de l'apprentissage s'impose naturellement comme une pièce maîtresse de cette politique ; parce qu'il s'agit d'une compétence pleine et entière de la Région, mais aussi parce que cette voie de formation est une voie d'excellence pour l'accès à la qualification et à l'emploi.

L'objectif est d'augmenter le nombre d'apprentis de 50 % d'ici la fin du mandat. Pour cela, il convient d'agir de manière coordonnée sur tous les leviers dont nous disposons. C'est ainsi que la feuille de route pour le développement de l'apprentissage en Nouvelle-Aquitaine, adoptée à la quasi-unanimité lors de la plénière du 27 juin 2016, fixe le cadre d'actions de la Région pour les années à venir.

PRINCIPALES ACTIONS

La feuille de route pour le développement de l'apprentissage est ambitieuse et propose un **plan d'actions organisé autour de 7 axes** :

1. **Favoriser l'accès des jeunes à l'apprentissage**, grâce à une politique de promotion forte et unifiée, et au déploiement de nouveaux outils d'orientation.
2. **Encourager le recours à l'apprentissage par les entreprises,** grâce à :
   - L'animation d'un réseau de développeurs qui doivent devenir les relais de la politique régionale de l'apprentissage sur le terrain.

- L'adoption au 1er juillet 2016 d'un dispositif d'aide aux employeurs harmonisé, simple et lisible, correspondant à une prime de 1 000 euros par année de formation par apprenti pour toutes les entreprises de moins de 11 salariés ; à une autre prime de 1 000 euros par le recrutement d'un apprenti supplémentaire pour les entreprises de moins de 250 salariés.
- Grâce à une posture d'exemplarité qui conduira notre collectivité à former 150 apprentis cette année contre 94 en 2015.

3. **Offrir aux apprentis les meilleures chances de réussite,** grâce notamment à la mise en place de nouveaux dispositifs à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine relatifs au transport, à l'hébergement et la restauration des apprentis mais aussi à la fourniture d'un premier équipement professionnel aux nouveaux apprentis inscrits dans une formation de niveau V ou IV le nécessitant ou encore le Fonds Social Apprentis ouvert à des jeunes rencontrant des difficultés pouvant remettre en question la poursuite de leur formation.
4. **Poursuivre l'investissement pour moderniser l'appareil de formation,** facteur important d'attractivité pour les formations dispensées par la voie de l'apprentissage.
5. **Renouveler l'offre de formation par apprentissage** et l'adapter aux nouveaux défis de l'économie régionale et nationale.
6. **Préparer un nouveau cadre contractuel entre les CFA et la Région,** qui sera un levier très important pour l'application de la nouvelle politique régionale.
7. Soutenir l'expérimentation et l'innovation, pour garantir une amélioration constante de la qualité de la formation et de l'accompagnement des apprentis.

Outre l'adoption de la feuille de route, un plan de mobilisation pour le développement de l'apprentissage a été mis en place à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine dès la rentrée 2016.

Ainsi, un programme d'événements sur la Nouvelle-Aquitaine a été initié de manière à favoriser la mise en relation entre les jeunes et les offreurs de contrats d'apprentissage en début et en fin de campagne.

Un plan de communication a été construit sous la bannière *« L'apprentissage ça rapporte »* élargie au nouveau périmètre territorial. Ainsi, quatre encarts presse ont été diffusés sur les journaux de la Nouvelle-Aquitaine en mai, juin, septembre et novembre. Des outils de promotion pour les forums et salons ont été réalisés (kakémonos, flyers, affiches…).

Les bourses de l'alternance ont été regroupées sous un portail unique via le site institutionnel de la Région www.Nouvelle-Aquitaine.fr/bourse-alternance.html pour les 12 départements.

Un guide unique de l'apprentissage « Rentrée 2016 » a été distribué dès le mois de juillet auprès de tous les acteurs de la formation Nouvelle-Aquitaine. Il a été réalisé en partenariat avec l'ONISEP et les CARIF OREF des 3 territoires. Il regroupe toute l'offre de formation par apprentissage accessible à la rentrée 2016.

FAITS MARQUANTS

Les premiers règlements d'intervention Nouvelle-Aquitaine

En adoptant la feuille de route pour le développement de l'apprentissage, le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine a placé ce dispositif de formation initiale au cœur de son action en faveur de l'éducation, de l'orientation et de la formation professionnelle tout au long de la vie.

Afin d'offrir aux apprentis les meilleures chances de réussite, la Région a décidé d'harmoniser ses dispositifs d'aides au transport, à l'hébergement et à la restauration, au 1er équipement.

La Région a également mis en place un fonds social apprentis (FSA). Son objectif est de soutenir les apprentis qui connaissent des difficultés financières ponctuelles pour leur permettre de poursuivre leur formation dans de bonnes conditions et de prévenir les ruptures de contrat. Le montant total de l'aide apporté par année de formation est de 750 € maximum. Les centres de formation peuvent accompagner les jeunes concernés dans la constitution et le dépôt de leur dossier.

@Francoise Roch

CHIFFRES CLÉS

115 Centres de Formation d'Apprentis

375 Sites de formation

36 685 apprentis au 31 décembre 2016 soit 4 % d'augmentation par rapport à l'année antérieure

+7 % D'apprentis entrant en formation par rapport à la rentrée 2015

671 Diplômes ou certifications préparés

64 % Taux d'insertion des apprentis en 2016 (+4 points par rapport à 2015)

82 % Taux de réussite aux examens

Une carte des formations renouvelée

À la rentrée 2016, 127 nouvelles formations ont ouvert par la voie de l'Apprentissage en Nouvelle-Aquitaine, confortant une offre de 1 798 formations préparant à 691 certifications différentes.

En 2016, dans le cadre de la préparation de la carte des formations professionnelles initiales par apprentissage, la Région a décidé de moderniser l'offre de formation pour répondre aux besoins de l'économie régionale, favoriser l'équilibre, le développement et les dynamiques des territoires tout en assurant la cohérence de la carte des formations toutes voies confondues. Ainsi, 134 nouvelles formations ouvriront à la rentrée 2017 dont :

- 19 ouvertures pour 235 places dans le secteur du bâtiment permettant d'orienter l'offre vers les métiers qui portent les fortes mutations technologiques et environnementales.
- 18 formations nouvelles aux métiers de la métallurgie, de l'automatisme, de l'électronique, des matériaux et industries de process pour accompagner le besoin en compétences des industries régionales et offrir des qualifications synonymes d'insertion dans l'emploi aux jeunes.

@Bonnaud Guillaume

Des plateformes PRAXIBAT pour former les professionnels de demain…

Le Grenelle de l'environnement a fixé des exigences très ambitieuses de performance énergétique pour le secteur du bâtiment. Ainsi, depuis 2012, l'ADEME lance des appels à projets « PRAXIBAT » auprès des établissements de formation et finance la partie pédagogique alors que la Région finance les travaux.

L'objectif est de favoriser un développement de l'offre de formation en adéquation avec les besoins en compétences nouvelles des entreprises. Il vise des personnes en formation initiale ou continue, de niveau IV et V (CAP à BAC PRO) auxquels sont apportées des compétences complémentaires dans les domaines thermiques, hygrométriques, de l'étanchéité à l'air, énergétique avec une approche environnementale.

En 2016, Alain Rousset et le Recteur ont inauguré la plateforme du lycée Léonard de Vinci à Blanquefort en Gironde en présence de tous les partenaires. Ce projet est exemplaire tant sur le plan des publics concernés (formation initiale, apprentissage, formation continue) que sur le plan de la coopération entre un établissement public de l'Éducation Nationale et un CFA de statut privé.

La Région investit dans la modernisation des CFA…

La construction du CFA de Lagord sous maîtrise d'ouvrage Région (Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente-Maritime) a débuté en 2016. Ce CFA accueillera plus de 1 500 apprentis dès la rentrée 2018 dans les domaines des services, des métiers de bouche, de l'hôtellerie-restauration. La Région consacre 10,6 m € à ce projet.

Le nouveau bâtiment du CFA de la Chambre des Métiers de la Gironde a été inauguré en février 2016 pour accueillir près de 900 apprentis. Ce bâtiment fait la part belle à l'innovation technologique et numérique dans le domaine des équipements sur les secteurs automobiles et beauté. Son originalité relève de son organisation modulable permettant de s'adapter à l'évolution des effectifs, des formations ou encore à l'accueil de publics différents. Le Région a consacré 7,6 m € à cette construction.

… dans la rénovation et la construction des plateaux techniques…

La rénovation des ateliers du CFA Bâtiment Limoges a débuté en milieu d'année 2016. Au désamiantage, à la mise en accessibilité, à l'isolation thermique, à la réfection de la toiture… viendront s'ajouter un réaménagement complet des ateliers. Ce dernier permettra de remplacer les box par des espaces ouverts permettant aux différents corps de métiers de travailler ensemble en simulant de vraies zones de chantiers. La Région co-finance ce projet à hauteur de 1 M€ ;

La construction de la tonnellerie pédagogique au CFA du Lycée agricole de Blanquefort en Gironde s'est achevée en 2016. Elle a été financée intégralement par la Région (940 K€). Ce bâtiment de 410 m² de surface utile s'ancre parfaitement dans le territoire néo-aquitain et va fournir des conditions de travail optimales à ses utilisateurs.

… et dans la construction de structure d'hébergement

La résidence habitat-jeunes « L'Amarr'haj » à Poitiers a été achevée, inaugurée et mise en service début 2016. Elle permet d'offrir 171 places d'hébergement de qualité. 95 apprentis du CFA de la CCI de la Vienne, du CFA Industriel Poitou-Charentes et du CFA des Compagnons du Devoir Poitou-Charentes ont ainsi été accueillis. La Région a co-financé le projet à hauteur de 1,5 M€.

2 CONSTRUCTION DANS LES LYCÉES

La Nouvelle-Aquitaine, ce sont 296 lycées, 4 000 000 m² construits, d'où la nécessité de maintenir ce patrimoine éducatif en bon état et de soutenir l'effort d'investissement à un niveau élevé. Cet engagement s'est traduit, en 2016, par la poursuite de l'adaptation du lycée aux évolutions et attentes de la société. Comme chaque année, plusieurs centaines d'opérations ont ainsi été lancées dans les Établissements Publics Locaux d'Enseignement, programmées et réalisées en lien avec les usagers, en prenant en compte les besoins liés à l'évolution de la carte des formations, au développement des Environnements Numériques de Travail, aux effectifs et à l'évolution du patrimoine.

Enfin, en 2016, les actions menées par les 3 sites ont permis de faire converger les modalités de dévolution de la commande publique, favorisant ainsi l'activité économique, l'emploi et le développement équilibré des territoires.

L'ensemble de ces actions de concertation, de connaissance du patrimoine, d'adaptation des réponses aux besoins de la communauté éducative, qui se poursuit, a notamment permis de préparer en 2016 le Programme Prévisionnel d'Investissement 2017-2021 dans les lycées Nouvelle-Aquitaine qui a été voté à l'unanimité lors de la première assemblée plénière de 2017.

PRINCIPALES ACTIONS

UN PLAN ANNUEL DE TRANSITION POUR LES LYCÉES PUBLICS

Dans le cadre de la fusion et de l'harmonisation en cours des politiques de la Région, un programme annuel des investissements, prolongeant d'un an les programmes des anciennes régions, a été mis en place en 2016.

Ce plan a permis la poursuite des opérations engagées pour les mener à leur terme dans les meilleurs délais, l'engagement de nouvelles opérations répondant aux mêmes orientations ainsi que l'initiation d'opérations sur les enjeux nouveaux qui se développeront dans le Programme Pluriannuel des Investissements 2017-2021.

Toutes ces opérations se sont attachées à l'amélioration des conditions pédagogiques, de la restauration et de l'hébergement, ainsi que de l'environnement de travail des professionnels participant à l'action éducative dans les établissements. De nouvelles classes ont été mises à disposition, des travaux d'amélioration ont été réalisés principalement dans les locaux d'hébergement et de restauration, visant à accueillir de plus en plus d'élèves, mais aussi à faciliter le travail quotidien des personnels techniques.

Soucieuse de répondre à l'évolution démographique et aux enjeux de proximité sur un territoire aussi vaste que l'Autriche, la Région a engagé les études pour la création de nouvelles places d'internats, l'ouverture de nouvelles classes, de nouvelles formations. Quels que soient leur montant et leur nature, ces opérations ont intégré la composante environnementale ainsi que les préoccupations économiques et sociales.

L'année 2016 s'est caractérisée par une affectation massive d'autorisations de programme dans le respect des engagements pris par la collectivité lors du vote de son Agenda d'Accessibilité Programmée, traduisant la volonté de la Région pour la mise aux normes de son parc dans les meilleurs délais. De plus, si ces travaux répondent à une obligation réglementaire, ils apportent aussi une réelle amélioration des conditions de vie pour tous, avec des équipements repensés, modernisés, rénovés.

Opérations significatives livrées en 2016 :

- Lycée Laure Gatet à Périgueux (24)
  Fin de la dernière phase de restructuration bâtiments B et C, coût 6,7 M€.
- Lycée Anatole de Monzie à Bazas (33)
  Création d'un parvis, d'une entrée, d'un atelier pour les agents et d'un espace gymnique, coût 4,06 M€.
- Lycée Estève à Mont de Marsan (40)
  Restructuration de l'externat et de l'administration. Marque la fin de la restructuration complète de l'établissement, coût 8 M€.
- Lycée Palissy à Agen (47)
  Restructuration du pôle sciences coût 1,9 M€
- Lycée Georges Leygues à Villeneuve-sur-Lot (47)
  Restructuration de la demi-pension (partie technique : self, cuisson, laverie) coût 3,5 M€
- Lycée Louis Barthou à Pau (64)
  Mise à niveau du service restauration et construction de locaux des agents coût 3,9 M€

FAIT MARQUANT

Traitement de la pénibilité au travail : le Plan laverie

La Région, soucieuse d'améliorer les conditions de travail de ses personnels dans les lycées, et notamment au sein des espaces de laveries, a souhaité favoriser l'adaptation des locaux, développer de nouveaux équipements dans une nouvelle organisation. Les travaux et les équipements sont étudiés et réalisés avec l'objectif de réduire la pénibilité du travail.

- EREA Meymac (19)
  Réfection de l'internat coût 1,1 M€
- Lycée Brive – Voutezac à Objat (19)
  Construction d'une serre pédagogique, coût 0,8 M€
- Lycée Cabanis à Brive-la-Gaillarde (19)
  Mise en sécurité et en accessibilité du bâtiment technologique et du bâtiment Jouvenel, coût 1,7 M€
- Lycée Limosin à Limoges (87)
  Restructuration du bâtiment B, coût 6,7 M€
- Lycée Renoir Limoges (87)
  Restructuration du Bâtiment A, coût 5 M€
- Lycée Darnet à Saint Yrieix-la-Perche (87)
  Restructuration des salles scientifiques et de la SEGPA et installation d'un ascenseur, coût 1,5 M€
- Lycée Favard à Guéret (23)
  Rénovation de l'Internat, coût 5,6 M€
- Lycée Desfumade à Ahun (23)
  Réaménagement du bâtiment D, coût 1,75 M€
- Lycée agricole Danièle Mathiron à Thuré (86)
  Création d'un pôle paysager, coût 1,97 M€
- Lycée Émile Combes à Pons (17)
  Réhabilitation-extension du lycée en 4 phases, coût 8,8 M€
- Lycée Léonce Vieljeux à La Rochelle (17)
  Isolation des façades Nord, coût 1 M€
- Lycée Cordouan à Royan (17)
  Réhabilitation des locaux de restauration, coût 2,3 M€

LA MISE EN SÉCURITÉ DES ÉTABLISSEMENTS FACE AUX RISQUES MAJEURS

Dans les lycées, la rentrée de 2016 a, bien évidemment, été marquée par le contexte d'insécurité que connaît actuellement notre pays et qui n'épargne pas le monde scolaire.

Localement, la Région étudie et met en place, en collaboration étroite avec les chefs d'établissement qui le demandent, les travaux prioritaires appropriés aux différentes situations et configurations : alarmes spécifiques, renforcement des clôtures, adaptation des portails. Il s'agit de concrétiser autant que possible les plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) dont doit disposer chaque établissement.

LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES

Depuis plusieurs années, chaque ancienne Région s'est dotée d'outil de programmation afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre de son patrimoine régional des lycées. Cela s'est traduit dès 2015, par l'adoption concordante d'une délibération relative à la Transition Énergétique. Les trois régions ont exprimé leur volonté conjointe d'excellence environnementale dans l'acte de construire, qui a abouti fin 2016 par l'adoption d'un guide de prescriptions techniques et environnementales pour les travaux dans les lycées.

CHIFFRES CLÉS

15 785 m² construits

52 006 m² restructurés

40 lycées entièrement accessibles

L'APPUI À DES ACTIONS TRANSVERSALES

La Direction de la Construction et de l'Immobilier assiste les Directions de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, des Sports, du Patrimoine et de la Culture pour la réalisation des travaux dans les Centres de Formation des Apprentis (CFA), ainsi que pour la restructuration, la reconstruction ou la construction ex nihilo de bâtiments.

En 2016, près de 65 M€ ont ainsi été consacrés à la réalisation de grands projets inscrits dans une dynamique de renforcement de l'attractivité de la Région. On peut citer les opérations emblématiques, en études ou en travaux, telles que Neurocampus, Institut d'Études Politiques de Pessac, Aérocampus, CFA de Barbezieux et de Cognac, Frac de Limoges, Campus des formations sanitaires et sociales de Limoges, etc.

LES LYCÉES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La Région est ainsi engagée dans une démarche d'amélioration continue des performances environnementales des bâtiments qui relèvent de sa compétence, avec trois objectifs qui revêtent une importance particulière :

1. Garantir une démarche environnementale globale pour chaque opération de travaux quelle que soit sa taille avec des niveaux adaptés à l'ampleur de l'opération, atteignant le BEPOS (Bâtiment à Énergie Positive) pour les opérations les plus importantes.
2. Réussir la transition énergétique pour les EPLE (Établissements Publics Locaux d'Enseignement), avec notamment le développement des énergies renouvelables par des substitutions énergétiques vertueuses décarbonées. À ce jour, le bois énergie équipe 17 lycées, le solaire thermique est présent dans 29 lycées, la géothermie dans 3 lycées, le photovoltaïque dans 39 lycées en investissement direct ou tiers investisseur, l'aérothermie dans 3 lycées
3. Développer le recours aux éco-matériaux pour limiter les impacts environnementaux et sanitaires de l'ouvrage de l'ouvrage.

3

ÉDUCATION

L'éducation est appréhendée comme un ensemble cohérent de politiques qui accompagnent la réussite des lycéens dans le parcours allant du collège à l'entrée dans l'enseignement supérieur ou dans la vie active.

L'année 2016 a permis de lancer la refonte et l'harmonisation des politiques éducatives régionales en concertation avec toute la communauté éducative. Les autorités académiques, les représentants de l'enseignement privé sous contrat, les fédérations de parents d'élèves, les organisations syndicales et les représentants des chefs d'établissements des trois académies ont tous été associés, à divers moments de la démarche, à ces travaux qui vont se poursuivre en 2017.

La direction s'est également organisée sur les trois sites pour répondre aux différents enjeux qu'elle porte : assurer de bonnes conditions matérielles d'études et de vie (restauration, hébergement) pour les élèves et de travail pour les personnels des lycées, développer les usages numériques en réponse aux besoins pédagogiques, structurer l'offre de formations tout particulièrement dans les secteurs clés de l'économie régionale (campus des métiers et des qualifications), offrir les conditions d'une orientation choisie et lutter parallèlement contre le décrochage scolaire mais aussi, développer des politiques volontaristes pour favoriser directement la réussite des lycéens.

Dans ce cadre, la direction a approfondi la coordination de ces politiques et dispositifs avec toutes les directions impliquées dans la formation et la réussite des jeunes.

PRINCIPALES ACTIONS

ÉQUIPEMENTS PÉDAGOGIQUES DES LYCÉES

Établissements publics

La Région a consacré **17,9 M€ aux équipements des lycées** autour de 4 axes majeurs :

► Les équipements pédagogiques (8,840 M€)

Ces crédits ont permis d'accompagner les réformes des différentes filières dans le cadre d'un plan pluriannuel en dotant les établissements de matériels performants.

Par ailleurs, une partie du budget a été consacrée aux renouvellements de divers équipements soit dans le cadre de travaux, soit pour moderniser le matériel permettant d'améliorer la qualité des enseignements dans les lycées.

► L'informatique (4,77 M€)

Outil devenu indispensable dans tous les secteurs d'apprentissage (des salles de cours aux ateliers pédagogiques) la Région consacre 4,77 M€ au renouvellement du matériel existant, aux besoins liés à des opérations d'extension d'établissements ou d'ouverture de nouvelles formations.

► Le mobilier (2,21 M€)

Par cette action, il s'agit de remplacer le mobilier usagé des différents lieux de vie des établissements (scolaire, d'internat et de restauration) ou d'adapter les espaces en les dotant de mobilier répondant à de nouvelles modalités d'apprentissage et d'enseignement.

► Les équipements non pédagogiques (2,01 M€)

Les équipements non pédagogiques permettent aux agents de lycées d'exercer leurs missions. Une attention spécifique est portée à la lutte contre la pénibilité.

- **1,11 M€** pour le fonctionnement du service de restauration et la modernisation des outils de production. Une attention particulière a été portée à l'ergonomie des postes de travail.
- **0.9 M€** ont été dédiés à l'achat de matériels destinés aux agents des lycées pour les missions d'entretien, de maintenance des locaux et des espaces extérieurs.

Établissements privés

La Région participe également aux financements des investissements des établissements privés sous contrat.

Équipements scolaires

Les subventions d'équipement sont réparties sur les différents projets des établissements après validation par les associations représentant les lycées privés. Le montant des subventions allouées est de 0,93 M€.

Travaux

L'investissement dans les établissements privés sur la thématique des travaux s'est traduit par des subventions d'un montant de 5,876 M€

Pour les établissements à rythme adapté, c'est-à-dire les Maisons Familiales Rurales et les établissements rattachés à l'Union Nationale Rurale d'Éducation, 1.81 M€ de subventions ont été accordés.

CHIFFRES CLÉS

72,65 M€ dotation globale de fonctionnement attribuée aux 296 lycées publics

RESTAURATION

25 M de repas servis dans les lycées de la Nouvelle-Aquitaine en 2016

MOBILITÉ INTERNATIONALE ET CULTURELLE

2,1 M€ consacrés à la mobilité lycéenne en 2016, près de 20 000 élèves concernés

DISPOSITIFS « AIDES DE RENTRÉE »

1,3 M€ pour les équipements professionnels des lycéens et la fourniture des manuels scolaires (aide directe ou mise à disposition)

FONCTIONNEMENT ET VIE DES LYCÉES

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) octroyée aux lycées publics en 2016 selon les critères de calcul de chacun des sites, s'est élevée à 72,65 M€.

En conséquence et dans le respect de l'application d'un pourcentage de progression identique entre les dotations du public et du privé, l'aide réglementaire au fonctionnement dédiée aux 84 lycées privés a également augmenté de 0.18 % pour un montant total de 20 247 M€.

Au-delà des dépenses de personnels, de fonctionnement et d'investissement consacrées au service de restauration et d'hébergement, il faut ajouter l'aide régionale à la restauration (ARR) des familles les moins favorisées qui bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire, et le fonds social attribué au titre du service restauration hébergement (SRH) pour un total de 3 022 207 €.

Les dialogues de gestion réalisés au sein de la direction de l'éducation permettent un échange privilégié avec les proviseurs et gestionnaires autour de leurs problématiques générales avec un focus sur leur situation financière. Elles participent à la connaissance très précise de leur fonctionnement et de leurs particularités tant pour les services que pour les élus qui représentent la collectivité au sein des conseils d'administration des lycées.

Pour le site de Bordeaux, ce sont 52 établissements qui ont été visités en 2016 portant à 107 sur 153 le nombre de dialogues effectués dans le cadre de la 2e campagne. Le dialogue de gestion sur le site de Poitiers a été réalisé avec le support des délégués régionaux de l'éducation (DRE).

La création et l'amélioration des outils de suivi et la formation des équipes permettent d'analyser plus finement la situation des établissements et de répondre plus efficacement au besoin d'accompagnement exprimé par les équipes de direction des établissements dans les différents domaines de compétence régionale.

LYCÉE NUMÉRIQUE

Les lycées bénéficient désormais d'un Espace Numérique de Travail (ENT) sur l'ensemble du territoire. L'ergonomie et offre de services ont également été renforcées en 2016.

Par exemple, dans le cadre du dispositif régional d'aide aux devoirs, un outil de rappel téléphonique depuis l'ENT a été développé. Parallèlement, la médiathèque de l'ENT a été enrichie avec des ressources pédagogiques supplémentaires correspondant aux besoins des tuteurs qui animent ce service d'aide aux devoirs.

Afin d'améliorer les connexions Internet, **l'ensemble des** sites ont également bénéficié d'un raccordement en fibre optique. Le budget annuel lié au raccordement Internet de l'ensemble des sites s'élève à **1,307** M€. Enfin, des travaux de restructuration des réseaux internes et la fourniture de nouveaux serveurs ont été engagés pour un coût total de **783 086** €.

AMBITION ÉDUCATIVE RÉGIONALE

Orientation, réussite des jeunes et actions de lutte contre le décrochage scolaire

Avec ses partenaires, la Région a réorienté son aide aux forums et salons (173 500 €) avec pour objectif de présenter une offre de choix d'orientation cohérente et complète sur l'ensemble du territoire. Ces salons intègrent désormais une présentation des métiers afin de permettre à l'ensemble des jeunes de mieux choisir leur orientation, de faciliter leur intégration professionnelle et de lutter ainsi contre le décrochage scolaire.

Dans le même esprit, 33 nouveaux projets présentés par les Pôles Relais Insertion ont été conduits pour un montant global de 50 360 euros.

Enfin, le service d'aide aux devoirs à distance a été étendu à l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Aquitaine.

Actions éducatives en développement durable

La Région a initié et financé un guide des achats durables à destination des acheteurs des lycées.

Des comités de pilotage travaillent en collaboration avec les partenaires institutionnels et associatifs à la mise en œuvre d'un plan général de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Ce plan vise à intégrer la démarche dans les projets d'établissement. 14 territoires regroupant 92 lycées ont été identifiés pour lancer ce plan en 2017. Il se coordonne avec le programme de formation « Plaisir à la cantine » initié en Limousin

Un guide des préconisations de lutte contre le gaspillage alimentaire et des outils de communication sont également mis à la disposition de tous les EPLE.

Politique de restauration

Au-delà de ces actions, la Région contribue à l'amélioration des conditions de travail des agents, à travers la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de restructuration des laveries et, d'une manière plus générale, par une modernisation de l'outil de production et de l'organisation du travail (équipements à niveau constant, ergonomie des postes de travail, diminution des manutentions…). Dans ce cadre est expérimenté un robot collaboratif sur le site de Pauillac avec pour objectif d'améliorer fortement les conditions de travail des agents.

La Région accompagne le développement des achats alimentaires de proximité et de qualité notamment dans le cadre des groupements de commande afin d'améliorer l'offre alimentaire et atteindre, sous 6 ans, l'objectif de 60 % en filière locale dont 20 % en produits biologiques.

Par ailleurs, les six conseillers techniques apportent leur soutien dans la réduction et la valorisation des biodéchets.

FAITS MARQUANTS

Rencontre sur l'enseignement professionnel

En février, les responsables de l'enseignement professionnel (Proviseurs, Directeurs et Chefs de travaux des lycées professionnels publics et privés et des MFR…) se sont réunis à l'initiative de la Région. Alors qu'on célébrait des 30 ans du Baccalauréat professionnel, cette rencontre signifiait l'importance pour la région des formations professionnelles initiales qui constituent un levier de développement économique, de réussite éducative et d'insertion dans l'emploi. Plusieurs thèmes ont été abordés devant plus de 400 participants parmi lesquels : La modernisation des plateaux techniques et leur mutualisation ; La fluidité et la sécurisation des parcours de formation des jeunes en alternant en tant que de besoin les modes de formation ; la valorisation auprès des jeunes et des familles des filières professionnelles et des métiers auxquels elles conduisent ou encore, le développement les campus des métiers qui permettent dans les secteurs clés de l'économie d'adapter l'offre de formation aux besoins des entreprises et des territoires.

Harmonisation des aides de rentrée

Le Conseil régional souhaite favoriser la réussite scolaire pour tous en permettant à l'ensemble des jeunes de bénéficier d'un soutien financier lors de leur rentrée en lycée. Les trois anciennes régions avaient mis en place des aides volontaristes pour l'achat des manuels scolaires et du premier équipement professionnel. Dès la rentrée 2016, le montant de ces aides a été harmonisé avec l'application d'une différentiation sociale pour les familles éligibles à l'allocation de rentrée scolaire (ARS). Pour l'achat des manuels, l'aide est de 70 euros pour tous et de 150 euros pour les bénéficiaires de l'ARS. Dans l'académie de Limoges, les lycéens bénéficient quant à eux du prêt des manuels scolaires grâce au fond d'ouvrages déjà constitué dans chaque lycée. Pour l'achat des équipements professionnels, l'aide est déclinée en trois niveaux financiers allant de 110 à 300 euros en fonction de la filière choisie. Ces aides forment un ensemble cohérent qui prend en compte l'insertion des jeunes en filières professionnelles grâce à l'aide au permis de conduire (600 euros sous conditions de ressources).

Extension du dispositif « Je le Peux Parce que Je le Veux » avec Sciences-Po Bordeaux

Le dispositif JPPJV (Je le Peux Parce que Je le Veux) a été initié en 2005 par le Conseil régional d'Aquitaine pour diversifier le recrutement social et géographique des candidats au concours de Sciences Po Bordeaux. Mené en partenariat avec les autorités académiques et Sciences Po Bordeaux, le dispositif concernait jusqu'ici 26 lycées de l'académie de Bordeaux. Depuis la rentrée 2016, 12 nouveaux lycées issus des académies de Poitiers et de Limoges en sont partenaires. Leurs élèves bénéficient d'un accompagnement complet pour préparer le concours d'entrée à Sciences Po Bordeaux. Depuis sa création, cette opération a impliqué 1881 lycéens ; 192 ont intégré Sciences Po, les autres ayant tiré profit de cette expérience pour réussir leur entrée dans l'enseignement supérieur.

Création d'un micro-lycée dans l'académie de Limoges

Le micro-lycée est une structure scolaire qui permet à des jeunes sans qualification de réintégrer le système éducatif et d'obtenir le baccalauréat en deux ans.

Les jeunes scolarisés dans ce cadre bénéficient de la part des équipes pédagogiques, composées d'enseignants volontaires, d'un accompagnement personnalisé prenant appui sur des méthodes pédagogiques innovantes (utilisation du numérique, classes inversées…) Après les lycées de Lomet à Agen (47), Victor Louis à Talence (33). Haut Val de Sèvre à Saint-Maixent-l'Ecole (79), le lycée Valadon de Limoges (87) a ouvert un micro-lycée en filière générale L et ES pour un effectif de 30 élèves.

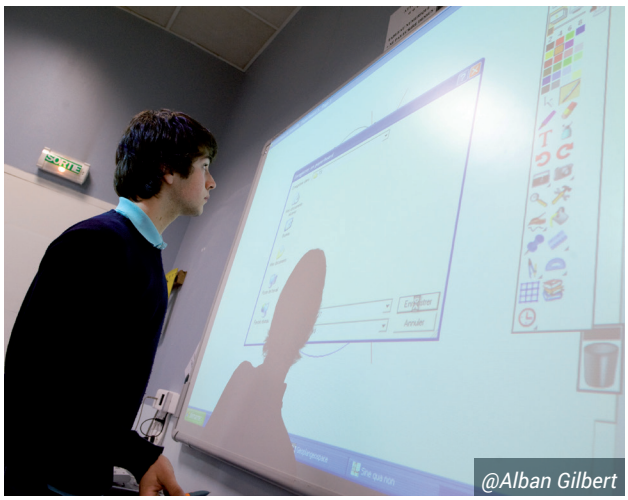
@Alban Gilbert

Numérique éducatif : déploiement de l'ENT dans l'académie de Limoges

L'année 2016 a permis de lancer le déploiement de l'Espace numérique de travail (ENT) LEA dans les lycées de l'académie de Limoges. Tous les lycées de Nouvelle-Aquitaine pourront ainsi disposer d'un ENT (LEA pour les académies de Bordeaux et Limoges et LOL pour celle de Poitiers) et des nombreuses ressources qui y sont associées. Cette offre, disponible pour l'ensemble des élèves et enseignants, comprend des ressources encyclopédiques, des modules d'animation scientifique ainsi que des ressources pour l'aide et la compréhension des devoirs. L'ENT permet également aux élèves d'accéder très facilement au dispositif gratuit d'aide aux devoirs mis en place par la Région.

@Alban Gilbert

La carte des formations : un levier de développement économique au service de la réussite des jeunes

Adapter l'offre de formation en réponse et en anticipation des besoins des territoires, dans des filières économiques stratégiques et pourvoyeuses d'emplois, est une priorité régionale. Établie par la Région et les autorités académiques en lien étroit avec les branches professionnelles et les partenaires socioprofessionnels, la « carte des formations professionnelles initiales » constitue un levier important de réussite éducative et d'insertion des jeunes dans l'emploi. Après une « Carte 2016 » de transition, la « Carte 2017 » constitue la première véritablement construite à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine. Elle a donné lieu, tout au long de l'année 2016, à un partenariat étroit, avec les Rectorats, la DRAAF et la DIRM, formalisée dans un protocole d'accord. Déclinant le plan national « 500 nouvelles formations », elle se concrétisera à la rentrée 2017 par l'ouverture de plus de 80 formations (du CAP au BTS) dans les lycées de la région, en complémentarité avec les formations qui ouvriront dans les centres de formations d'apprentis.

Deux nouveaux Campus des Métiers et des Qualifications labellisés en 2016

En 2016, deux nouveaux Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ) ont été labellisés par le Ministère de l'Éducation Nationale :

- Production culinaire terre, mer et gastronomie regroupant 14 établissements (7 du Ministère de l'Éducation Nationale et 7 du Ministère de l'Agriculture), des UFA et Universités.
- Forêt- bois regroupant 18 lycées, des CFA et Universités.

Ces nouveaux CMQ viennent compléter les quatre déjà existants dans les domaines de l'aéronautique, la construction durable et l'éco-réhabilitation, le génie civil et infrastructures intelligentes.

Les CMQ contribuent à soutenir, par la formation, les politiques territoriales de développement économique et social autour de filières économiques majeures.

4

JEUNESSE CITOYENNETÉ

La création d'une nouvelle Direction Jeunesse-Citoyenneté au sein du pôle relève d'un choix politique de l'exécutif basé sur plusieurs éléments de contexte :

- Dans le cadre de l'exercice de la mandature 2016-2021, l'exécutif régional s'est fixé comme objectif en matière de politique jeunesse, au-delà des compétences clés d'éducation et de formation, de créer les conditions d'un parcours de réussite pour accompagner chaque jeune, dès sa sortie du collège, vers un emploi stable et durable.
- Au-delà du contexte Néo-Aquitain, l'article 54 du projet de Loi Égalité et Citoyenneté confie à la Région le rôle de chef de file en matière de politique de la jeunesse, complétant ainsi les domaines de compétences prévues par la loi NOTRe. L'identification de la Région comme chef de file vient renforcer la capacité de travail en commun entre acteurs locaux et entre Régions et services déconcentrés de l'État (DR(D)JSCS), chargés de la déclinaison de la politique de la jeunesse du gouvernement au niveau territorial.

La création de cette Direction permet ainsi à la Région d'innover en termes d'organisation administrative et d'anticiper les conséquences de ce transfert de compétences dans le cadre d'un soutien à un parcours de réussite.

PRINCIPALES ACTIONS

La création de cette Direction doit permettre de simplifier les dispositifs, les rendre visibles et lisibles pour les usagers dans le cadre d'un soutien à un parcours de réussite. Cette Direction anime de manière transversale, et donc en co-élaboration avec les services sectoriels, la politique Jeunesse de l'institution à travers trois objectifs distincts :

- Accompagner la vie quotidienne et la mobilité internationale (logement, transport)
  - Harmonisation et extension à la Nouvelle Aquitaine des dispositifs d'aide au permis de conduire,
  - Actions de soutien à la mobilité collective des lycéens et à la mobilité internationale dont les modalités sont en cours d'harmonisation,
- Favoriser l'engagement des jeunes (soutien aux initiatives de jeunes, démocratie jeune, évènementiels)
  - Règlements d'intervention initiatives de jeunesse
  - Le Festival dédié aux lycéens et aux apprentis, en 2017 avec 6 lieux (Guéret, Poitiers, Rouillac, Saint-Pierre-du-Mont, Tulle et Cenon)
- Encourager l'éducation citoyenne (Service civique et soutien aux projets en direction des jeunes)

Par ailleurs, les jeunes sont associés à la conception et à la mise en œuvre des actions régionales en leur faveur par des démarches, mises en place dès 2016, de consultation/participation par le biais de « panels » existants et représentatifs à mobiliser au gré des besoins sur les projets concernant la jeunesse et les politiques régionales.

Ainsi, à volume budgétaire inchangé et par anticipation au vote du premier Budget de cette nouvelle Direction, le travail d'harmonisation et de réduction des dispositifs sur la jeunesse a donc été largement engagé pendant l'année 2016.

FAITS MARQUANTS

L'année 2016 a permis d'amorcer la refonte de la politique jeunesse de la collectivité, à travers des rencontres et textes fondateurs :

- **Juin 2016 :** vote en plénière du règlement d'intervention en faveur de l'aide au permis de conduire
- **Septembre 2016 :** Signature du protocole Service Civique voté à la plénière de Juin 2016
- **Octobre 2016 :** Première rencontre à l'échelle Nouvelle-Aquitaine des représentants des Conseils de Vie Lycéenne
- **Décembre 2016 :** Règlement d'intervention Projets éducatif jeunesse et Mobilité collective
- **Décembre 2016 :** Feuille de route mobilité internationale.

- La poursuite de l'action régionale pour le logement des jeunes

Le logement des jeunes et des étudiants reste une priorité aussi bien en termes de production que d'animation. En 2016, cette animation s'est concrétisée par la mise en place d'une caisse d'avance au premier loyer et du lancement d'une convention partenariale avec l'État en vue de produire d'ici cinq ans 2 000 places pour les étudiants sur la Métropole bordelaise. 1 000 logements sont prévus sur le campus de Bordeaux sous maîtrise d'ouvrage du CROUS. Un appel à projet permettra de sélectionner des opérateurs pour atteindre un objectif de 1 000 logements supplémentaires à proximité des autres lieux de formation et notamment des écoles d'ingénieurs. Ces réalisations devront répondre à des critères de qualité (innovation, filière bois, modularité…).

La Région a poursuivi son effort pour aider les jeunes saisonniers en favorisant l'ouverture des internats l'été pour loger ces saisonniers à l'instar du lycée de Parentis-en-Born qui prévoit en 2017, l'ouverture d'un deuxième internat pour l'été.

Promulguée le 7 août 2015, la loi NOTRe a transféré aux Régions l'organisation et le fonctionnement des services de transports routiers interurbains et des transports scolaires, des transports maritimes réguliers publics de personnes et de biens pour la desserte des îles françaises, soit un ensemble de missions équivalant en budget et très supérieur en moyens, au service ferroviaire régional actuellement rendu par la Région. L'année 2016 a donc été consacrée à la préparation de ces transferts qui interviennent en 2017.

La Région a poursuivi son appui aux projets d'investissement ferroviaires tout au long de l'année 2016 marquée par l'achèvement des phases de terrassement et de génie civil de la LGV Tours Bordeaux, la réouverture du tronçon Oloron-Bedous de la ligne ferroviaire Pau-Canfranc-Saragosse et la mise en service du Triangle des échoppes ainsi que par un effort supplémentaire en matière de renouvellement des infrastructures ferroviaires.

La Région a également agi avec pugnacité et succès pour que l'ensemble des territoires bénéficient pleinement des effets de la diffusion de la LGV Tours-Bordeaux.

Avec 18,5 allers-retours quotidiens rapides entre Paris et Bordeaux et l'organisation des correspondances Ter/LGV, la mise en service de la nouvelle ligne le 2 juillet 2017 va révolutionner l'échelle du temps de la mobilité en Nouvelle-Aquitaine.

En matière d'urbanisme et de logement, la mise en réseau des acteurs du foncier et la réflexion sur l'extension des outils ont été au cœur des préoccupations. Le logement des jeunes et des étudiants est resté une priorité tant en termes de production que d'animation, concrétisée par la mise en place d'une caisse d'avance au premier loyer et du lancement d'une convention partenariale avec l'État.

La politique culturelle et la politique de valorisation du patrimoine participent pleinement du développement des territoires. Elles permettent d'affirmer l'identité de la Nouvelle-Aquitaine, tant dans sa diversité que dans ses spécificités. La Région entend favoriser un aménagement culturel durable du territoire en étant attentive non seulement aux territoires fragilisés mais également au maillage territorial des acteurs culturels.

En matière de sport et de vie associative, les cadres d'intervention des trois anciennes Régions ont continué à s'appliquer en 2016, et les services ont travaillé sur la convergence des dispositifs dans un souci d'égalité de traitement entre usagers, base des futurs règlements d'intervention. La volonté de co-construction de la nouvelle politique régionale s'est concrétisée par la création de la Conférence territoriale du sport et la tenue des Assises de l'égalité.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

chiffres clés

LGV TOURS-BORDEAUX

340 km d'infrastructure
500 ouvrages d'art
24 viaducs

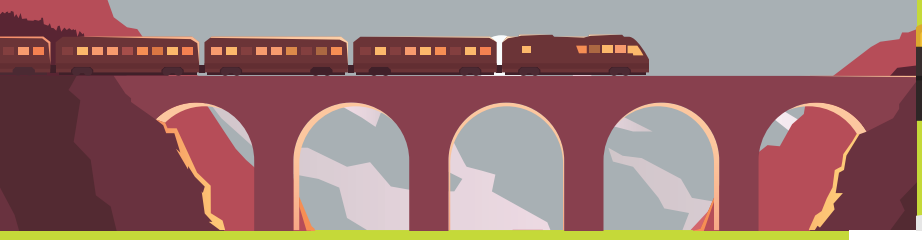

PAU CANFRANC SARAGOSSE

102 millions d'euros investis par la Région
53 km de rails
41 000 traverses en béton
70 000 tonnes de ballast
150 ouvrages d'art (ponts) et en terre repris

430 FESTIVALS

et manifestations culturelles soutenues par la Région

pour près de

7 M €

NOUVELLE NAVETTE TER

relie Macau

en 33 minutes

à Pessac

TER

53 000 voyageurs quotidiens environ en 2016
32 lignes TER ferroviaires

314 gares et haltes TER Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes (109 gares et 205 haltes)

73 CONTRATS TERRITORIAUX

AÉROPORT DE BORDEAUX :

5,8 millions de passagers transportés

28 compagnies aériennes présentes

47,6 % de trafic international

+70 % de passagers en 7 ans

ESTIMATION DES TRANSFERTS DE COMPÉTENCES

en matière de transports opérés par la loi NOTRe :

263M€

52 TERRITOIRES LEADER

PROGRAMME DE MODERNISATION DU TRANSPORT FERROVIAIRE RÉGIONAL

485 M€

37 Régiolis

24 Régio2N

LA POLITIQUE DE LA VILLE EN NOUVELLE-AQUITAINE :

81 Quartiers soit **200 000** habitants et **26** contrats de ville

RENO'AQT :

150 communes inscrites dans la démarche depuis son lancement

262 manifestations sportives soutenues

100 000 associations en activité

1,2 millions de bénévoles

1 TRANSPORTS FERROVIAIRES DE VOYAGEURS

2016 est marquée par la réouverture de deux lignes ferroviaires (Oloron-Bedous et Triangle des Échoppes), par la mise en service de deux nouvelles haltes en Aunis et par un fort investissement de la Région dans les installations ferroviaires, la modernisation du parc de matériel roulant, l'adaptation des centres de maintenance du parc de matériel roulant modernisé et les évolutions sur les tarifs harmonisés, pour améliorer toujours le service aux usagers.

Les résultats de production au cours de l'année 2016 se sont dégradés. Notre exploitant, la SNCF, n'est pas parvenu à restaurer une qualité à la hauteur des attentes de la Région malgré un suivi serré et renforcé. Attachée à inverser la tendance dans les mois à venir, la Région a obtenu de SNCF Mobilités des engagements forts pour redresser la situation.

L'état du réseau ferroviaire reste quant à lui très préoccupant, impactant la circulation des trains par de nombreux nouveaux ralentissements. La Région poursuit donc, hors compétence, sa politique d'investissements massifs sur les lignes, de l'ordre de 7 M€ en 2016 afin de rénover des infrastructures vieillissantes qui n'ont pas été suffisamment entretenues depuis des décennies.

À l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, la Région poursuit sa politique de concertation en entretenant toujours une relation étroite avec les usagers et leurs associations représentatives. Ainsi, 20 comités de lignes ont été tenus, lors desquels la Région et ses partenaires ferroviaires ont pu répondre aux questions des usagers et recueillir leurs attentes et leurs besoins.

PRINCIPALES ACTIONS

MISE EN SERVICE DU TRIANGLE DES ÉCHOPPES

Une nouvelle ligne Ter Macau-Pessac facilite désormais les déplacements des Médocains vers l'ouest et le sud de la métropole bordelaise dont le campus universitaire. Avec 9 allers retours quotidiens de 33 minutes contre une heure auparavant, elle permet d'améliorer l'efficacité des déplacements non radiaux en transport en commun, ainsi que l'accessibilité au pôle universitaire, depuis le Médoc et le nord de l'agglomération.

Ces circulations bénéficieront de plusieurs connexions avec les transports urbains de la métropole bordelaise, notamment le tramway.

Fruit d'un investissement de 25,6 M€, porté à 80 % par la Région, cette ligne a nécessité deux ans et demi de travaux. L'ancienne emprise de 1,4 km, appelée « Triangle des Échoppes », a été entièrement refaite et électrifiée. Un pont de 40 mètres a été posé en 2015, chantier complété par la construction d'un quai en gare de Pessac, qui fait figure de nouveau hub dans le maillage ferroviaire interurbain.

CHIFFRES CLÉS

33 minutes : c'est le temps pour relier Macau à Pessac par la nouvelle navette TER

2 nouvelles haltes pour desservir La Rochelle : La Jarrie et Aigrefeuille

7,1 M€ pour un montant total de 7,1 M€ dont 5,2 M€ investis par la Région

2 centres de maintenance modernisés : 30 M€

485 M€ un vaste programme de modernisation du transport ferroviaire régional

37 Régiolis jusqu'en 2018 pour 250 M€

24 Régio2N pour 235 M€

@Alban Gilbert

DEUX NOUVELLES HALTES POUR DESSERVIR LA ROCHELLE : LA JARRIE ET AIGREFEUILLE

Pour favoriser les transports alternatifs à la route, deux nouvelles haltes ferroviaires ont été mises en service le 11 décembre 2016 pour permettre à la population périurbaine de rejoindre facilement en Ter le centre-ville de La Rochelle.

Ces deux haltes ont été aménagées avec des quais de 160 m de long, des passerelles pour les franchissements ou des cheminements piétons et pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR), et divers aménagements : parking gratuit, abris voyageurs et vélos, distributeur de billets, éclairages…

La complémentarité avec le réseau urbain Rochelais est prévue sur la halte de La Jarrie via un arrêt bus dédié.

Le montant des travaux porte sur un total de 7,1 M€, dont 5,2 M€ investis par la Région. Cette somme est complétée par les apports de la Communauté de communes Aunis Sud, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et le Conseil général de Charente-Maritime. Ce projet a également fait l'objet d'un financement FEDER à hauteur de 200 000 €.

TRAINS D'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Dès 2014, l'État a engagé une large concertation avec les Régions sur l'avenir des TET (Trains d'Équilibre du Territoire), en vue d'initier une nouvelle dynamique qui repose sur le droit à la mobilité, la solidarité nationale, l'aménagement du territoire et la maîtrise de l'équilibre économique des services concernés.

La Région Nouvelle-Aquitaine a décidé de devenir au 1er janvier 2018 Autorité Organisatrice des TET sur les lignes Bordeaux-Limoges, Bordeaux-Ussel et Bordeaux-La Rochelle. L'ensemble représente 326 000 kilomètres annuels.

L'accord trouvé prévoit le financement par l'État de 5 Régiolis ALSTOM neufs ainsi que la couverture par l'État des déficits d'exploitation, sur 5 ans.

Les horaires seront ainsi mieux intégrés avec ceux des TER actuels. La maintenance sera assurée sur le site de Saintes, site central de maintenance pour ces 3 lignes.

La Région a pris contact avec la Région Auvergne - Rhône-Alpes pour une éventuelle restauration de la liaison Bordeaux-Lyon.

ATELIERS DE MAINTENANCE

La Région a engagé un vaste programme de modernisation du transport ferroviaire régional en finançant la modernisation de deux centres de maintenance des matériels roulants Ter :

- À Bordeaux, l'opération a porté sur l'adaptation d'un bâtiment existant ainsi que la construction d'un nouveau bâtiment de maintenance et d'une aire de lavage. Le nouveau bâtiment est livré et a été inauguré le 22 septembre 2016. Le montant de l'opération s'élève à près de 25 M€ supportés intégralement par la Région. La livraison des dernières adaptations du bâtiment existant est prévue mi-2017.
- À Saintes, l'opération en cours de finalisation porte sur la création d'une nouvelle voie de maintenance et sur la modernisation des installations existantes. Ces investissements permettront de spécialiser le site de Saintes dans la maintenance des rames « bi-modes bi-courants » AGC et Régiolis. L'investissement total porte sur un montant de 5 M€. Le nouveau dispositif de maintenance de Saintes a été inauguré le 21 octobre 2016.

©Francoise Roch

UNE POLITIQUE TARIFAIRE EN COURS D'HARMONISATION

Afin d'offrir une réelle alternative aux déplacements individuels, une première phase d'harmonisation tarifaire portant sur les tarifs saisonniers, évènementiels et occasionnels a été déployée dès l'été 2016 proposant dorénavant quatre tarifs attractifs, disponibles sur les lignes de transport régional à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine :

- Le tarif Tribu encourage les déplacements des mini-groupes en octroyant une réduction allant de 20 % à 50 % afin de concurrencer le covoiturage.
- Le forfait PASS OCÉAN vers la côte atlantique permet aux voyageurs de passer un à plusieurs jours dans les principales stations balnéaires de Nouvelle-Aquitaine pour 10 à 30 € par personne.
- Le billet Fest'TER octroie 50 % de réduction sur le titre de transport pour se rendre aux évènements majeurs labellisés par la Région.
- Cartes « tout public + » : IZY Air + Cart'Astuces +, Avantages +. Les conditions d'utilisation et les prix de vente des cartes existantes dans les 3 ex-Régions ont été harmonisés. Valable 1 an, la carte, d'un montant de 29 €, accorde une réduction de 50 % **les week-ends, les jours fériés et tous les jours pendant toutes les vacances scolaires de la zone A pour le titulaire avec possibilité d'en faire bénéficier 1 accompagnant. Le reste de l'année, 25 % de réduction sont accordés au titulaire de la carte.**

L'harmonisation des tarifications régionales se poursuit en 2017 avec notamment des tarifs à destination des jeunes, des groupes scolaires, des abonnés et des tarifications sociales.

UN VASTE PROGRAMME DE MODERNISATION DU TRANSPORT FERROVIAIRE RÉGIONAL

La Région a engagé un vaste programme de modernisation du transport ferroviaire régional en finançant une commande massive de nouveaux matériels Régiolis et Régio2N.

En 2018, la Région disposera d'un parc modernisé (tous les matériels auront moins de 20 ans) et massifié autour d'un nombre de séries plus réduit permettant des gains de productivité et de maintenance. Les nouveaux matériels répondent aux normes européennes en matière d'accessibilité (STI PMR). Un prêt de 100 M€ a été obtenu auprès de la BEI en 2015.

Cet effort régional porte sur un montant de 485 M€ et se traduit par l'acquisition de :

- 37 Régiolis jusqu'en 2018 : 22 Régiolis électriques pour le TER Aquitaine, 10 Régiolis bi-modes pour le TER Poitou-Charentes et 5 Régiolis bi-modes pour le TER Limousin.
- 24 Régio2N jusqu'en 2017.

Sur le total de 61 rames commandées, la Région dispose à fin 2016 de 48 rames. Les 8 derniers Régio2N du TER Aquitaine sont livrés de manière échelonnée jusqu'en mai 2017. Les 5 Régiolis du TER Limousin sont prévus pour mi-2018.

Le parc TER de Nouvelle-Aquitaine sera complété fin 2018 par 5 Régiolis bi-modes financés par l'État au titre du transfert de compétence des lignes TET Limoges – Bordeaux, Ussel – Bordeaux (Ventadour) et La Rochelle – Bordeaux.

2 TRANSPORTS FERROVIAIRES : LES GRANDS PROJETS

Le développement ferroviaire constitue un axe déterminant de la politique des transports de la Région Nouvelle-Aquitaine afin de l'inscrire dans le réseau à grande vitesse européen et de sortir la Région d'un enclavement préjudiciable à son développement.

C'est parce qu'il s'agit d'un mode de transport plus propre, plus sûr et plus économe que la Région milite depuis de nombreuses années en faveur du transport ferroviaire en investissant pour l'amélioration des lignes existantes. En même temps, elle est également un partenaire actif de la SNCF et des territoires pour de développement des infrastructures nouvelles, et notamment les Lignes à Grande Vitesse (LGV).

Avec un maillage très large de lignes structurantes, le quart Sud-Ouest de la France souffre historiquement d'un sous-équipement ferroviaire pour le transport de passagers mais aussi de marchandises alors que ses territoires offrent des perspectives de développement démographique et économique remarquables et qu'il constitue la porte d'entrée naturelle du Nord de l'Europe vers la péninsule ibérique.

Les LGV sont un investissement pour l'avenir car elles permettront une révolution des temps de parcours pour répondre aux besoins de mobilité et bénéficier à tous les usagers en complémentarité avec les trains du quotidien (TER).

PRINCIPALES ACTIONS

LA LGV TOURS-BORDEAUX

Les phases de terrassement et de génie civil du plus gros chantier de travaux publics en Europe concédé à LISEA en 2011, sont achevées. Les travaux d'équipement ferroviaire débutés au nord du tracé en novembre 2014, se sont poursuivis en 2016.

La pose des rails, du ballast et des caténaires a commencé en Gironde au deuxième semestre 2015, parallèlement aux travaux de mise en place de la signalisation (ERTMS 2) et des télécommunications.

Sur 8 500 personnes employées au pic d'activité sur ce grand chantier, près de 2 800 y travaillaient encore fin 2015. Un partenariat, organisé en amont de la phase travaux avec Pôle Emploi et différents partenaires, dont la Région, a permis de former des personnes en difficulté qui ont pu ainsi être embauchées sur le chantier. Un accompagnement a été mis en place afin que ces personnes puissent retrouver un emploi dans le secteur des travaux publics et de la construction à la fin du chantier.

Les activités de MESEA, filiale chargée de la maintenance et de l'exploitation de la ligne, montent en charge progressivement et 150 personnes ont été embauchées en 2016.

La Région a respecté ses engagements et a mandaté le 10e appel de fonds, conformément à la convention de financement. La Région a investi au total 330 millions d'euros pour la réalisation de la ligne, ce qui fait du Conseil régional la 1re collectivité contributrice du projet.

Dans le cadre de la définition du Service Annuel 2017 (SA 2017), un travail d'analyse et de réflexion sur le plan de transport proposé par la SNCF a permis d'y apporter des modifications afin d'optimiser la diffusion de l'effet TGV dans les territoires.

LE GPSO

Le Grand Projet Ferroviaire du Sud-Ouest c'est :

- La création de lignes ferroviaires nouvelles entre Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Espagne, avec un tronc commun entre ces deux lignes.
- La réalisation des aménagements ferroviaires de la ligne existante au sud de bordeaux et au nord de Toulouse.

Après la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) des Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux (AFSB) signée fin 2015, la DUP des Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse (AFNT) a été signée le 4 janvier 2016 et celle des lignes nouvelles le 2 juin 2016.

La procédure d'instruction du dossier suit son cours et le calendrier est tenu. Les études se sont poursuivies, notamment sur la thématique environnementale et l'impact du projet. L'étude conduite par la Fédération Nationale des Usagers de Transport (FNAUT) a confirmé celle menée en 2015 par l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) concluant à la pertinence du projet vis-à-vis d'un aménagement des lignes existantes.

Le programme des anticipations foncières mis en place pour préserver les emprises a continué avec l'acquisition de bâtis, la mise en réserve de surfaces agricoles et la planification des boisements compensateurs.

Le Gouvernement a créé en mai 2016 une Mission de Financement, chargée de proposer un modèle financier. Indépendamment des réflexions portées légitimement par l'État, la Nouvelle-Aquitaine s'est associée avec la Région Occitanie pour lancer une étude d'ingénierie financière et juridique et proposer des modes de financement innovants.

LE REPORT MODAL

La Région Nouvelle-Aquitaine soutient les actions favorisant le report modal de la route vers le maritime, le ferroviaire et le fluvial pour le transport de marchandises. Elle a donc soutenu plusieurs dossiers de lignes capillaires fret comme la voie ferrée Bassens-Bec d'Ambés en lien avec le Port de Bordeaux (5 900 000 €), initié les études sur la voie Agen-Auch en partenariat avec la Région Occitanie et validé un avenant au CPER apportant son soutien à la ligne fret Niort-Thouars (2,55 M€). Un appui régional a également été apporté à la plate-forme rail-route Niort-terminal connectée à plusieurs zones d'activités économiques périphériques et complémentaires permettant à la Région de consolider son maillage en plate-forme multimodale.

Enfin, la Région a également appuyé d'autres projets complémentaires notamment sur le fluvial en finançant une étude stratégique de développement d'une offre fret sur le canal des 2 mers (14 k€).

FAIT MARQUANT

La réouverture de la ligne ferroviaire Pau Canfranc Saragosse

Une visite de chantier a eu lieu le 24 février 2016, en présence d'Alain Rousset et du Président du Gouvernement d'Aragon.

Les médias ont réalisé de nombreux reportages et articles à chaque étape majeure du chantier, notamment la circulation du 1er train d'essai le 25 mai 2016.

Deux évènements majeurs ont également été très couverts médiatiquement :

- Tout d'abord la réouverture dimanche 26 juin, pour laquelle la Région avait décidé la gratuité des circulations entre Oloron et Bedous. Près de 1 400 voyageurs sont venus (re) découvrir cette ligne à cette occasion.
- Puis l'inauguration officielle le 1er juillet, en présence du Président du Gouvernement d'Aragon, de celui de la SNCF et de nombreux élus.

CHIFFRES CLÉS

LGV TOURS-BORDEAUX

340 km d'infrastructure comprenant
24 viaducs
500 ouvrages d'art

PAU CANFRANC SARAGOSSE

102 M€ investis par la Région
53 km de rails
41 000 traverses en béton
70 000 tonnes de ballast
150 ouvrages d'art (ponts) et en terre repris

LA RÉOUVERTURE DE LA LIGNE FERROVIAIRE PAU CANFRANC SARAGOSSE

Une étape importante vient d'être franchie dans la réhabilitation de l'axe ferroviaire Pau-Canfranc, et au-delà de la ligne « Goya » reliant Pau à Saragosse avec la remise en exploitation du tronçon Oloron-Bedous depuis le 1er juillet 2016 dont les études AVP et PRO ont été financés par l'Union Européenne à hauteur de 2,1 M€ (sur 4,7).

Les travaux ont mobilisé chaque jour, depuis septembre 2014, entre 300 et 400 personnes sur une vingtaine de chantiers.

Aujourd'hui, les TER circulent sur cette section de 25 km à raison de 4 allers retours par jour et 6 en été, vers ou depuis Pau, offrant à tous une nouvelle mobilité au quotidien, et à la vallée de nouvelles perspectives de développement.

Grâce à l'action de la Région, le train revient enfin en Vallée d'Aspe entre Oloron-Sainte-Marie et Bedous. La Région met également en place un service d'autocar pour desservir plusieurs points d'arrêt entre Bedous et Canfranc, et notamment les points de départ des randonnées de Peyranère et Sansanet.

Désormais, la Région Nouvelle-Aquitaine et la Communauté Autonome d'Aragon poursuivent leurs actions débutées depuis une quinzaine d'années afin de rétablir le seul passage ferroviaire entre la France et l'Espagne existant au centre des Pyrénées. Elles souhaitent bénéficier des fonds européens du Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) et ont décidé de présenter à cet effet un dossier commun à l'appel à projets 2016, afin de permettre la réalisation de l'ensemble des études nécessaires au lancement des travaux de remise en circulation de cet itinéraire international.

@Alban Gilbert

3 TRANSPORTS ROUTIERS DE VOYAGEURS

Dans un contexte difficile dû à la baisse du trafic ferroviaire et à la montée en puissance du covoiturage et des offres autocars librement organisées, la Région a dû préparer, en 2016, d'importants transferts de compétences.

En effet, troisième et dernier volet de la Réforme territoriale, la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République - dite loi NOTRe - promulguée le 7 août 2015, programme une profonde restructuration du secteur du transport, souhaitant limiter le nombre d'autorités organisatrices sur un territoire pour une plus grande lisibilité pour les usagers et une meilleure efficacité des politiques : les communautés d'agglomérations et urbaines, les métropoles pour le transport urbain et les Régions pour l'interurbain et le scolaire.

Comme ses homologues, la Région Nouvelle-Aquitaine sera, à compter de 2017, en charge des transports routiers de voyageurs en dehors des ressorts territoriaux des autorités organisatrices de mobilités urbaines, conformément à la loi qui transfère aux Régions l'organisation et le fonctionnement des services non urbains, réguliers ou à la demande, des transports scolaires, des transports maritimes réguliers publics de personnes et de biens pour la desserte des îles françaises (la Région n'est concernée que par la ligne Fouras-Île d'Aix), soit un ensemble de missions équivalant en budget et moyens au service ferroviaire régional.

CHIFFRES CLÉS

263,00 M€	estimation de la charge transférée en année pleine (1)
285,85 M€	transfert de fiscalité (CVAE base 2016) (2)
22,85 M€	attribution de compensation versée par Région (2) - (1)

PRINCIPALES ACTIONS

LA PRÉPARATION DES TRANSFERTS DE COMPÉTENCES OPÉRÉES PAR LA LOI NOTRE

La Loi NOTRe prévoit donc le transfert des Départements aux Régions :

- des transports routiers non urbains (« interurbains ») réguliers et à la demande,
- des transports scolaires,
- de la construction, l'aménagement et l'exploitation de gares publiques routières de voyageurs relevant du Département,
- de la propriété, l'aménagement, l'entretien et la gestion des infrastructures de transports non urbains de personnes et de marchandises ferrés ou guidés d'intérêt local et propriété. Pour les marchandises la Région se verra transférer une ligne dans les Landes entre Laluque et Tartas.

La date de mise en œuvre effective des transferts de compétences en matière de transports est fixée au 1er janvier 2017 mais les transports scolaires ne seront transférés qu'au 1er septembre 2017, ce qui a posé la question de cette période transitoire de neuf mois, les services « transports interurbains » et « transports scolaires » étant imbriqués tant au niveau budgétaire, qu'humains et financiers dans la majorité des douze départements de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Ces Départements ont des choix tarifaires très contrastés – gratuité totale pour le transport scolaire dans Les Landes, gratuité avec forfait pour frais de gestion en Lot-et-Garonne, tarifs uniques (129 € en Gironde), des tarifs modulés en fonction des revenus des familles en Corrèze, des tarifs allant jusqu'à plus de 200 €/an au maximum – et des modes d'exploitation également diversifiés : deux régies départementales (Landes, Haute-Vienne), une DSP globale (Charente-Maritime), des mix variables marchés publics/délégations à des AOT2 ;

L'ensemble de l'année 2016 a donc été consacré à la préparation de ces transferts

- Un premier travail d'harmonisation des échéances de transfert s'est concrétisé par l'adoption en décembre 2016 de conventions de délégation provisoires du transport non-urbain de voyageurs du 1er janvier au 31 août 2017 avec les Départements.
- Le second semestre a permis d'approfondir l'évaluation de la charge correspondante et s'est traduit par des arrêtés des Préfets qui ont permis à la Région et aux Départements de prendre des délibérations concordantes en début d'année 2017.

L'ARTICULATION DES LIGNES ROUTIÈRES AVEC LE FERROVIAIRE

En parallèle, la Région a poursuivi son action sur les lignes routières qu'elle organisait déjà. Les articulations avec le ferroviaire ont constitué un axe important, notamment dans l'accompagnement de l'ouverture de la ligne ferroviaire Oloron-Bedous, qui s'est traduit par la conclusion d'une nouvelle offre en délégation de service public sur la partie Bedous-Espagne.

La Région a en outre reconduit le marché relatif à la ligne Poitiers-Nantes dans le cadre du groupement de commande existant avec la Région des Pays de la Loire.

À noter que cette politique de développement des transports publics routiers s'est par ailleurs inscrite dans un contexte plus difficile, marqué par :

- La baisse du trafic ferroviaire (le réseau se dégrade et les bienfaits de la LGV ne sont pas encore là) affaiblit plus largement l'ensemble des transports publics ; cela se traduit la baisse de la fréquentation de certaines lignes routières en correspondance ;
- La montée en puissance des concurrences du covoiturage et des offres autocars librement organisées, sensible sur la longue distance : les recours intentés auprès de l'ARAFER ont permis de limiter un peu ces effets sur Pau – Mont-de-Marsan.

Globalement, la dynamique de croissance enregistrée les années précédentes s'en est trouvée ralentie, voire s'est retournée. La remise à plat des offres de transport à partir de 2017 autour de la prise en main de l'ensemble de la compétence interurbaine par la Région combinée à la mise en service de la LGV constituera un axe important de reconquête.

4

INFRASTRUCTURES

La Région Nouvelle-Aquitaine a reconduit son soutien aux différents modes de transports de marchandises (portuaires, routiers, ferroviaires, fluviaux) sur l'ensemble du territoire. La contribution de ce secteur, en particulier celui des ports, et l'efficience des chaînes logistiques sont considérées comme essentielles au développement économique des territoires. Consciente que la compétitivité du transport de marchandises dépend de la capacité d'évolution vers une économie sobre en carbone, la Région a soutenu des actions permettant des alternatives au transport routier, dans un contexte difficile, avec notamment un état du réseau ferroviaire très inquiétant.

Désireuse de préparer sa politique à venir dans le domaine aéroportuaire, elle a lancé une étude stratégique à l'échelle de la grande Région, qui permettra d'objectiver l'accompagnement des aéroports. Soucieuse de renforcer l'attractivité économique et l'accessibilité des territoires, elle a poursuivi son soutien aux aéroports et lignes aériennes de désenclavement.

En matière d'infrastructures routières, la Région a poursuivi son cofinancement dans le cadre des CPER des ex-Régions et des conventions avec les Départements. Considérée comme une priorité régionale, l'enveloppe financière affectée à la RN141 (Limoges La Rochelle) a été abondée afin de finaliser son aménagement.

PRINCIPALES ACTIONS

POLITIQUE AÉROPORTUAIRE

La Région a poursuivi son action en faveur des aéroports commerciaux, au travers de son intervention dans les organes de gouvernance dont elle est membre, avec une contribution financière de 3,9 M€.

- L'aéroport de Pau-Pyrénées a connu une baisse de son activité avec 25 813 passagers en moins par rapport à 2015, soit un trafic de 608 222 passagers (- 4,07 %), principalement en raison du recul des lignes domestiques Pau-Orly et Pau-Roissy.
- L'aéroport de Bergerac-Dordogne-Périgord a franchi, pour la première fois, la barre des 300 000 passagers avec 305 323 passagers (+8,5 %), avec une croissance du trafic notamment portée par les lignes internationales du Royaume-Uni.
- L'aéroport de Limoges-Bellegarde a stabilisé son trafic avec l'accueil de 292 607 passagers (-0,4 %), les liaisons depuis/vers le Royaume-Uni augmentant très légèrement alors que les lignes domestiques connaissent un recul d'activité.
- L'aéroport de Brive-Vallée de la Dordogne a accueilli, 66 870 passagers en 2 016 (-2.8 %) principalement en raison d'une baisse d'activité des liaisons internationales alors que, dans le même temps, les lignes domestiques progressent.
- La Région a également apporté son soutien à la ligne La Rochelle-Poitiers-Lyon ayant transporté plus de 38 792 passagers, qui permet de désenclaver les territoires desservis vers Rhône-Alpes et d'accéder à de nombreuses destinations via le hub de Lyon.
  Cette liaison transversale a été soutenue à hauteur de 250 000 €.

Aéroport de Bordeaux-Mérignac poursuit sa forte croissance

En 2016, le trafic a atteint près de 5,8 millions passagers. Cette croissance s'explique notamment par la qualité du réseau (101 destinations directes pendant la période estivale), par l'importance de l'offre internationale (10 hubs intercontinentaux accessibles) et par la présence des compagnies « low cost », moteur de cette croissance, qui représentent 45 % du trafic de l'aéroport.

CHIFFRES CLÉS

PORT DE BAYONNE

2 323 579 t Tonnage 2015

2 334 299 t soit **+0,46 %** Tonnage 2016

POLITIQUE PORTUAIRE

Les ports de Bordeaux et La Rochelle

Forte d'une imposante façade maritime, la Région Nouvelle-Aquitaine a poursuivi son soutien aux grands ports maritimes, outils d'aménagement et de développement économique essentiels pour les territoires. Initiés dans le cadre du CPER 2007-2013, les travaux des terminaux portuaires de Grattequina, du Verdon du port de Bordeaux, ainsi que l'anse Saint-Marc2 du port de La Rochelle sont achevés.

Le port de Bayonne

La Région continue de s'inscrire dans une démarche volontariste dont les bases ont été définies dans le Schéma Directeur d'Aménagement du port de Bayonne établi et validé collégialement avec les collectivités environnantes fin 2013.

En 2016 d'importantes réparations d'ouvrages et de quais dans le cadre du Schéma directeur d'Aménagement ont été réalisées :

- le renforcement des quais servant au déchargement de ferrailles de l'aciérie CELSA.
- la sauvegarde du quai d'honneur Edmond FOY.
- la remise en état des ouvrages de l'embouchure touchés par les tempêtes de l'hiver 2013-2014, des berges et des perrés à l'amont de la cale de BOUCAU.

La situation du port de Bayonne et de la concession portuaire reste fragile depuis la crise économique de 2008, dont les effets se sont encore fait durement sentir en 2016 avec un trafic qui est en stagnation par rapport à 2015.

LES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Dans le cadre du CPER 2015-2020, l'engagement de la Région a permis de poursuivre en 2016 les opérations stratégiques comme la mise à 2x2 voies de la RN10 (Reignac - Chevanceaux) et de la RN141 entre Angoulême et Limoges.

Une convention a été conclue avec le Département de la Creuse pour permettre l'aménagement du croisement des 2 axes routiers départementaux structurants RD 941 (Limoges – Clermont-Ferrand) et RD 990 (liaison RCEA - A 89), essentiel pour le territoire ainsi que pour les entreprises installées.

L'aménagement de la RD1120 entre Tulle et Argentat s'est poursuivi en 2016.

Les opérations en Gironde sont soldées (Pont Chaban-Delmas et aménagement de sécurité de la RD137) à l'exception des travaux de la déviation du Taillan. La Région a poursuivi son appui aux Deux-Sèvres pour les opérations en cours comme la déviation de Brion-près-Thouet ou encore la sécurisation de la RN 249 jusqu'à Bressuire.

@Alban Gilbert

CHIFFRES CLÉS

AÉROPORT DE BORDEAUX

5,8 millions de passagers transportés
28 compagnies aériennes présentes
47,6 % de trafic international
+ 70% de passagers en 7 ans

AÉROPORT DE PAU-PYRÉNÉES

608 222 passagers
95,9 % de trafic domestique
8 416 mouvements commerciaux

AÉROPORT DE BERGERAC - VALLÉE DE LA DORDOGNE

305 323 passagers
99,7 % de trafic international
3 011 mouvements commerciaux

AÉROPORT DE LIMOGES-BELLEGARDE

292 607 passagers
87 % de trafic international
3 822 mouvements commerciaux

AÉROPORT DE BRIVE - VALLÉE DE LA DORDOGNE

66 870 passagers
66,3 % sur l'axe Brive-Paris
2 058 mMouvements commerciaux

FAITS MARQUANTS

Plusieurs projets essentiels pour le développement futur du port Bayonne

- La mise en place effective d'un Opérateur Ferroviaire de Proximité (OFP) dans le sud de la Région Nouvelle-Aquitaine, destiné à offrir aux entreprises un service ferroviaire optimisé, complétant parfaitement l'offre portuaire de Bayonne. La Région a soutenu cette création par une subvention de 200 K€.
- Les perspectives d'un nouveau laminoir porté par l'aciérie CELSA qui permettra de favoriser le développement économique et portuaire.
- L'exploitation sur une année complète de la drague Hondarra (13,8 M€) acquise et livrée au dernier trimestre 2015. Cette drague à demeure a pour objectif de mieux garantir les profondeurs sur l'ensemble de l'année et de lutter contre l'érosion du littoral.

Lancement de l'élaboration d'une nouvelle stratégie aéroportuaire régionale en 2016

En juin 2016, la Région a lancé une étude stratégique aéroportuaire régionale afin de mettre en cohérence le développement aéroportuaire de la Nouvelle-Aquitaine, ainsi que ses interventions notamment au sein des gouvernances aéroportuaires.

Une nouvelle gestion pour l'aéroport de Pau-Pyrénées

En 2016, le comité syndical a décidé d'attribuer la délégation de service public sous forme d'affermage aux risques et périls du délégataire, pour une durée 12 ans, à un groupement conduit par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Pau-Béarn accompagnée de deux spécialistes de la gestion aéroportuaire : Egis Airports et Transdev.

5 URBANISME, LOGEMENT ET POLITIQUE DE LA VILLE

La Région inscrit son action auprès des collectivités qui portent un projet de territoire, notamment lorsqu'elles s'attachent à accompagner les jeunes dans leur insertion sociale et leur recherche d'un logement.

Elle est ainsi partenaire, des 26 contrats de ville passés par l'État avec les agglomérations et les communes relevant de la politique de la ville, pour agir dans les 81 quartiers prioritaires. Deux conventions ont été passées, par ailleurs, pour la revitalisation de centres bourgs et les contacts ont été pris pour que la Région soit présente auprès des six autres petites villes retenues dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) national.

Dans cette année de fusion, la Région a accompagné ces territoires au plus près, en apportant son expérience dans le montage de projets innovants et en faisant le lien avec les fonds européens ; ou encore en mettant à disposition des acteurs du foncier et de l'habitat, des outils d'observation performants. En milieu rural, les maires ont apprécié l'accompagnement au montage de projet, proposé dans le cadre de RENO'AQT.

L'attente est forte, ouvrant des perspectives de mobilisation des équipes pour proposer le nouveau cadre stratégique tout en développant leurs missions d'accompagnement des initiatives locales.

PRINCIPALES ACTIONS

UN ENGAGEMENT DE LA RÉGION DANS LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Après une année 2015 consacrée à l'élaboration des contrats de ville, la nouvelle politique de la ville, issue de la Loi du 21 février 2014, est entrée dans sa phase active. Construits autour de trois piliers : cohésion sociale, cadre de vie, développement économique, les contrats de ville replacent l'action publique dans le champ de préoccupation des habitants. La Région signataire de ces contrats a participé dans la mesure du possible aux comités techniques et de pilotage, instances coprésidées par l'État et les agglomérations concernées par la géographie prioritaire, afin d'apporter ses capacités d'initiative et d'intervention dans ses domaines de compétence.

Parallèlement les 15 Agglomérations retenues au titre du nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU 2015/2024) sont engagées dans la démarche.
Fin 2016, à l'exception de Bordeaux Métropole, les protocoles de préfiguration ont pu être signés. Il faut noter l'inscription dans ce nouveau programme, d'un volet développement économique et emploi nécessaire à l'amélioration de la situation sociale et économique des habitants des quartiers.

Qu'il s'agisse des contrats de ville ou du programme ANRU, la région a confirmé son soutien au développement social et urbain en cohérence avec ses compétences et prioritairement sur l'emploi et le développement économique.

À l'appui de ces nouvelles orientations, la Région a pu soutenir les premiers projets de création d'activité économiques et de soutien à l'insertion et l'emploi : la wab de Bergerac (école du numérique et Coworking), le restaurant d'insertion jardin pêcheur à Bordeaux avec un recrutement de 50 % des salariés issus des quartiers de la Métropole Bordelaise.

De même, au titre du soutien apporté aux associations pour les actions menées dans les quartiers, la Région souhaite privilégier les actions en faveur de l'emploi. Et dès cette année, afin de permettre de les identifier clairement, ces actions font l'objet désormais d'une délibération spécifique distincte de celles concernant les actions culturelles, sportives et de citoyenneté.

Enfin il faut souligner la complémentarité avec les aides du Programme opérationnel FEDER/FSE et la co-instruction des dossiers.

@Bonnaud Guillaume

URBANISME ET FONCIER : UN TRAVAIL TRANSVERSAL ET COLLABORATIF

Au regard de la nouvelle organisation territoriale, la mise en réseau des acteurs du foncier et la réflexion sur l'extension des outils ont été au cœur des préoccupations.

Le Club des Observatoires du Foncier et de l'Habitat a connu un vif succès avec la première manifestation organisée à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine : « identifier le foncier mobilisable dans le tissu urbain ».

Une large concertation sur l'extension de l'Établissement Public Foncier d'État de Poitou-Charentes a été lancée en 2016. À terme, la Région devrait disposer d'un EPF d'État et de 4 EPF locaux (Pays Basque, Béarn Pyrénées, Landes Foncier, Agen Garonne).

L'observatoire des espaces Naturels, Agricoles, Forestiers et Urbains (NAFU), coprésidé par l'État et la Région, a été conforté à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine. Il propose désormais une batterie d'indicateurs sur le territoire régional sur son site dédié (http://observatoire-nafu.fr/), et notamment les données relatives aux mutations foncières (DVF).

À l'initiative de la Région, la cartographie d'occupation du sol, disponible à ce jour sur le territoire de l'ex-Aquitaine, sera dans les mois à venir étendue et actualisée sur la Nouvelle-Aquitaine. Ce référentiel précieux permettra, à terme, d'avoir une vision de l'organisation de l'espace et son évolution sur l'ensemble du territoire régional.

En matière de planification, la démarche d'avis systématique sur les Scot, amorcée en 2015 s'est poursuivie avec une réflexion sur la mise en cohérence des pratiques au sein des services de la Région.

L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la revitalisation des centres bourgs a désigné, fin novembre 2014, huit lauréats en Nouvelle-Aquitaine. En 2016, la Région a conventionné avec deux d'entre eux : La Réole (33) et Nay (64).

Enfin, 2016 a assis les bases du lancement de la stratégie foncière régionale en faveur d'une gestion économe de l'espace en Nouvelle-Aquitaine. Elle alimentera un des volets du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) instauré par la loi NOTRe.

FAITS MARQUANTS

- Soutien aux opérations de sensibilisation et d'animation à l'entrepreneuriat dans les quartiers : Créer sa boîte pourquoi pas vous ? un accompagnement sur-mesure pour les créateurs
- Sensibiliser, détecter et accompagner les porteurs de projets-regroupement des structures partenaires : ADIE, BGE, COOP ALPHA, Pôle Emploi
- 78 places supplémentaires ont été livrées pour les jeunes en formation dans une nouvelle résidence, « Gisèle de Failly » à Mérignac
- Les résultats d'une étude d'essaimage du dispositif « 1,2, toit » sont favorables à son extension sur l'ensemble du territoire régional
- Lancement de l'expérimentation sur 18 mois d'une caisse d'avance du premier Loyer : 100 jeunes seront accompagnés – 30 000 € de la Région pour la dotation du fond.
- La Région Nouvelle Aquitaine accompagne l'AMI national des centres bourgs et s'est engagée en 2016 sur programmes OPAH RU (Nay et la Réole).
- La Région a accompagné dans le cadre de ses expérimentations dans l'habitat, la création d'un véhicule permettant d'aller au plus près des habitants pour les informer, les sensibiliser et les accompagner techniquement et financièrement à l'amélioration de leur logement et leur cadre de vie. Porté par l'association CREAQ, ce véhicule sillonnera deux départements de la Nouvelle Aquitaine pour aider des occupants de logement à mieux vivre leur quotidien "Habitat". Ce véhicule vient aussi en soutien au programme RENOAQT de la Région Nouvelle-Aquitaine.

LA POURSUITE DE L'ACTION RÉGIONALE POUR LA RÉHABILITATION DU PARC SOCIAL

Dans le cadre de l'AMI lancé en 2015 et de la gestion du Feder pour la réhabilitation thermique du parc de logements sociaux, un groupe de travail avec les collectivités concernées s'est réuni à plusieurs reprises. Neuf dossiers, représentant mille trois cents logements, ont été déposés et trois d'entre eux ont fait pu faire l'objet d'une instruction administrative, après validation technique. Parallèlement, dans le cadre du programme d'amélioration de l'habitat en secteur rural, le programme RENOAQT a permis la réhabilitation de 25 logements communaux. 150 dossiers ont été reçus en 2016 et sont en cours d'étude. La mise en place d'une plate-forme dédiée aux communes, aux artisans et aux particuliers pour les inciter à s'investir dans la rénovation thermique assure une visibilité de l'action régionale. Le lancement d'une lettre d'information à destination des partenaires ouvre la possibilité aux acteurs de la rénovation en milieu rural de faire connaître leurs actions et de présenter des chantiers concrets de rénovation. Ces rénovations d'une grande exigence nous rappellent également que la réhabilitation du patrimoine en milieu rural est un axe important de revitalisation des centres bourgs.

CHIFFRES CLÉS

81 quartiers sont concernés par la politique de la ville en Nouvelle-Aquitaine

200 000 habitants bénéficieront de cet engagement de la Région

26 contrats de ville ont été signés dans cette perspective

150 communes inscrites dans la démarche RENOAQT depuis son lancement

169 580 € c'est le prix moyen d'une maison en Nouvelle-Aquitaine

96 nombre de binômes, propriétaire/apprenti, créés en 2016 dans le cadre de « 1,2, toit »

6 POLITIQUES CONTRACTUELLES TERRITORIALES

Les dernières lois de décentralisation ont institué la responsabilité des Régions en matière de politique économique (SRDEII) et d'aménagement du territoire (SRADDET). Deux grandes lois sont intervenues afin de clarifier les compétences entre les divers niveaux de collectivités locales ou de leurs groupements :

- La loi MAPTAM du 27 janvier 2014, dite de "modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles".
- La loi NOTRe du 7 août 2015, portant "nouvelle organisation territoriale de la République".

Les lois de réforme des Collectivités territoriales des 16 décembre 2010 et 29 février 2012 ont conduit à réviser les périmètres des intercommunalités. Les Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale (SDCI) ont produit leurs effets au 31 décembre 2016. Désormais, notre Région, qui compte 12 départements, se structure autour de 153 EPCI avec :

- Bordeaux Métropole (environ 750 000 habitants).
- 25 communautés d'agglomération, dont 10 de 100 000 habitants ou plus : Agen, Angoulême, Brive, La Rochelle, Limoges, Niort, Pau, le Pays Basque, Périgueux et Poitiers.
- 127 communautés de communes.

Par ailleurs, les déséquilibres en matière d'emploi sur les territoires se sont accentués avec le contexte économique difficile que connaît la France depuis 2008. Ce constat est aussi effectif en Nouvelle-Aquitaine.

Dans le cadre du processus d'harmonisation des politiques régionales, l'élaboration d'une nouvelle politique contractuelle représente un enjeu pour prendre en compte les évolutions récentes : législatives, de périmètre des territoires de projet, et de développement différencié des territoires qui peuvent générer dans certains cas des processus de relégation.

En application de la Loi NOTRe, la Région Nouvelle-Aquitaine a décidé de concentrer ses efforts sur les compétences conférées mais elle a aussi souhaité initier une exigence plus forte en matière de solidarité territoriale.

Cette nouvelle politique, fondée sur la co-construction avec les territoires de projet, se déclinera dans le cadre de contrats d'attractivité (pour les territoires peu ou pas vulnérables), de dynamisation et de cohésion (pour les territoires les plus vulnérables ou en situation intermédiaire). Elle mobilisera également, une ingénierie d'innovation territoriale, en particulier en faveur des territoires en mutation ou en retournement économique.

PRINCIPALES ACTIONS

L'ÉLABORATION D'UNE NOUVELLE POLITIQUE CONTRACTUELLE

L'année 2016 a été marquée par :

- Un important travail technique visant à objectiver les problématiques de développement des territoires ainsi que préciser les indicateurs de vulnérabilité des territoires. (Données INSEE, ACOSS, DGFIP…) Cette démarche a permis notamment de définir des indicateurs synthétiques portant sur le revenu des ménages, l'emploi et le marché du travail, le niveau de formation de la population, la démographie et l'accessibilité aux services de la vie courante.
- Un processus soutenu de concertation politique et technique avec les territoires de projets afin d'échanger, tant sur les projets de développement envisagés que sur la méthode de mise en œuvre de cette politique fondée sur le contrat.

LA POURSUITE DU SOUTIEN AUX TERRITOIRES DANS LE CADRE DES ANCIENS CONTRATS DES EX-RÉGIONS

De manière concomitante et avec le souci d'éviter toute rupture aux projets de territoires, les soutiens régionaux ont continué à être mobilisés dans le cadre des contrats en vigueur et des nouvelles compétences régionales.

À ce titre, 69 projets d'investissement ont été soutenus en ex-Poitou-Charentes, 98 en ex-Limousin et 99 en ex-Aquitaine.

L'ingénierie des territoires a bénéficié d'un soutien dans les 3 ex-régions.

Les projets relèvent du domaine économique, service à la population, maîtrise de l'énergie… (tourisme, patrimoine, circuits courts, tiers lieux, équipements sportifs et culturels, manifestations, maisons de santé pluridisciplinaires…)

©Francoise Roch

FOCUS

128 maisons de santés pluridisciplinaires soutenues par les 3 ex-régions depuis 2008 (MSP)

2016 - Le projet de MSP de Barbezieux-Saint-Hilaire en Charente.

L'offre de soins de premiers recours en Sud Charente souffre d'une baisse des effectifs médicaux dans les 4 principales professions de santé (médecin généraliste, infirmier, chirurgien-dentiste et masseur-kinésithérapeute). Le Contrat Local de Santé du Pays Sud Charente a été signé par les collectivités en mars 2014.

L'Agence Régionale de Santé de la Charente a labellisé la création d'une maison de santé pluridisciplinaire (MSP) à Barbezieux-Saint-Hilaire en octobre 2015. Ce projet, porté par la Commune, a été élaboré en lien avec les professionnels de santé du secteur constitués en association. Ces derniers ont établi un projet de santé intégrant les éléments suivants :

- Améliorer les conditions d'exercices des professionnels de santé de son territoire,
- Offrir un accès de soins de qualité et de proximité à la population,
- Renforcer la présence de professionnels sur le territoire du pôle.

Le projet de MSP de Barbezieux-Saint-Hilaire permettra l'accueil au sein d'une même structure de 4 médecins généralistes, 2 infirmiers, 1 orthophoniste, 1 diététicienne et 2 ostéopathes. Un studio est prévu au sein de la MSP pour l'accueil de stagiaires.

CHIFFRES CLÉS

73 Contrats territoriaux

52 territoires LEADER

22 Construction de MSP soutenues

@Laurent Dussimon

7 OBSERVATION PROSPECTIVE ET STRATÉGIE

L'année 2016 a été marquée par la nécessité d'améliorer la connaissance de la nouvelle Région et de ses territoires et par la préparation d'évènements importants pour son développement à venir. Des outils cartographiques ont ainsi été développés, des études et des diagnostics ont été réalisés. Des négociations ont été menées avec l'État pour amender le CPER 2015-2020 et bénéficier de crédits supplémentaires pour la réalisation d'opérations stratégiques pour la nouvelle Région. Enfin de premiers travaux ont été menés pour préparer le lancement de l'élaboration du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité du territoire (SRADDET).

IMAGINONS ENSEMBLE LA NOUVELLE-AQUITAINE !

Les premiers travaux préparatoires au **SRADDET, Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires**, ont été menés en 2016, dans la perspective d'une première délibération votée par l'assemblée régionale et d'un débat sur ses objectifs le 10 avril 2017. De nature stratégique, ce schéma définira, dans le cadre d'une concertation très large, un projet d'avenir pour la Nouvelle-Aquitaine. Prescriptif, ses dispositions seront opposables aux documents d'urbanisme. Intégrateur, il mettra en cohérence les politiques régionales au service d'un aménagement durable et équilibré du territoire. Ses orientations contribueront à offrir des perspectives nouvelles de développement à des territoires confrontés à de nombreuses disparités et renforceront leur attractivité.

FAITS MARQUANTS

L'Atlas régional 2016

Outil de connaissance, de compréhension et d'appropriation du territoire, l'atlas de la Nouvelle-Aquitaine a été édité en septembre 2016. Une douzaine de thématiques oriente l'analyse et présente le territoire régional, à travers son organisation, son profil démographique, ses infrastructures de transport et de communication, ses acteurs économiques, le niveau de formation et les conditions de vie de ses habitants, ses ressources naturelles…

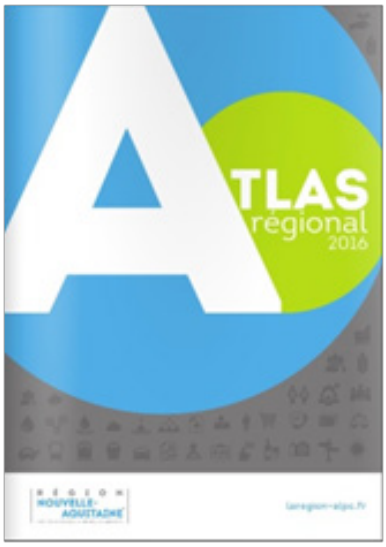

Un diagnostic économique de la Région a été réalisé dans le cadre de l'élaboration du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation

Cartes et analyses ont permis de dresser le portrait de l'économie régionale et de mettre en évidence les principaux enjeux auxquels doivent faire face ses acteurs en termes d'entrepreneuriat, de compétences et de formation, de recherche et d'innovation, de transformation numérique, de transition énergétique, d'internationalisation, d'attractivité internationale…

Une carte des territoires selon leur degré de vulnérabilité socio-économique a été élaborée

en préparation de la nouvelle politique contractuelle de la Nouvelle-Aquitaine, votée par l'assemblée régionale le 10 avril 2017. La méthode retenue consiste à élaborer un indicateur synthétique de vulnérabilité pour chacun des EPCI de la région. Douze indicateurs d'activité économique, de revenu, de niveau de formation, de dynamisme et d'accessibilité aux équipements de la vie courante permettent de qualifier les EPCI de la région selon trois niveaux de vulnérabilité relative.

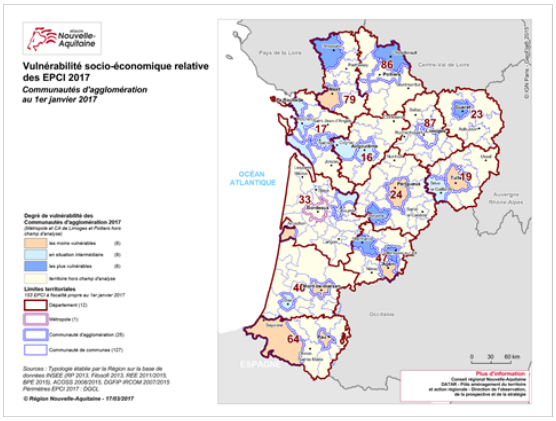

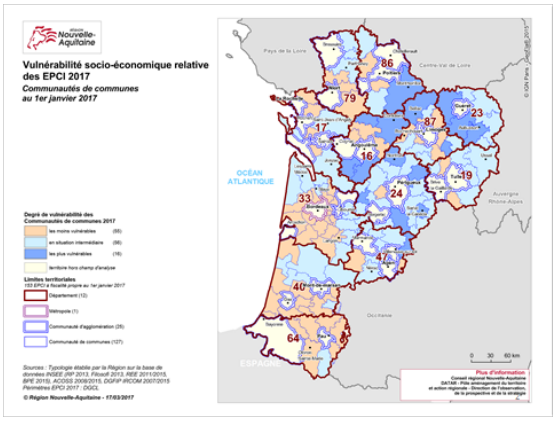

8

CULTURE ET PATRIMOINE

Conformément à ses engagements, la Région a défini les priorités de sa politique en faveur de la culture et du patrimoine en s'appuyant sur ses compétences premières autour de 6 axes. Leur structuration s'est engagée dans une logique de coconstruction et de concertations larges mobilisant en 2016 plus de 800 acteurs culturels et collectivités notamment dans les domaines du cinéma audiovisuel, des musiques actuelles, du livre et de la lecture, des arts plastiques et visuels. Elles ont permis la concrétisation de documents cadres fondateurs et elles se poursuivront dans le cadre de la Conférence Territoriale de la Culture, instance de dialogue permanent coanimée par l'État et la Région sur les enjeux des politiques culturelles en Nouvelle-Aquitaine.

PROMOUVOIR LES INDUSTRIES CULTURELLES, CRÉATIVES ET NUMÉRIQUES

La Région a lancé une concertation avec la participation de 140 professionnels sur une trentaine de réunions afin de nourrir la future politique régionale en faveur de **la filière image.**

Dans le cadre des trois conventions de coopération cinématographique et audiovisuelle avec le Centre National du Cinéma (CNC), l'État, et cinq Départements, sur la période 2014/2016, 8 206 300 € ont été consacrés à 222 projets (sur 884 dossiers déposés).

Le dispositif « nouveaux médias » doté de 70 000 € a permis de soutenir 7 projets innovants. Le programme d'aide aux sociétés de production a permis d'accompagner 10 structures installées en ex-Aquitaine et 3 en ex-Limousin, pour un montant de 282 000 €. La Région a également consacré près de 110 000 € en ex-Aquitaine pour aider 30 exploitants de salles de cinémas indépendantes et de proximité, ainsi que 162 000 € au global en investissement, en particulier pour des salles situées en milieu rural.

2016 a par ailleurs été l'année de mise en œuvre du contrat de filière Livre en ex-Aquitaine et en ex-Limousin, signé avec l'État/Drac et le Centre National du Livre (CNL), doté au global de 430 K€, ainsi que la poursuite du Plan LIRE et des aides à l'édition en ex Poitou-Charentes pour 431 K€. Le lancement de la concertation régionale autour de la filière du Livre en 2016 avec l'État a pour objectif de fonder une nouvelle politique régionale au bénéfice de l'ensemble de la chaîne de l'économie du livre (auteur, éditeur, libraire), mais aussi en articulation avec les acteurs de la promotion du livre, du développement de la lecture et de la lecture publique.

Enfin, une convention préfigurant un futur contrat de **filière Musiques Actuelles et de variétés** a été conclue avec le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz et l'État, avec le déploiement d'un « fonds pour l'accompagnement aux mutations socio-économiques » et l'expérimentation d'un soutien aux labels phonographiques indépendants et structurants, pour un montant global de 220 000 €.

Ces trois filières ont été intégrées dans le schéma régional de développement des entreprises, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) adopté fin 2016.

FAVORISER UN AMÉNAGEMENT CULTUREL DURABLE DU TERRITOIRE

La Région par sa politique culturelle souhaite favoriser un aménagement culturel équilibré et durable de son territoire dans le respect des droits culturels des personnes. Elle soutient les porteurs de projets proposant une offre artistique et culturelle professionnelle, riche et diversifiée, avec une attention particulière aux territoires les plus vulnérables.

Ainsi, la Région a soutenu en 2016 plus de 430 manifestations culturelles de thématiques diverses (spectacle vivant, arts plastiques et visuels, cinéma, livre).

La Région a valorisé ce soutien par le biais d'une nouvelle communication spécifique à l'échelle du nouveau territoire :

- D'une part, l'opération « Festivals d'été » concernant près de 300 festivals et manifestations qui accueillent environ 2,5 millions de spectateurs, Néo-Aquitains et touristes, sur la période estivale.
- D'autre part, le dispositif Fest'Ter, dont ont bénéficié 16 festivals, avec la mise en place d'une tarification spécifique sur le réseau Ter de la Nouvelle-Aquitaine incitant de nouveaux publics à la découverte d'une offre culturelle variée.

CHIFFRES CLÉS

CINÉMA ET AUDIOVISUEL

2e fonds régional de soutien cinéma/audiovisuel après l'Ile-de-France

8 206 300 € pour la Région et 5 Départements (Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne, Charente, Charente-Maritime)

LIVRE

+ de 4 M€ ont été consacrés à la filière du livre (économie du livre, lecture publique, équipements, agences, patrimoine écrit)

FESTIVALS

430 festivals et manifestations culturelles soutenus par la Région pour une somme de près de 7 M€

ÉQUIPEMENTS CULTURELS

1M€ confort Moderne de Poitiers dans le cadre du CPER

1, 695 M€ dans l'ancienne Région Aquitaine dont la première phase de rénovation du musée de Bayonne, les médiathèques de Monein, Escoure, Sauveterre-de-Guyenne, l'aménagement d'un lieu de travail pour la Compagnie Révolution à Bordeaux.

FAVORISER LA DIVERSITÉ ARTISTIQUE SUR TOUT LE TERRITOIRE

Par son soutien à 120 structures de diffusion du spectacle vivant et d'arts plastiques et visuels, la Région concourt à une présence artistique affirmée sur tout le territoire. Cet engagement se conjugue avec l'accompagnement annuel ou pluriannuel de 173 équipes artistiques du spectacle vivant qui vient soutenir le fonctionnement et l'emploi dans ces entreprises souvent fragiles.

En 2016, la Région s'est engagée dans un chantier de concertation afin de réécrire sa politique dans le domaine des arts plastiques et visuels. Cette démarche, baptisée Sodavi (Schéma d'orientation pour le développement des arts visuels) est conduite de manière partenariale entre la Région, l'État et les trois réseaux territoriaux d'opérateurs du champ des arts visuels (Fusée en ex-Aquitaine, Cinq/25 en ex-Limousin, Cartel en ex-Poitou-Charentes). Entre la réunion de lancement (22 novembre 2016, à Périgueux) et les ateliers qui ont suivi, 350 interlocuteurs différents ont pu être associés. Un plan d'action régional, découlant de ce travail de concertation sera proposé à la toute fin 2017.

VALORISER LE PATRIMOINE RÉGIONAL

En 2016, la Région a poursuivi le développement d'une politique patrimoniale volontariste, basée sur l'articulation de trois volets structurants – connaissance, restauration et médiation –, le tout contribuant à la valorisation du patrimoine régional.

La Région a engagé ainsi plusieurs nouvelles opérations d'Inventaire du patrimoine, dont celle sur le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin qui a par ailleurs l'objectif de déposer une candidature au label « Pays d'Art et d'Histoire ». En investissement, dans le champ de la restauration et de la valorisation de sites et de monuments protégés ou non, la Région a engagé plus de 5 M€ pour 150 dossiers, la grande majorité des bénéficiaires étant des communes ou des communautés de communes rurales. Cette politique reste à ce titre un levier de développement économique important pour une filière aujourd'hui en difficulté et un facteur d'attractivité touristique de tous les territoires.

La Région a décidé par ailleurs de faire de la médiation une priorité de sa politique patrimoniale. Le soutien à des équipements structurants, comme l'EPCC Pôle International de la Préhistoire, le syndicat mixte de la Cité international de la Tapisserie d'Aubusson ou l'EPCC Abbaye de Saint-Savin Vallée des Fresques, obéit à cette ambition, tout comme les actions conduites directement par les services du patrimoine et de l'Inventaire : publications sur Saint-Émilion et Arcachon, expositions itinérantes « Lycées, l'invention d'une architecture » et « Dans les pas des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle en Nouvelle-Aquitaine », journées du patrimoine consacrées aux lycées ; les trois nouveaux parcours multimédia vidéo guide sur le château et le haras de Pompadour, l'île et le centre d'art de Vassivière et le bourg de Bénévent-l'Abbaye.

Enfin, en 2016, l'ouverture de deux nouveaux équipements a permis de valoriser le patrimoine Unesco de la Région Nouvelle-Aquitaine : Lascaux, centre international de l'art pariétal et la Cité internationale de la tapisserie et de l'art tissé à Aubusson.

FAVORISER LES ACTIONS D'ÉDUCATION ET DE MÉDIATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Grâce à la reconduction en cours de ses partenariats avec les institutions de l'État et diverses associations régionales (RECTORAT, DRAC, DRAAF, ARS…) et aux actions qu'elle conduit directement, la Région souhaite favoriser l'interaction des identités culturelles afin qu'elles parviennent à s'enrichir les unes des autres et lutter contre tout repli identitaire et culturel.

Ainsi en 2016, la Région a consacré 1 216 637 € aux actions d'éducation artistique à l'échelle de tout le territoire.

STRUCTURER UNE POLITIQUE PUBLIQUE CONCERTÉE EN FAVEUR DES LANGUES RÉGIONALES

2016 marque la première année « pleine » du tout nouvel Office Public de la Langue Occitane dont la première action d'envergure a été la signature d'une nouvelle convention pour le développement et la structuration de l'enseignement de l'occitan dans les académies de Bordeaux, Limoges, Montpellier, Poitiers et Toulouse, entre le Ministère de l'Éducation Nationale, la Région Nouvelle-Aquitaine, la Région Occitanie, et l'Office Public de la Langue occitane (OPLO) sur la période 2017 – 2022.

S'agissant de l'Office public de la langue basque, la qualité de son action a été unanimement reconnue au travers de l'évaluation menée par les services de l'État (Inspection générale) dont le rapport a été rendu public en août 2016.

Enfin, l'Institut Occitan d'Aquitaine, l'Institut d'Études Occitanes du Limousin, l'Institut Culturel Basque et UPCP Métive ont entamé un processus de coopération notamment dans le domaine de la valorisation du patrimoine culturel immatériel.

FAITS MARQUANTS

9 films long-métrage ont été sélectionnés au Festival de Cannes et 5 courts-métrages Talents ADAMI Cannes 2016

Un certain regard, le prix spécial a été attribué à *La Tortue rouge* de Michaël Dudok de Wit, la Palme d'or d'honneur à Jean-Pierre Léaud à l'occasion de la séance spéciale *La mort de Louis XIV* d'Albert Serra, le Label Europa Cinémas pour *Mercenaires* de Sacha Wolf à la Quinzaine des Réalisateurs. Même si *Ma vie de courgette* n'a pas été primée dans cette même sélection, le succès critique et public de ce film d'animation de Claude Barras a été indéniable en 2016 avec un beau parcours dans de nombreux festivals : Valois de diamant au Festival du Film Francophone d'Angoulême, Meilleur Film d'animation au Festival International du Film de San Sebastian, Festival international du Film Francophone de Namur, Prix du public au Festival du Film d'animation d'Annecy, Prix du cinéma européen du meilleur film d'animation. Mais aussi : *La belle saison* de Catherine Corsini, Prix Variety de la Piazza Grande au Festival International du Film de Locarno 2016, ou encore *Les pieds dans le tapis* de Nader T. Homayoun récompensé au festival de Luchon 2016.

Le soutien par la Région des GarocampDays à Marmande (47) initiés par les organisateurs du festival Garorock et l'Office du Tourisme Val de Garonne.

Ces journées professionnelles consacrées à l'innovation numérique dans le secteur de l'événementiel et ses impacts au niveau touristique ont accueilli plus de 150 participants et la manifestation est aujourd'hui repérée sur le territoire comme un temps fort de réflexion et de rencontres sur ces problématiques. Cette initiative s'inscrit pleinement dans les objectifs de la Région Nouvelle-Aquitaine de favoriser l'innovation dans le champ de l'aménagement culturel du territoire et le soutien aux nouvelles formes artistiques via le numérique.

La Bande Dessinée

Le Festival International de la Bande Dessinée (FIBD) 2016 a présenté 10 éditeurs régionaux, et 8 ouvrages édités en région dans la sélection officielle (Ed. Le Lézard Noir, The Hoochie Coochie, Cornélius) ; La 1re édition des Rencontres Nationales de la bande dessinée a été organisée les 28 et 30 septembre 2016 à Angoulême.

L'ouverture de Lascaux, centre international de l'art pariétal à Montignac.

Le 15 décembre 2016 en présence du Président de la République, financé par l'État, la Région et la Dordogne. Près de 28 000 visiteurs ont été accueillis en un mois et 450 000 visiteurs sont attendus en année pleine.

Ouverture de la cité internationale de la tapisserie et de l'art tissé à Aubusson.

L'inauguration de la Cité internationale de la tapisserie, dans l'ancienne École Nationale d'Art décoratif d'Aubusson, le 10 juillet 2016 par le Président de la République a marqué la remise sur le devant de la scène d'un grand patrimoine de la France inscrit à l'UNESCO, dans le cadre d'un projet cohérent à dimension culturelle et économique à fort rayonnement. Avec plus de 40 000 visiteurs en 6 mois, la Cité internationale de la tapisserie joue désormais un rôle majeur pour l'attractivité du territoire sur les plans touristiques et économiques. Depuis 2011, les subventions Région au titre du projet d'ouverture de la Cité de la tapisserie et de l'Art Tissé d'Aubusson se sont élevées à 1 733 684 € pour un coût global de 8,5 M €.

L'élargissement des missions de l'office artistique de la Région Aquitaine (OARA) à l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Aquitaine

Dans le prolongement de l'expérimentation annoncée dès l'été 2016 pour soutenir les créations régionales et leur circulation sur toute la Région et au-delà.

L'élargissement à toute la Région du Comité Régional des Professions du Spectacle (COREPS)

Outil du dialogue social dans les secteurs du spectacle vivant et enregistré

La mise en place d'une formation d'éducation à l'image en langue des signes

À destination de jeunes publics sourds et malentendants, unique au plan national.

Le lancement de l'appel à projets commun État/Région/ARS

Pour l'accompagnement de la Région Nouvelle-Aquitaine à de nombreux établissements de santé qui développent des actions culturelles dans un objectif de sensibilisation auprès de populations fragilisées.

9

SPORT

En Nouvelle-Aquitaine, le sport représente tout à la fois :

- **Le 1er corps social organisé.**
- **Le 1er organisateur de spectacles.**
- **Un secteur créateur d'emplois pour une large partie non délocalisables.**
- **Un vecteur fort de constitution de l'identité régionale.**
- **Et historiquement, un moyen essentiel d'animation des territoires.**

Une collectivité comme la Région ne peut donc être absente de ce champ et entend contribuer par son action à son développement. Cela d'autant plus que la loi NOTRe a consacré le sport, à l'instar du tourisme et de la culture, comme une "compétence partagée " et a transféré aux Régions la propriété du patrimoine des CREPS et les agents en charge de leur entretien et de leur maintenance.

UN SOUTIEN CONTINU AUX ACTEURS SPORTIFS

En 2016, la Région a maintenu son engagement en faveur des représentations du mouvement olympique et des comités régionaux notamment du sport scolaire et universitaire en consacrant plus de 500 000 € aux projets sportifs des lycéens et étudiants via l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), l'Union Générale de l'Enseignement Libre (UGSEL) et le comité régional du Sport Universitaire (CR Sport U).

Une grande partie de ces acteurs est hébergée dans les maisons régionales des sports de Limoges et de Talence. Au total se sont plus d'une centaine de salariés qui travaillent sur ces deux sites. Les axes majeurs du soutien régional portent sur la structuration et la formation des bénévoles en partenariat avec les comités régionaux olympiques et sportifs (CROS).

La Région a également participé au financement de nombreuses manifestations d'envergure parmi lesquelles les marathons du Médoc, de La Rochelle et de Bordeaux, les étapes mondiales de surf, les concours hippiques internationaux, les tournois internationaux de tennis féminin à Limoges ou Biarritz.

Enfin, en 2016, un Team RIO a été constitué et a permis d'accompagner la préparation Olympique et paralympique de 53 athlètes. 31 ont été sélectionnés pour participer à cet événement.

La Région dispose aussi d'une forte densité de clubs évoluant au plus haut niveau. Au regard des disparités territoriales, un processus de convergence du financement régional a été enclenché.

CHIFFRES CLÉS

1 460 000	licenciés
18 000	clubs
7 261	salariés d'associations sportives
89	ligues et comités
65	structures d'accès au haut niveau
6	médailles aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2016
16	clubs professionnels
262	manifestations soutenues
1,6 M€	attribué aux manifestations sportives

FAITS MARQUANTS

La Conférence Territoriale du Sport

La Conférence Territoriale du Sport a été installée le 2 décembre 2016.
Elle a vocation à organiser la concertation entre les collectivités, les institutions, le mouvement sportif et les acteurs économiques afin de favoriser la cohérence de leurs actions dans le respect de leurs compétences respectives. Des groupes de travail thématiques ont été mis en place avec pour mission de proposer des éléments de la future intervention régionale dans le sport.

L'intégration des CREPS

La loi NOTRe du 7 août 2015 s'est traduite par le transfert des 2 CREPS de Bordeaux-Aquitaine et de Poitiers au 1er janvier 2016. Ces établissements publics de formation font de la région la propriétaire d'un patrimoine important pour lequel elle entend assumer ses obligations de propriétaire comme elle l'a fait lors du transfert des lycées.

Le principal travail a porté sur le diagnostic du patrimoine dans la perspective d'un programme pluriannuel d'investissements, de la définition de leur place dans les différentes actions régionales dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens qui sera finalisée en 2017 et des modalités de transfert du personnel technique.

10

VIE ASSOCIATIVE
ÉGALITÉ

Les politiques en matière de vie associative, d'égalité et de lutte contre les discriminations constituent des lieux d'exercices privilégiés des compétences partagées.

Cette pluralité d'acteurs publics impose que l'intervention régionale se fonde sur quelques principes simples :

- en premier lieu, le partenariat en privilégiant le dialogue avec les différentes instances représentatives,
- la complémentarité, notamment avec l'État, dans un souci d'efficacité des dispositifs conduits,
- enfin, la subsidiarité, en prenant en compte les compétences spécifiques dévolues à chaque niveau de collectivités.

Dans ces différents champs, les cadres d'intervention des trois anciennes Régions ont continué à s'appliquer en 2016. En parallèle, les services ont travaillé, sur la convergence des dispositifs dans un souci d'égalité de traitement entre usagers, base des futurs règlements d'intervention.

PRINCIPALES ACTIONS

L'ÉLABORATION D'UN RÈGLEMENT D'INTERVENTION EN FAVEUR DE LA VIE ASSOCIATIVE

Les services ont travaillé, tout au long de l'année avec pour ligne directrice un souci d'égalité de traitement entre structures des différents territoires. Pour y parvenir quatre réunions de concertation regroupant les grands réseaux associatifs et des représentants d'associations locales ainsi qu'une cinquantaine de rencontres bilatérales ont eu lieu pour poser les bases d'un dialogue avec ces acteurs.

Au regard de ces échanges, des règlements précédents et des enjeux à venir trois priorités ont émergé :

- l'adaptation de nos interventions au nouveau territoire et au contexte budgétaire,
- la définition de nouvelles modalités d'action et de partenariat avec les têtes de réseau associatives,
- la préservation d'une capacité de soutien à quelques initiatives locales.

Le soutien à l'emploi associatif

Un état des lieux de l'ensemble des postes a été établi en 2016 : 752 emplois sont soutenus par la Région sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine.

L'aide à la structuration des acteurs

En partenariat avec l'État (DRDJSCS), la Région a coprésidé le comité consultatif du Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA), et a financé des actions de formation des bénévoles associatifs pour une centaine d'associations.

La Région a également assuré le financement des têtes de réseau pour l'animation des réseaux régionaux et la conduite de projets sur les trois sites. Enfin, la Région s'est associée à l'État et à la Caisse des Dépôts dans le cadre des Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA).

L'accompagnement d'initiatives locales

Au titre du dispositif de soutien aux « initiatives diverses », une vingtaine d'associations a été accompagnée pour des initiatives de rayonnement local comme le meeting aérien Legend'air sur l'aérodrome de Saint Junien qui accueille chaque année 20 000 spectateurs.

L'ORGANISATION D'ASSISES DE L'ÉGALITÉ ET L'ADOPTION DE LA CHARTE EUROPÉENNE EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ

Les Assises de la Solidarité et de l'Égalité, organisées le 27 septembre 2016, ont permis de réunir une centaine de participants investis sur ces thématiques avec pour objectif de mobiliser et de co-construire la nouvelle politique régionale.

En amont, un appel à projets, doté de 215 000 €, a été lancé en août afin que tout organisme – associatif, parapublic ou privé - puisse proposer une action dans le cadre des compétences de la Région (76 dossiers retenus).

Enfin, le principe de la signature de la Charte Européenne pour l'Égalité a été adopté en séance plénière de décembre et le travail sur un plan d'action régional en faveur de l'égalité engagée.

CHIFFRES CLÉS

100 000	associations en activité environ
+ de 15 000	associations employeuses
160 000	salariés environ
1,2	millions de bénévoles

Le Développement Durable est une priorité de la Région pour : une égalité entre tous les territoires et tous les habitants, la préservation des ressources naturelles, de la biodiversité et du paysage, des activités économiques innovantes et économes en énergie et en matériaux, la réduction, le recyclage et la valorisation des produits connexes et des déchets par l'économie circulaire, un développement du mix énergétique, une agriculture de qualité respectueuse de son environnement…

Cette diversité d'actions contribue, dans un contexte de dérèglements climatiques prégnant, à un développement plus soutenable du territoire néo-aquitain et à la solidarité internationale.

Les Régions ont été consacrées chefs de file en matière de déchets et d'économie circulaire, stratégie régionale pour la biodiversité ou encore de transition énergétique et écologique.

La loi du 17 août 2015 relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte a notamment fixé de nouveaux objectifs en termes de production d'énergies renouvelables. Porter la part des énergies renouvelables à 23 % de la consommation finale brute d'énergie en 2020 et à 32 % de cette consommation en 2030.

La Région s'est attachée, en 2016, à poser les bases de son action en matière de développement durable et s'est engagée à mettre en œuvre tous les leviers d'actions en lien avec ses compétences :

- Mise en place du Conseil permanent de la Transition énergétique qui devra coordonner l'action de la Région en matière de lutte contre le changement climatique en s'appuyant sur une démarche de réduction des consommations, amélioration de l'efficacité énergétique et substitution par des énergies renouvelables.
- Affichage d'objectifs ambitieux à échéance 2021 :
  - une réduction de 30 % des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES),
  - une réduction de 30 % des consommations d'énergie,
  - une augmentation de 19% à 30 % de la production d'énergies renouvelables par rapport à la consommation régionale.

Pour répondre à ces enjeux, la Région a mis en place en 2016 des outils tels que la création d'un observatoire Energie Climat à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine et un fonds d'investissements afin de soutenir les projets d'énergies renouvelables par de la prise de participation en fonds propre.

En matière de transition écologique, la Région a initié en 2016 :

- Mise en place d'un comité scientifique Biodiversité en Nouvelle-Aquitaine (« GIEC Biodiversité »)
- Préparation de l'Agence Régionale Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine qui résultera d'une fusion de l'ORE et de l'ARBA.
- Mise en œuvre de la trame verte et bleue, traduction des objectidfs fixés dans les schémas régionaux de cohérence écologique
- Préparation d'une concertation sur l'Eau, associant l'ensemble des parties prenantes
- Nouveau règlement régional pour les PNR et l'Education Nature Environnement pour un Développement Soutenable.

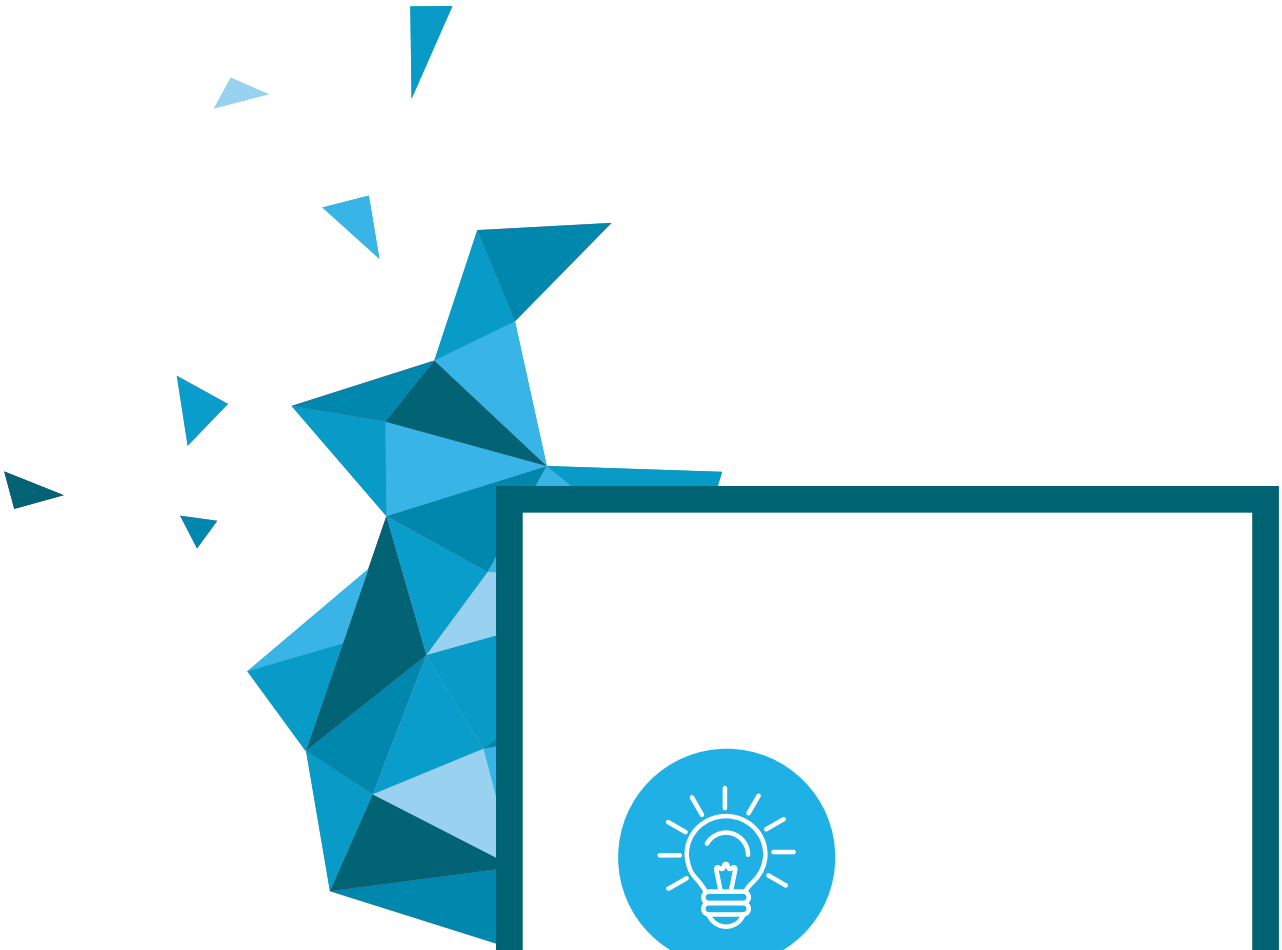

DÉVELOPPEMENT DURABLE

1 DÉVELOPPEMENT DURABLE

En parallèle de la poursuite des actions existantes sur les 3 territoires, un effort a été porté sur la mise en œuvre :

- d'actions phares, telles que :Le lancement d'un plan régional pollinisateur avec la conférence de Gilles Bœuf (biologiste français, Professeur à l'Université Pierre et Marie-Curie) le 13 décembre 2016.
  - Le lancement d'une démarche d'élaboration et de concertation pour le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets avec la mise en place d'un comité technique en décembre 2016.
  - Le lancement d'une démarche de concertation régionale sur l'eau afin de définir les orientations et priorités régionales.
- d'un cadre régional à l'échelle Nouvelle-Aquitaine lors de la plénière de décembre 2016 :
  - Une démarche de concertation régionale sur l'élaboration de la politique d'Éducation Nature Environnement pour un Développement Soutenable avec l'adoption du règlement d'intervention en décembre 2016.
  - L'adoption du cadre d'intervention de la politique régionale pour les Parcs Naturels Régionaux après concertation avec les parcs.

L'objectif est de disposer avant 2017 d'une politique régionale en matière de biodiversité, de déchets et d'économie circulaire à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

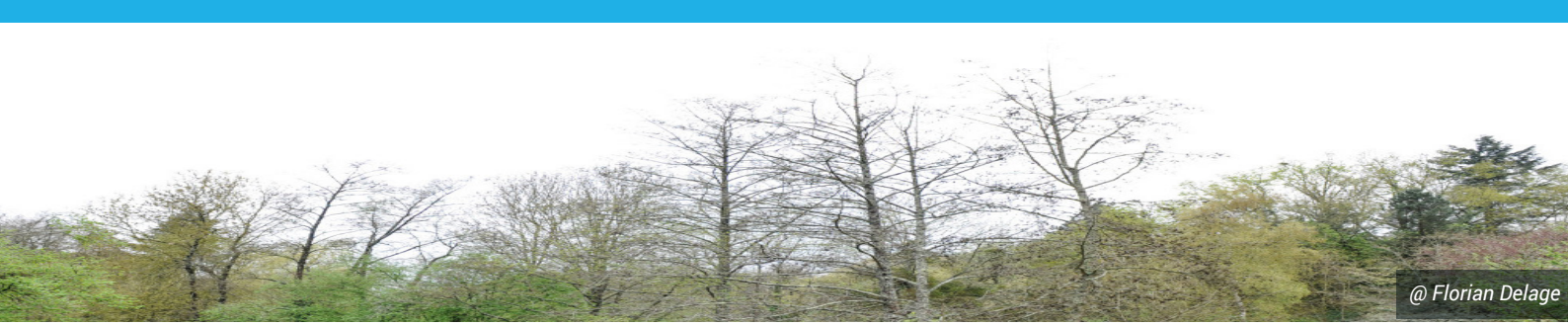
@ Florian Delage

DÉVELOPPEMENT DURABLE

INITIATIVE DE LA RÉGION EN FAVEUR DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES ET DE LA TRAME VERTE ET BLEUE.

Le diagnostic sur la biodiversité régionale a mis en évidence que la Nouvelle-Aquitaine est encore riche d'une grande diversité de milieux et d'espèces, mais qu'elle est fragilisée par des grandes causes d'érosion dont la première est la fragmentation des habitats naturels. Sur les ex-territoires, des actions de nature variées ont vu le jour, pour permettre de mobiliser les acteurs dans la mise en œuvre de la Trame verte et Bleue : accompagnement pour la prise en compte dans les documents de planification ou encore dispositif opérationnel visant à restaurer des continuités écologiques en réponse à différentes mesures adoptées dans les Plans d'Actions Stratégiques des trois Schémas de Cohérence Écologique de la Nouvelle-Aquitaine.

L'assistance continuités écologiques (ACE) coordonnée par l'URCAUE, Union régionale des Conseils d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement s'est développée depuis 2014 sur le territoire aquitain. Elle apporte aux territoires volontaires une expertise basée sur une cellule naturaliste et scientifique et un accompagnement des collectivités par les professionnels de l'aménagement et du développement durable des territoires.

En 2016, ce sont 19 territoires de SCOT et PLUi qui bénéficient de l'Assistance Continuités Écologiques, pour une aide régionale de 21 000 €, complétée par une aide FEDER au titre du Programme Opérationnel Aquitain. Une formation en novembre 2016 a également permis d'apporter des outils et des méthodes aux urbanistes et paysagistes des CAUE d'Aquitaine dans leurs missions d'appui à l'élaboration des documents d'urbanismes auprès des collectivités locales.

Le dispositif "Trame Verte et Bleue : communes" accompagne les communes dans la réalisation d'actions et opérations concrètes sur le paysage, l'eau, le bâti, les espèces et les espaces et leur permet d'agir en faveur de la biodiversité en milieux terrestre (vert) ou aquatiques (bleu). Il a été reconduit en 2016 pour les départements de Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne.

La Trame verte et bleue constitue un outil de préservation de la biodiversité s'articulant avec l'ensemble des autres outils (parcs nationaux, réserves naturelles, Natura 2000, parcs naturels régionaux) En complément de ces autres outils essentiellement fondés sur la connaissance et la protection d'espèces et d'espaces remarquables, la Trame verte et bleue permet de franchir un nouveau pas en prenant en compte le fonctionnement écologique des espaces et des espèces dans l'aménagement du territoire et en s'appuyant sur la biodiversité ordinaire. 18 communes ont répondu à l'appel à candidatures et pour un montant d'aide total de 162 000 €.

@Robin Paul

LE LANCEMENT DES ÉTUDES D'OPPORTUNITÉ POUR DEUX PROJETS DE PNR, GÂTINE POITEVINE ET MONTAGNE BASQUE

L'initiative de la création d'un Parc naturel régional relève de la compétence des Conseils Régionaux. Ce classement est obtenu par un décret signé du Premier Ministre après une longue procédure dont les étapes permettent de s'assurer de la qualité patrimoniale exceptionnelle du territoire (qualité du patrimoine naturel, culture et des paysages) et du projet de développement durable proposé. Deux territoires ont sollicité l'appui de la Région pour étudier l'opportunité et la faisabilité d'un Parc naturel régional : la Gâtine poitevine, 82 communes bocagères du nord des Deux-Sèvres et la Montagne basque, 111 communes du Pays basque, sur la partie la plus occidentale de la chaîne pyrénéenne.
Avant le lancement de la phase de création d'un Parc naturel régional, l'étape préalable est la constitution d'un dossier d'opportunité qui permet d'analyser la plus-value que peut apporter un Parc naturel régional et de s'assurer que le territoire est concordant en tout point avec les critères de création d'un Parc naturel régional. Les 2 territoires sont respectivement représentés par le Syndicat du Pays de Gâtine et par l'association des commissions syndicales Euskal Herriko Mendi Elkargoen Batasuna, sur lesquels la Région peut s'appuyer pour la constitution du dossier d'opportunité et la conduite de la concertation avec les acteurs locaux.

LES SEMAINES RÉGIONALES DE L'ARBRE ET DE LA HAIE

Ce dispositif, initié sur le territoire de l'ex-Poitou-Charentes, propose d'accompagner les collectivités et les associations dans la mise en œuvre d'un projet de plantation qui mobilise les citoyens. Ce sont ainsi des haies champêtres, vergers, petits bois ou encore alignement d'arbres qui sont plantés avec la participation des scolaires, des associations locales (randonneurs, chasseurs…). L'aide proposée porte sur les dépenses liées à la plantation conception du projet, préparation du sol et fournitures de plantation (plants, paillage, protection, etc.) et à l'animation (prestation pour une animation scolaire par exemple).

Chaque année, une centaine de communes participent à ces « Semaines régionales de l'arbre et de la haie » qui se déroulent à compter de la Sainte-Catherine (25 novembre) et jusqu'à la fin de l'hiver. En 2016, malgré un délai de réponse écourté pour les bénéficiaires, ce sont près de 60 communes qui se sont mobilisées (50 projets) pour un montant d'aide de 200 000 €. Cette initiative autour des plantations sera reconsidérée à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine pour conforter les continuités écologiques et la qualité paysagère du territoire.

FAIT MARQUANT

Création de l'Agence Régionale de la Biodiversité en Nouvelle-Aquitaine

Le principe de la création d'une Agence Régionale de la Biodiversité a été validé à l'unanimité en décembre 2016. Cette nouvelle structure doit notamment permettre de regrouper l'Observatoire Régional de l'Environnement de Poitou-Charentes et l'Agence Régionale pour la Biodiversité en Aquitaine mais a l'ambition de regrouper plus largement les acteurs du territoire qui œuvrent pour la biodiversité.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En 2016, 48 M€ d'investissement ont été consacrés à la méthanisation, 25 projets de photovoltaïque en autoconsommation ont été retenus et 11 territoires reconnus comme espaces « pilote « pour l'adaptation au changement climatique.

Le comité régional des acteurs de la transition énergétique et du climat (COPTEC) a rassemblé, pour sa première édition 123 organisations publiques et privées. Les participants ont souligné l'intérêt d'une dynamique régionale ambitieuse et la nécessité de croiser les approches, rassembler les différents types d'acteurs et mieux impliquer les entreprises et les collectivités locales. Au sein de l'administration régionale, le COPTEC a mis en place sa mission de transversalité pour qu'à travers : « Le carnet des suggestions », l'ensemble des Directions s'implique dans la transition énergétique et l'adaptation au climat.

2016 a vu le lancement des tout premiers appels à projets à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine. L'objectif était de débuter la structuration d'une politique globale et volontariste fondée sur le soutien aux investissements, aux expérimentations et aux dynamiques territoriales. Ainsi dès 2016, plus de 30 projets ont été accompagnés pour un investissement total de plus de 20 M€ en faveur de la filière bois énergie, des projets photovoltaïques en autoconsommation et les bâtiments du futur, par leur exemplarité énergétique.

ARTÉÉ : LA MASSIFICATION DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE LES LOGEMENTS PRIVÉS

Créée le 9 avril 2015, la SEM ARTÉÉ (Agence Régionale des Travaux d'Économie d'Énergie) a pour membres fondateurs et actionnaires : la Région (60 % des parts), la Caisse de Dépôts, EDF, ENGIE, SOREGIES, SEOLIS et la Fédération Française du Bâtiment. Acteur majeur de la politique régionale pour la rénovation énergétique du logement, la SEM ARTEE a pour mission de guider et sécuriser les propriétaires privés tout au long de leur projet de rénovation énergétique et de développer une offre de tiers financement, seul mécanisme financier permettant de mobiliser les économies d'énergie futures pour financer les rénovations performantes. ARTEE a été étendue au territoire de la Nouvelle-Aquitaine. Elle compte 7 salariés dont 6 conseillers rénovation pour accompagner les ménages.
En 2016, 135 premiers ménages ont été accompagnés pour une moyenne de 28 088 € de travaux préconisés et un gain énergétique moyen de 60 %.

ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES : UN APPEL À PROJETS À DESTINATION DES TERRITOIRES

La Région, en partenariat avec l'ADEME Nouvelle-Aquitaine, a lancé en octobre 2016 l'appel à projets « Vulnérabilité et adaptation du territoire face au changement climatique ». Les 10 territoires lauréats sont volontaires dans l'élaboration de leur stratégie locale d'adaptation aux changements climatiques. Ils seront accompagnés jusqu'en 2018 par un bureau d'étude spécialisé, du diagnostic au plan d'action et à la mise en place de leur système de suivi-évaluation.
11 territoires ont été retenus : CA d'Agen (47), CA Limoges Métropole (87), CA de La Rochelle (17), CC de l'Île d'Oléron (17), CA de Pau Pyrénées (64), Parc Naturel Régional de Millevaches (19), Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois (SyCoTeB) (24), CA du Pays Châtelleraudais (86), CC du Thouarsais (79), CA du Grand Poitiers avec le Syndicat Mixte du Pays des 6 Vallées (86).
CA : Communauté d'Agglomération
CC : Communauté de communes

MÉTHANISATION : UNE DYNAMIQUE À L'ÉCHELLE DE LA NOUVELLE-AQUITAINE

Produire de l'énergie renouvelable à partir de nos déchets organiques et agricoles : la méthanisation est une solution pour réduire, à la fois, notre facture énergétique et notre volume de déchets. Pour devenir la première région en production de biogaz issu de déchets agricoles, la Région a conçu un dispositif d'accompagnement technique et financier en partenariat avec la FR CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) et la Chambre régionale d'Agriculture. Le potentiel de production issue de la méthanisation en énergie primaire représenterait 2 300 GWh pour la nouvelle Région. Ainsi, 10 projets ont été soutenus en 2016, avec plus de 48 M€ d'investissement.

FAIT MARQUANT

Terra Énergies : un fonds d'investissement pour les énergies renouvelables

Premier outil financier en faveur de la Transition énergétique pour la Nouvelle-Aquitaine, l'objectif du fonds d'investissement Terra Énergies, est de soutenir les projets d'énergies renouvelables par la prise de participation en fonds propres. Avec un capital de 8 M€ à la création, la Région soutiendra plus de 120 M€ d'investissement. De plus, Il s'agit du premier fonds d'investissement français intégrant un volet financement participatif avec une première participation de la plate-forme de financement participatif (Wiseed).

Chaque année, en complément du bilan d'activités, la Région publie, conformément à la loi, le Rapport Développement Durable. Comme illustration de la volonté politique forte en matière de développement durable, il a été décidé d'intégrer une synthèse de ce rapport au présent bilan d'activité, pour valoriser l'étendue de l'action et l'ambition régionale.

Les actions de la Région s'appuient sur un cadre national de référence. Il s'articule sur 5 finalités développement durable et 3 éléments déterminants de méthode sur la bonne gouvernance.

Ce cadre d'action rejoint, de plus, la démarche globale des 17 Objectifs du Développement Durable de l'Agenda 2030 : ODD 2030, adopté par les Nations Unies le 27 septembre 2015.

À partir de ce rapport 2016, la Région mettra également en exergue les actions concourant à la transition énergétique et au climat. Ce double enjeu de la transition énergétique et de l'adaptation au changement climatique s'est notamment traduit par la mise en place, sur décision de la Région en mai 2016, du Conseil permanent de la transition énergétique et du climat (COPTEC).

Le Bilan d'Activité 2016 de la Région intègre un chapitre spécifique relatif au développement durable, **confortant cette priorité, et ce en parallèle de la publication plus spécifique : le rapport annuel de Développement Durable**.

Les indicateurs et actions contribuant au développement durable présentés ci-après, sont fléchés au regard des cinq finalités du Développement Durable et des éléments de gouvernance.

Les 5 finalités du développement durable

- Lutte contre le Changement Climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la Biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale, solidarité entre les territoires et les générations
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Développement économique suivant des modes de production et de consommation responsables

La bonne gouvernance

- Participation de la population et des acteurs
- Organisation du pilotage et Transversalité
- Évaluation et Stratégie d'amélioration continue

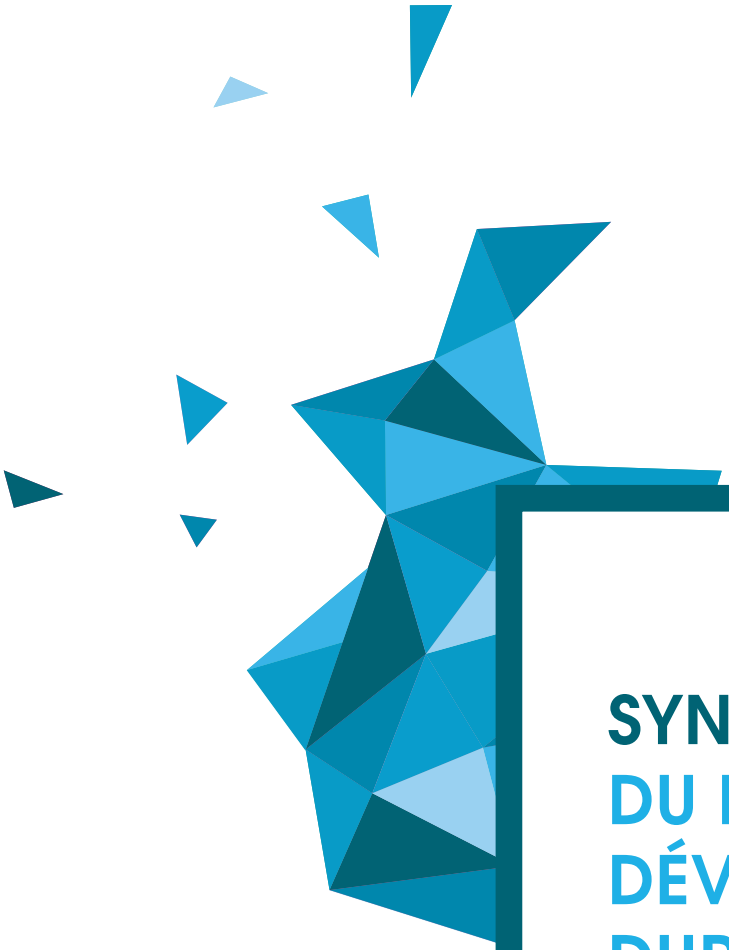

SYNTHÈSE DU RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La lutte contre le changement climatique vise à garantir l'égalité d'accès à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable et à lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

Les accords internationaux en faveur du climat sont sans appel : il faut agir et très vite. En décembre 2015, la COP 21 fixait comme objectif une limitation du réchauffement climatique entre 1,5 et 2 °C d'ici 2100, tandis que la COP22 voyait 11 états supplémentaires ratifier cet accord. Ces accords sont cependant critiqués, car considérés comme très peu contraignants. S'alignant sur les objectifs internationaux et européens, et en tenant compte des spécificités et des atouts de son territoire, la Région Nouvelle-Aquitaine s'engage pleinement dans la transition énergétique en y associant les entreprises, les collectivités locales, les Départements, les associations et les habitants. C'est le sens du Conseil permanent de la transition énergétique et du climat (COPTEC) : agir ensemble pour l'énergie et le climat.

OBJECTIFS DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Faisant écho aux objectifs des Schémas Climat Air Énergie des ex-Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, la Région a pour ambition de répondre aux enjeux du changement climatique, en atténuant celui-ci par les économies d'énergie, l'efficacité énergétique dans l'industrie et les services et le développement des énergies renouvelables et en s'adaptant aux changements déjà en cours.

Par exemple, la Région soutient dans le domaine du bâtiment les initiatives des professionnels de la construction et des centres de recherche ou d'applications techniques qui visent à réduire significativement les consommations d'énergie, à utiliser des éco-matériaux comme le bois ou encore à généraliser les bâtiments à énergie positive.

PRINCIPALES ACTIONS

Le guide environnemental de construction et de rénovation durables dans les Établissements Publics Locaux d'Enseignement (EPLE) de Nouvelle-Aquitaine.

Au travers de son Guide Environnemental, la Région s'engage dans une démarche d'amélioration continue des performances environnementales des bâtiments qui relèvent de sa compétence, comme les lycées. Il vise à mettre en œuvre une démarche environnementale globale pour chaque opération de travaux quelles que soient son importance et sa complexité.

TROIS OBJECTIFS PRINCIPAUX SONT VISÉS :

- Garantir une démarche environnementale globale pour chaque opération de travaux quelle que soit sa taille.
- Réussir la transition énergétique pour les EPLE.
- Développer le recours aux éco-matériaux : chanvre, ouate de cellulose…

@ADEMES Ébart Olivier

PROJET ATHÉNÉ

L'Aquitaine était la première région forestière française. Ses forêts constituent une ressource économique et écologique considérable. Or, elles sont déjà affectées par le réchauffement climatique.

L'objectif du programme scientifique Athéné est de prédire la composition future des forêts en Aquitaine, d'évaluer leur diversité génétique adaptative et de modéliser leurs interactions avec l'atmosphère et les écosystèmes aquatiques, afin de pouvoir proposer, aux propriétaires forestiers, des stratégies de gestion qui maintiendront les services écosystémiques rendus sous le climat futur.

Il contribuera aussi à sensibiliser les étudiants aux enjeux de préservation de la biodiversité forestière, en particulier dans les zones humides.

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES POUR UNE AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE DES TERRITOIRES

Bois énergie, méthanisation, solaire thermique et photovoltaïque, énergies marines…
Autant d'énergies renouvelables soutenues par la Région pour viser l'atteinte de 32 % de part d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'ici 2021.

Ce soutien s'inscrit notamment dans une logique d'autoconsommation, d'autonomie énergétique et d'objectif zéro émission en 2050. Deux dispositifs illustrent tout particulièrement cette nouvelle approche :

- le soutien des projets solaires photovoltaïques (surtout pour l'autoconsommation et le stockage)

- le lancement d'un AMI, pour favoriser et diversifier l'usage du biométhane à travers l'émergence d'un réseau de stations distribuant du bioGNC (biométhane gazeux carburant)

LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES RESSOURCES

La préservation de la biodiversité et des ressources cible d'ici à 2030 la mise en œuvre d'une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière. Elle vise à conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines et vise à assurer la conservation, la restauration, et l'utilisation durable des écosystèmes terrestres et arrêter la dégradation des terres et la désertification.

Dans le prolongement des objectifs internationaux, notamment ceux de la convention sur la biodiversité écologique adoptée lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992, la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages tend à renforcer les mesures mises en place à ce jour pour la protection de la biodiversité en France. Cet enjeu est fort en Nouvelle-Aquitaine, 9e région pour son taux d'artificialisation des sols et 6e région pour les surfaces en forêts, milieux semi-naturels, surfaces en eau, zones humides et territoires agricoles.

OBJECTIFS DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Dans la suite des Schémas Régionaux de Cohérence Écologique (SRCE) des trois ex-territoires, la Région va élaborer un Schéma Régional Biodiversité. Ce dernier doit guider les politiques sectorielles de transition énergétique et écologique et servira de fondement à la future Agence Régionale de Biodiversité de la Nouvelle-Aquitaine, initiée en décembre 2016.

La stratégie s'appuiera sur un réseau d'acteurs associatifs et universitaires particulièrement développé en Nouvelle-Aquitaine, tant en milieu terrestre, littoral que marin.

PRINCIPALES ACTIONS

PROJET GREEN SENSOR

Ce projet, porté par l'entreprise Syclope Électronique, vise à développer un capteur de terrain permettant de multiplier les mesures des métaux lourds et de **suivre en temps réel le bon état des cours d'eau** afin de déceler d'éventuels événements transitoires. La **mesure à haute fréquence des polluants** permettra de mieux comprendre leur évolution au cours du temps, mais aussi de vérifier, de manière permanente, que les seuils définis par la réglementation sont respectés.

Pour la Région Nouvelle-Aquitaine, dont les eaux sont particulièrement concernées par les résidus de polluants issus de l'activité viticole ainsi que certaines activités industrielles, ce projet s'inscrit directement dans la **stratégie de développement de technologies de monitoring pour la surveillance et la gestion de la qualité des ressources en eau**.

UNE AGRICULTURE SENSIBLE À LA BIODIVERSITÉ

L'année 2016 a été marquée par **une explosion des conversions en agriculture biologique**. En effet, près de 40 000 ha (+25 %) supplémentaires ont été engagés par les agriculteurs dans ce mode de production. Au total la Nouvelle-Aquitaine compte fin 2016 environ 200 000 ha de terres bios (certifiées ou en conversion) soit environ 5 % de sa surface agricole utile (SAU).

Pour accompagner cette dynamique, la Région, en tant qu'autorité de gestion du FEADER, a mobilisé pour 2016, une enveloppe d'environ 17 millions d'euros de crédits européens. Par ailleurs, en 2016, **la Région a choisi de maintenir son niveau de soutien aux structures accompagnant les agriculteurs biologiques** (informations, conseils, salons etc.) afin de permettre aux producteurs de bénéficier d'un accompagnement technico-économique de qualité.

Dans l'objectif d'accompagner les agriculteurs dans l'atteinte de la double performance économique et environnementale, **la Région a lancé en novembre 2016 un appel à projets visant à aider les producteurs souhaitant se lancer dans l'agroforesterie**. Cette technique qui consiste à associer arbres et cultures au sein d'une même parcelle a plusieurs vertus : piégeage du carbone et des polluants, limitation des ruissellements, corridor écologique etc. Encore confidentielle, moins de 500 ha, la Région espère booster son développement en aidant les porteurs de projets dans leurs investissements. **Une enveloppe de 200 000 € a été réservée pour ce dispositif innovant.**

@Francoise Roch

LA COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

La Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations vise à l'élimination de la pauvreté partout dans le monde (liens avec ODD 2, 3, 4, 10 et 16) et à atteindre l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes dans le monde. Le 5e Objectif de Développement Durable (ODD) reprend un « combat » de longue date des démocraties : l'égalité entre hommes et femmes. Malgré les avancées réalisées, on ne peut toujours pas parler partout d'égalité. La charte européenne pour l'égalité des hommes et des femmes dans la vie locale lancée en mai 2006, invite les collectivités locales et régionales d'Europe à s'engager publiquement pour l'appliquer sur leur territoire. De plus, le projet de loi Égalité et Citoyenneté adopté par le Parlement français le 22 décembre 2016 vise à renforcer l'égalité réelle en se focalisant sur l'insertion des jeunes. Le projet de Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité entre les Territoires (SRADDET) sera l'occasion d'intégrer cette problématique sociale au cœur de l'avenir de tous les territoires de la Nouvelle-Aquitaine.

OBJECTIFS DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

La Région profite de la fusion récente pour définir une nouvelle politique de l'égalité irriguant l'ensemble des compétences régionales. L'objectif d'une culture de l'égalité est affirmé : une égalité entre territoires, entre genres, entre citoyens d'origines diverses, entre générations et également une réduction des inégalités de niveaux de revenus. Elle s'intéresse également à la cohésion interterritoriale notamment à travers son programme de coopération décentralisée.

PRINCIPALES ACTIONS

PROGRAMME DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ENTRE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE ET LA RÉGION DU PLATEAU CENTRAL (BURKINA-FASO)

Le partenariat entre les Régions Nouvelle-Aquitaine et du Plateau Central, au Burkina-Faso, initié au milieu des années quatre-vingt par l'ex-Région Limousin, a évolué vers une coopération décentralisée structurante et élargie à l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine.

Ce partenariat s'est orienté vers l'appui à la mise en œuvre d'un développement économique durable au Plateau Central (élaboration d'un **Plan Climat Énergie Territorial**, etc.)

Afin de poursuivre cette dynamique de coopération, les deux Régions ont élaboré un nouveau programme de coopération pour la période 2016-2018 qui vise à « créer un cadre favorable au développement économique des territoires et à la création d'emplois ».

Ce programme se structure autour de 3 axes :

Axe 1 – Renforcer l'accompagnement des acteurs économiques

Axe 2 – Soutenir l'innovation et les filières contribuant à atténuer les effets du changement climatique

Axe 3 – Renforcer la gouvernance locale comme levier du développement économique des territoires

LUTTE POUR L'ÉGALITÉ ET CONTRE LES DISCRIMINATIONS

La Région apporte son soutien à 76 structures (associations, lycées, universités, collectivités, etc.) portant des initiatives favorisant **la lutte contre les discriminations et l'égalité** dans le cadre de l'appel à projets Égalité 2016-1017 et a organisé une manifestation régionale le 8 mars 2016 à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes.

Elle s'engage dans un plan d'action régional en faveur de l'égalité et contre les discriminations et déploie des moyens humains en interne pour développer une politique régionale globale et transversale pour l'égalité et contre les discriminations.

AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE TIERS-LIEUX

L'aventure des tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine a 7 ans : bientôt l'âge de raison ? Non : l'âge de réseau ! Ces nouvelles formes de travail, accueillies en espaces partagés et rendant possibles les collaborations de proximité, ont été prises en compte depuis 2011 par les politiques territoriales des 3 ex-Régions.

Au total, ce sont **65 projets de tiers-lieux qui ont été soutenus depuis 2012** à l'échelle de la nouvelle Région, à hauteur de 2.7 millions d'euros. Ils s'inscrivent dans les quelques 160 espaces ouverts à fin 2016. L'aide régionale moyenne est de l'ordre de 56 000 € par projet, soit 30 % du besoin de financement sur 2 ans.

Désormais c'est de **maillage de proximité** qu'il s'agit : la Nouvelle-Aquitaine prévoit un réseau réparti d'environ 300 espaces de coworking et/ou fablabs collaboratifs en 2020. Près de la moitié des 140 nouveaux espaces devrait pouvoir être soutenue par la Région en 4 ans. C'est dans cet objectif ambitieux que la Région a lancé un nouvel AMI Tiers-Lieux 2017-2018.

ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

L'épanouissement de tous les êtres humains vise à permettre à tous de vivre en bonne santé et à promouvoir le bien-être de tous à tout âge et à garantir une éducation de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Les Objectifs de Développement Durable soulignent clairement la place de l'humain au cœur du développement durable. Que ce soit dans la lutte contre la pauvreté et la faim ou encore pour la santé, le bien-être et une éducation de qualité, l'humain est au cœur des préoccupations. La Région considère avec importance ces enjeux internationaux à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine. En effet, ses différentes politiques permettent de lutter contre la pauvreté, la précarité et favorisent l'épanouissement de tous les êtres humains. L'attention portée aux territoires ruraux isolés, l'accompagnement des entreprises pour la création d'emplois non dé-localisables, la formation et des jeunes,... participent de cette action en faveur des habitants et particulièrement des publics fragiles.

OBJECTIFS DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Face à la fragilité, l'isolement... la réponse doit être concrète et l'action locale. C'est l'objectif de la Région avec par exemple : dans le cadre du plan régional sport santé bien-être, 51 dossiers soutenus dans les lycées et les CFA, plans de formation à la lutte contre le harcèlement, développement des programmes en faveur du service civique ciblé sur la jeunesse et les initiatives de solidarité... La politique de transition énergétique favorise également le bien-être humain, contre la vulnérabilité énergétique des ménages par des aides aux travaux de rénovations des logements ou encore en développant les opportunités de transports collectifs avec les TER.

PRINCIPALES ACTIONS

REPRISE DES CIRCULATIONS FERROVIAIRES ENTRE OLORON ET BEDOUS

La Région souhaite la réouverture de la ligne ferroviaire internationale entre Pau et Canfranc en Espagne afin d'y développer le fret ferroviaire transpyrénéen et le trafic voyageurs transfrontalier. Après avoir renouvelé la section entre Pau et Oloron en 2010, elle a permis la reprise des circulations ferroviaires entre Oloron et Bedous le 26 juin 2016.

La gratuité initiale des circulations entre Oloron et Bedous, lors de la journée de réouverture le dimanche 26 juin, a permis à près de **1 400 voyageurs de découvrir cette ligne.**

Les travaux ferroviaires, commencés en septembre 2014, ont été achevés au printemps 2016. S'en est suivie une période d'essai et de formation des conducteurs. Seul reste à achever l'accès routier à la RD241.

La Région, qui finance 100 % des travaux, a mandaté 38,8 M€ en 2016. Le coût total de l'opération est estimé à 102 M€.

OPÉRATION FEST'TER

Afin d'encourager l'utilisation du train pendant la période festivalière, une tarification est mise en place depuis 2011 par les ex-Régions Aquitaine et Poitou-Charentes, puis en 2016 à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine. Elle permet de se rendre en Ter, en toute sécurité, à plusieurs festivals musicaux (Reggae Sun Ska à Talence, Les Francophonies à Limoges…) en bénéficiant d'un tarif préférentiel. En 2016, le tarif intitulé « Tribu Nouvelle-Aquitaine » sur tout le nouveau territoire a fait recette.

SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LES PARCOURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE PERSONNES PLACÉES SOUS-MAIN DE JUSTICE

La loi du 5 mars 2014 a confié aux Régions de nouvelles compétences en matière d'orientation et de formation professionnelles, dont le transfert de la mise en œuvre de formation dans les établissements pénitentiaires des personnes sous-main de justice (PPSMJ). Dans son appel d'offres 2016 sur l'achat de ces formations, la Nouvelle-Aquitaine a souligné **son implication dans les enjeux de développement durable afin d'intégrer cette problématique dans l'offre de formation pour les détenus.**

Ainsi, sur le territoire de l'Ex-Aquitaine, 4 formations dont 2 qualifiantes dans les espaces verts se sont tenues dans les établissements de Neuvic et Mont de Marsan en 2016, pour 2 638 heures réalisées soit 65 parcours de formation engagés.

Ces formations aux compétences verdies concernent **les métiers des espaces verts** (pour la découverte et la préqualification) et **l'ouvrier du paysage** pour la qualification. Cela se traduit concrètement par l'utilisation de moyens naturels et l'absence de pesticides de synthèse nocifs pour l'environnement. En outre, les phases en amont de la qualification permettent **d'appréhender le développement durable dans sa globalité** (facteur humain, déplacement et impact carbone…).

DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLE

La dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables vise à promouvoir un développement industriel durable et inclusif, générateur de revenus et de solutions technologiques pour une industrialisation respectueuse de l'environnement.

Elle vise en particulier à instaurer une démarche systémique et la coopération entre les différents acteurs qui opèrent dans la chaîne d'approvisionnement depuis le producteur jusqu'au consommateur final.

La loi pour l'Économie sociale et solidaire du 31 juillet 2014 encourage, notamment, le regroupement territorial d'entreprises privées et d'organisations publiques pour faciliter les démarches de coopération favorables à la création d'emplois non-délocalisables ou encore une meilleure utilisation de la commande publique en faveur de l'emploi. La loi relative à la Transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015, comporte des objectifs ambitieux en matière de développement durable. La réduction de la consommation énergétique en est un axe central. Cet objectif phare est en cohérence avec l'objectif de réduction de la quantité de déchets mis en décharge lui-même en adéquation avec la loi du 11 février 2016 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Celle-ci vise la réduction des déchets alimentaires par une production et une consommation conscientes.

OBJECTIFS DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

En écho à ces objectifs nationaux et tenant compte de sa situation socio-économique et d'un environnement préservé mais fragile, la Région pose comme deux de ses piliers d'actions la création nette d'emplois et la préservation du patrimoine naturel et de la qualité de vie. Aussi, elle s'est fortement investie dans la consommation responsable, via divers dispositifs tels que le soutien aux circuits courts et à l'agriculture biologique et la lutte contre le gaspillage alimentaire. Afin d'être un territoire de réussites économiques et de progrès social, elle est également très impliquée dans le développement de l'emploi, par exemple en soutenant les TPE/PME ou encore l'entreprenariat et les start-up.

PRINCIPALES ACTIONS

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS LA RESTAURATION DES LYCÉES DE NOUVELLE-AQUITAINE

Depuis plusieurs années déjà, les 3 ex-Régions conduisaient des actions de sensibilisation à destination de la communauté éducative en relayant localement des manifestations nationales, en mettant à disposition des lycées des outils pédagogiques et en collaborant avec des partenaires extérieurs (CPIE, ADEME…).

Les lycées doivent, plus encore, s'emparer des enjeux de l'alimentation, au-delà du seul temps de la restauration, pour construire des projets d'établissement impliquant les élèves, la communauté éducative, les parents et les acteurs locaux. La valorisation des bonnes pratiques recensées sur l'ensemble du territoire (adaptation des portions servies, pesée des déchets…) se poursuivra en 2017 avec pour objectif une diminution de 20 % des déchets dans les établissements volontaires.

LE LIVRE VERT

Suivant sa politique de création d'emplois, la Région soutient le financement du Livre Vert en lui apportant une aide de 20 613 € en 2016. Cette Société créée en 2013 à Bordeaux par deux porteurs de projet a pour objectif de développer une entreprise dédiée au réemploi des livres de seconde main. Elle a permis à plusieurs dizaines de milliers de livres d'être collectés puis revendus en 2015 avec des marges d'évolution très positives.

Les deux porteurs de projet ont souhaité professionnaliser leur projet, avec une dimension sociale, en sollicitant un conventionnement d'entreprise d'insertion. L'opportunité de conventionnement a été validée en Commission départementale de l'insertion par l'activité économique de Gironde avec :

- La création de trois postes en insertion pour la première année de conventionnement.
- Une perspective de 6 postes à moyen terme.

PROJET D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La Région octroie une aide de 20 000 € à l'Association Moncoutantaise d'Échanges et de Mutualisation des Entreprises (AMEME) pour la mise en œuvre d'un projet d'économie circulaire sur la période allant du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2016.

Le projet comportait les actions suivantes :

- Développer le recyclage et la gestion mutualisée des déchets.
- Renforcer le tri au sein des entreprises.
- Élaborer un service de restauration collective.
- Développer le covoiturage et transport collectif.
- Mutualiser la formation professionnelle des entreprises concernées et proposer des formations dépassant le simple cadre légal.
- Étudier les possibilités de mise en place de services mutualisés aux salariés.

LA GOUVERNANCE

Les éléments déterminants de méthode sont garants de l'intégration du développement durable à l'ensemble des projets menés par la Région selon une bonne gouvernance. Ils recouvrent la participation de la population, des acteurs et des partenaires, l'organisation du pilotage et de la transversalité, l'évaluation et la stratégie d'amélioration continue.

Ils insistent sur l'importance de partenariats efficaces entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile pour un programme de développement durable réussi.

OBJECTIFS DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

La Région engage son action en veillant à :

- Généraliser la concertation avec les acteurs du territoire grâce à des instances de participation variées, pour élaborer collectivement les politiques territoriales.
- Partager les politiques avec la population du territoire régional pour assurer leur appropriation et leur mise en œuvre.
- Assurer un pilotage fort et transversal de ses politiques territoriales et de l'ensemble des projets qu'elle met en œuvre dans un objectif de développement durable ; déployer des méthodes de travail transversales et structurées, qui favorisent les mutualisations de compétences et le traitement synergique des politiques régionales.
- Mettre en place des outils de suivi permettant l'évaluation de ses politiques territoriales.
- Favoriser la généralisation d'une culture de l'évaluation, en interne et avec ses partenaires extérieurs.
- Favoriser un partage accru des connaissances entre les différents acteurs régionaux et inscrire l'action régionale dans une démarche d'amélioration continue globale.

PRINCIPALES ACTIONS

PROJET RÉSONANCE

La Région soutient le **projet Résonance** (Responsabilité Sociétale pour une Nouvelle-Aquitaine Novatrice, Compétitive & Exemplaire), lancé à l'occasion du Colloque du 23 novembre 2016 qui a rassemblé 180 entreprises et organisations.

L'objectif de ce réseau d'acteurs est de :

- Développer les démarches Responsabilité sociétale des entreprises/organisations (RSE/O) par des animations collectives et sectorielles
- Mutualiser et partager les bonnes pratiques et innovations entre les différents secteurs et parties prenantes, notamment au moyen de la création d'un site internet dédié
- Valoriser les bénéfices des démarches RSE/O pour la performance des organisations et le développement des territoires de la Nouvelle-Aquitaine.

La construction et la mise en œuvre opérationnelle du projet s'appuieront en 2017 sur les partenaires initiateurs de Résonance, puis d'autres partenaires pourront s'associer au projet sur la base des modalités de gouvernance et de fonctionnement clairement établies.

Ce projet favorise le déploiement du développement durable sur le territoire par la démarche de RSE/O.

LANCEMENT DU COPTEC

Pour coordonner sa politique de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique au sein de son administration et enrichir celle-ci des initiatives et suggestions des acteurs publics et privés, la Région a créé, le 27 mai 2016, le Conseil Permanent de la Transition Énergétique et du Climat (COPTEC).

Le COPTEC bénéficie d'une gouvernance réunissant plus de 430 acteurs privés et publics de la Nouvelle-Aquitaine : le Comité régional des acteurs. C'est un lieu d'échanges, de partage et d'élaboration de propositions par les acteurs locaux. Il enrichit par ses contributions les réflexions et les travaux du Conseil régional.

Pour la Région, les réponses aux enjeux de l'énergie et du changement climatique passent par l'élaboration collective des solutions plutôt que par les seules démarches individuelles.
Le partenariat et la co-construction permettent une mise en œuvre rapide, multiplient les actions communes source de pragmatisme et d'efficacité et consolident les "écosystèmes" innovants.
Enfin, les passerelles entre les secteurs public et privé se multiplient pour faciliter et accélérer le développement des projets.

Liste des abréviations

ADEME :	Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie
AMI :	Appel à Manifestation d'Intérêt
CFA :	Centres de Formation d'apprenti(e) s
COP :	Conférence des Parties
COPTEC :	Conseil Permanent de la Transition Énergétique et du Climat
CPIE :	Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement
EPCI :	Établissement Public de Coopération Intercommunale
EPLE :	Établissement Public Local d'Enseignement
GIEC :	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
IPBES :	Plate-forme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques
ODD :	Objectifs de Développement Durable
PME :	Petites et Moyennes Entreprises
PTCE :	Les pôles territoriaux de coopération économique
RSE/O :	Responsabilité Sociétale des Entreprises/Organisations
RT2012 :	Réglementation Thermique 2012
SRADDET :	Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
SRCAE :	Schéma Régional Climat Air Énergie
SRCE :	Schéma Régional de Cohérence Écologique
TPE :	Très Petites Entreprises

Acteur engagé à l'échelle européenne et à l'international la Région Nouvelle-Aquitaine voit son rôle renforcé par la réforme territoriale. Si les trois anciennes Régions fonctionnaient selon des approches relativement similaires, l'année 2016 est marquée par la poursuite de l'harmonisation des dispositifs en lien avec la nouvelle organisation.

Un engagement européen fort autour de 3 axes :

- la coopération territoriale avec des partenariats de proximité (transfrontalier, Arc atlantique) et en menant des projets avec des régions européennes plus éloignées (Allemagne, Italie, Roumanie…)
- une présence forte à Bruxelles et dans les réseaux européens de régions (CRPM, AREPO,…), une animation régionale des réseaux d'information sur l'Europe et la coordination d'actions de communication avec l'exemple du « Joli mois de l'Europe »
- un investissement important dans la gestion des politiques européennes à destination de l'ensemble du territoire régional afin de soutenir la croissance, la création d'emplois, la formation tout au long de la vie, et faciliter la transition énergétique et écologique.

Depuis 2014, la Région est autorité de gestion de six programmes européens, 3 programmes FEDER-FSE et 3 programmes FEADER, et a en gestion déléguée une partie de l'enveloppe du PO national FEAMP. Au final, la Région a sous sa responsabilité la gestion près de 2,5 milliards d'€ de fonds européens pour la période 2014-2020.

Une action internationale (hors Union européenne) s'articulant principalement autour de programmes de coopération avec d'autres collectivités étrangères soit à visée économique (Québec, Chine, Maghreb), ou d'actions de développement solidaire (Afrique, Asie, Amérique latine). Par ailleurs, la Région apporte un soutien aux initiatives de solidarité des acteurs régionaux à travers des dispositifs d'appels à projets.

EUROPE -
INTERNATIONAL

chiffres clés

PRÈS DE 40 000 PROJETS

**soutenus depuis 2 014 pour près de 570 millions €
de crédits européens mobilisés soit plus de 23 % du disponible,
opérations cofinancées démontrent le soutien fort
de ces programmes aux priorités de l'Union européenne
en faveur de la croissance intelligente, durable et inclusive,
y compris à l'économie numérique ; priorités de la Région.**

3 000 ABONNÉS

**à Infos Europe,
la lettre mensuelle
de la représentation
Nouvelle-Aquitaine
à Bruxelles**

46 PROJETS

de solidarité internationale
portés par des acteurs engagés
de Nouvelle-Aquitaine
ont été soutenus pour un
montant d'aide global

DE 603 146 €

23 PROJETS retenus pour un montant d'aides **DE 436 501 €**

au titre de l'appel à projets
de l'Eurorégion Aquitaine-Euskadi

63 DÉLÉGATIONS

Néo-Aquitains à Bruxelles

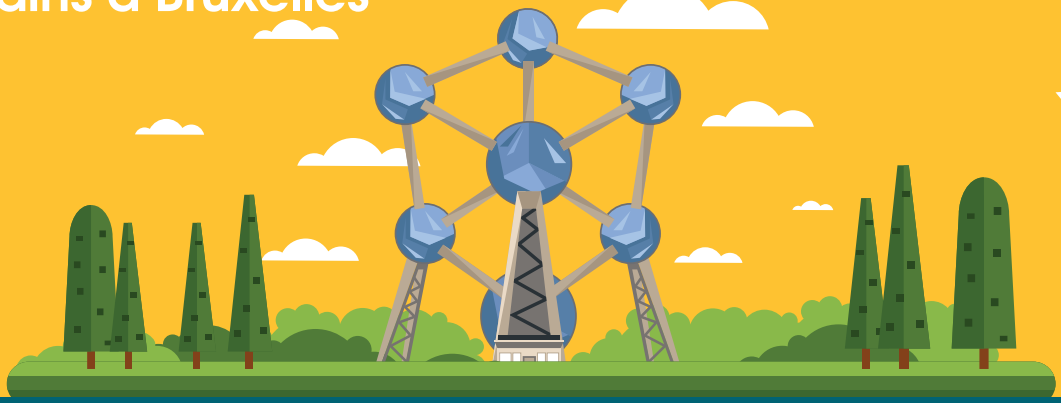

13 DOSSIERS

soutenus au titre de la coopération
Aquitaine-Hesse
Émilie Romagne-Québec
pour un montant total

DE 125 225 €

1 FONDS EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX

Le 1er Comité de Suivi des programmes Européens de la Nouvelle-Aquitaine s'est tenu en mai à Poitiers en présence de la Commission européenne et de 350 personnes représentant l'ensemble des partenaires qu'ils soient collectivités, professionnels, représentants de la société civile, universitaires. La Région a également réuni à plusieurs reprises ses principaux partenaires sur les 3 sites tout au long de l'année afin de les tenir informés de l'avancement des programmes.

Par ailleurs, des réunions de présentation des fonds européens se sont tenues au plus près des territoires comme à Collonges-la-Rouge ou encore à Bergerac et ont permis à l'ensemble des acteurs d'obtenir informations et contacts.

Enfin, le dernier trimestre 2016 a vu la mise en œuvre effective des crédits du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP) avec les premières programmations sur 3 mesures prioritaires : création d'entreprises pour les jeunes pêcheurs, efficacité énergétique et atténuation du changement climatique et investissement productifs aquacoles.

Au total depuis 2014 ce sont près de 40 000 projets régionaux soutenus pour près de 570 millions € de crédits européens mobilisés soit plus de 23 % du disponible, ces opérations cofinancées démontrent le soutien fort de ces programmes aux priorités de l'Union Européenne en faveur de la croissance intelligente, durable et inclusive, y compris à l'économie numérique.

PROGRAMMATION 2016

PROGRAMME	NOMBRE DE DOSSIERS	MONTANTS UE 2014-2020	MONTANTS UE 2016	TAUX DE PROGRAMMATION
PO Aquitaine	561	459.27	68.58	14.87 %
PDR Aquitaine	4213	595.32	66.39	11.16 %
PO Limousin	99	144.67	12.3	8.51 %
PDR Limousin	927	579.14	19.41	3.36 %
PO Poitou-Charentes	324	267.95	59.75	22.27 %
PDR Poitou-Charentes	793	397.52	10.53	2.77 %
TOTAL	**6917**	**2443,87**	**236.96**	**9.70 %**

PO : programme opérationnel

PDR : programme de développement rural

PROGRAMMES OPÉRATIONNELS INTERRÉGIONAUX

La réforme territoriale a conduit à prendre en considération une catégorie de programmes opérationnels adossés à des contrats de plan interrégionaux État-Régions (CPIER) et cofinancés par le FEDER, spécifique à des enjeux interrégionaux sur des territoires identifiés :

- Massif Pyrénées (50 m€, dont 25 m€ de FEDER), concernant Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.
- Massif Central (80 m€, dont 40 m€ de FEDER), concernant Auvergne Rhône-Alpes (AURA), Bourgogne Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.
- Bassin de la Loire (66 M€ dont 33 m€ de FEDER), concernant Auvergne Rhône-Alpes, Bourgogne Franche-Comté, Centre, Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire.

La géographie de la Région Nouvelle-Aquitaine conduit à intervenir non seulement sur de nouveaux territoires, mais surtout sur des enjeux nouveaux : à titre d'exemple, la zone de massif de montagne représente 25 % de la superficie de la Nouvelle-Aquitaine, avec des problématiques bien spécifiques.

Il s'agit donc pour la Région de suivre la mise en œuvre de ces programmes et d'accompagner les bénéficiaires potentiels dans leur accès à ces financements.

À cet effet, Nouvelle-Aquitaine est présente dans l'ensemble des instances de gouvernance de ces programmes.

BRUXELLES

INFORMER, REPRÉSENTER, PROMOUVOIR, FACILITER L'ACCÈS À L'EUROPE

À Bruxelles, l'équipe constituée de la fusion des bureaux des trois anciennes Régions a élargi ses actions à l'ensemble des acteurs socio-économiques du territoire : élus et services du Conseil régional et des collectivités infrarégionales, mais aussi agences régionales, universités, lycées, pôles et clusters, ports et aéroports.

Le Bureau est également venu en appui de la Vice-présidente chargée des Affaires européennes et internationales dans le cadre de son nouveau mandat et engagement actif au Comité des Régions de l'Union Européenne.

La représentation a en outre contribué à développer les actions de la Région sur l'avenir de la Politique de Cohésion et de la Politique Agricole Commune, et à assurer son positionnement dans les premiers débats européens.

EIP ON AHA
REFERENCE SITE

2 LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE ET TERRITORIALE EUROPÉENNE

Assurant la Présidence de la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP), la Région Nouvelle-Aquitaine a notamment géré la programmation du 1er appel à projets du Programme INTERREG Espagne-France-Andorre 2014-2020.

58 projets ont été retenus pour un montant total de 71,2 millions d'euros de FEDER autour des thèmes suivants : tourisme, Recherche et Développement, adaptation au changement climatique, prévention des risques naturels, protection du patrimoine naturel et culturel, formation et insertion sociale.

2016 est aussi le lancement par la CTP du volet 2 de l'Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique, afin d'en étudier les évolutions sur le territoire transfrontalier.

Au niveau de l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine/Euskadi/Navarre, l'année est marquée par les démarches d'intégration de la Navarre. Il convient de souligner la poursuite des appels à projets et le lancement sur la thématique de l'emploi transfrontalier du projet EMPLEO AE visant à répondre au mieux aux besoins des demandeurs d'emploi, des travailleurs et des entreprises du territoire eurorégional.

Enfin, en matière de transport et d'intermodalité, il est important de souligner les réalisations en gare d'Hendaye concernant l'information voyageurs et la billettique au niveau transfrontalier à travers le projet TRANSFERMUGA. La création d'un calculateur d'itinéraire transfrontalier utilisable par les citoyens constitue également une avancée notoire au profit des usagers des transports de part et d'autre de la frontière.

À une échelle plus large, la Région a poursuivi son action en faveur de la croissance bleue en tant que membre de la Conférence des Régions Périphériques et Maritimes et en assurant la présidence du groupe de travail sur « l'Innovation bleue » de la Commission Arc atlantique, action qui s'est concrétisée par l'obtention d'une aide européenne importante de la DG MARE pour la mise en place d'un Master en biotechnologies marines.

COOPÉRATIONS BILATÉRALES NORD-NORD

HESSE (ALLEMAGNE)

L'année 2016 a été marquée par une visite du secrétaire d'État aux affaires européennes du Land de Hesse soulignant ainsi le vif intérêt du Land pour la poursuite et l'approfondissement du partenariat avec la Nouvelle-Aquitaine, notamment dans les domaines prioritaires de la formation et de la jeunesse, de l'économie, de l'innovation et de la recherche. **La Région s'est engagée aux côtés de l'Institut français afin de contribuer à la réussite de la présence française à la Foire du livre de Francfort 2017 où notre pays sera l'invité d'honneur.**

MOYENNE-FRANCONIE (ALLEMAGNE)

Ce sont plus de 3 000 personnes en Nouvelle-Aquitaine et en Moyenne Franconie qui ont participé en 2016 à des échanges dans le cadre de cette coopération. À l'occasion de la visite à Bordeaux du Président du Bezirk, les deux Régions ont souhaité donner la priorité aux échanges dans **les domaines de la jeunesse, de la culture et de la citoyenneté.**

GALATI (ROUMANIE)

La coopération, centrée sur **la santé**, s'est enrichie de deux nouveaux thèmes : la prise en charge de l'autisme porté avec l'hôpital Charles Perrens de Bordeaux et le développement du dépistage du cancer avec le soutien du CHU de Bordeaux.

HUBEI (CHINE)

La Région a fêté les 20 ans de sa coopération avec la province chinoise du Hubei. Ce partenariat, fortement axé sur **l'économie et le développement international des entreprises**, s'est notamment traduit en 2016 par un accord entre le CHU de Bordeaux et l'hôpital Asia Heart pour **la formation de médecins cardiologues chinois**.

QUÉBEC (CANADA)

L'année fut marquée par la présence de Nouvelle-Aquitaine en septembre à Montréal au Forum Mondial de l'Économie Sociale et par l'organisation d'une délégation économique menée par le Président en octobre sur les thèmes de **la croissance bleue, de la nutrition, des batteries de nouvelle génération et des partenariats scientifiques**.

CHIFFRES CLÉS

40 000 projets soutenus depuis 2014

près de **570 millions €** crédits européens mobilisés soit plus de 23 % du disponible

63 délégations Néo-Aquitaines à Bruxelles

3 000 abonnés à Infos Europe, la lettre mensuelle de la représentation Nouvelle-Aquitaine à Bruxelles

46 projets de solidarité internationale portés par des acteurs engagés de Nouvelle-Aquitaine ont été soutenus pour un montant d'aide de 603 146 €

23 projets retenus pour un montant d'aides de 436 501 € au titre de l'appel à projets de l'Eurorégion Aquitaine-Euskadi

13 dossiers soutenus au titre de la coopération Aquitaine-Hesse-Emilie Romagne-Québec pour un montant total de 125 225 €

COOPÉRATIONS BILATÉRALES NORD-SUD ET DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE

PLATEAU CENTRAL (BURKINA FASO)

Le programme triennal de coopération LIMFASO a pris fin en décembre 2016. Impliquant 70 partenaires sur les 2 territoires, il a permis la mise en œuvre de 145 projets au bénéfice de près de 30 000 personnes, contribuant ainsi à l'amélioration de la situation de la région du Plateau central en matière de **développement et de renforcement de la gouvernance**.

Dans le prolongement, un nouveau programme a été élaboré plaçant **les filières vertes** comme un enjeu prioritaire de la coopération. Ce programme bénéficie d'un financement du Ministère des affaires Étrangères de 409 500 €.

MARRAKECH-SAFI (MAROC)

En 2016, les échanges avec la Région de Marrakech-Safi se sont focalisés sur les thématiques **du développement durable et du changement climatique**, notamment à l'occasion de la COP 22 qui s'est tenue à Marrakech du 7 au 18 novembre 2016.

LAO CAÏ ET THUA THUEN HUÉ (VIETNAM)

L'année 2016 a été marquée par l'élaboration et l'adoption d'un nouvel accord-cadre tripartite avec les 2 provinces vietnamiennes autour **des priorités du tourisme et de la protection du patrimoine historique, culturel et environnemental d'une part**, et de la sécurité alimentaire et l'agroécologie d'autre part. La Nouvelle-Aquitaine a également participé en mai au Festival international de Hué avec la création d'un spectacle de rue par la compagnie L'Homme Debout (Poitiers).

DIOURBEL ET FATICK (SÉNÉGAL)

Sur les départements de la région de Fatick, les programmes sur **l'amélioration de la filière caprine et le développement des énergies renouvelables** se sont poursuivis. Sur les départements de la région de Diourbel, le projet pilote de **redynamisation de la production maraîchère** a pris fin en août 2016. Un nouveau projet d'appui aux exploitations familiales sur les départements de Bambey, Diourbel, Mbacké et Fatick a été élaboré permettant d'accompagner 350 familles. En octobre, les présidents des 6 départements partenaires ont été accueillis en Nouvelle-Aquitaine marquant ainsi la volonté réciproque de poursuivre ce partenariat.

ITASY (MADAGASCAR)

En Région Itasy, les programmes liés **à la professionnalisation du monde agricole, à la production halieutique, au tourisme et à la structuration des intercommunalités** se sont poursuivis.

DÉPARTEMENT DU NORD (HAÏTI)

Dans le Nord de Haïti, le programme de coopération s'est concentré sur **les aménagements agroforestiers** du bassin-versant de Limbé et **le renforcement de capacités des organisations paysannes** en partenariat avec Agrisud International et les AFDI d'Aquitaine et de Dordogne.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

En 2016, la Région Nouvelle-Aquitaine a maintenu son soutien aux acteurs locaux du territoire engagés dans des projets de coopération et de solidarité internationales avec les pays en voie de développement, ainsi que dans des projets d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale à travers ses appels à projets. Suite à la fusion des régions, elle s'est par ailleurs impliquée dans la création de SO Coopération, le nouveau réseau multi-acteurs de Nouvelle-Aquitaine.

FAITS MARQUANTS

Fonds Européens

L'Europe et la Région accompagnent les projets structurants du territoire : trois sites exceptionnels ont vu le jour grâce à l'aide conséquente de l'Europe : la Cité de la tapisserie à Aubusson, le Centre International de l'Art Pariétal Lascaux IV à Montignac, la Cité du Vin à Bordeaux. Ouverts au grand public en 2016 ce sont des vitrines des savoir-faire et de l'innovation de Nouvelle-Aquitaine grâce aux nouvelles technologies et au numérique.

Bruxelles

Co-organisation et accueil, avec les Régions partenaires de Hesse, d'Emilie-Romagne et de Wielkopolska, de deux évènements importants, en mai la conférence "Construire des ponts et non des murs : trois regards sur l'Europe" en présence du secrétaire d'État français chargé des Affaires européennes et de ses homologues allemand et italien qui ont clairement réaffirmé leur volonté de coopérer et défendre le projet Européen, et en septembre la remise du prix "Jeunes talents européens" et un débat sur la construction européenne avec des jeunes français, allemands et polonais avec parmi les lauréats, le Collège Pierre-Falanc de Belvès.

Remise du prix « site de référence européen en matière de vieillissement actif et en bonne santé » à la Région Nouvelle-Aquitaine pour son action et son implication dans ce domaine, en présence de la Conseillère régionale déléguée à la santé et à la Silver Economy.

Coopération transfrontalière

Dans le cadre de la coopération de Nouvelle-Aquitaine avec l'Aragon l'année 2016 est marquée par la réouverture au tout début de l'été du tronçon ferroviaire Oloron-Bedous dans le cadre du projet de réhabilitation de la ligne Pau-Canfranc. Les études pour la réouverture totale de la ligne se poursuivent à travers les projets CANFRANEUS 2, présentés au programme de coopération transfrontalière POCTEFA et "Bridging missing links between FR & ES : Studies for rehabilitating the cross-border railway section Pau-Zaragoza" présenté dans le cadre de l'appel à projet européen "Connecting Europe Facility 2014-2020".

Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Massif Central réunit les Régions Auvergne Rhône-Alpes (AURA), Bourgogne Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, Régions qui comprennent les autres massifs français, à l'exception des Vosges. Au-delà de son rôle d'autorité de gestion du POI Massif Central, et donc d'expérimentation d'une politique sur le Massif Central, le GIP est un lieu d'échanges, de partage et de réflexion sur la politique de la montagne en France et en Europe. Dans cette perspective, le GIP a mis en place des groupes de travail qui devront servir pour les étapes prochaines notamment pour la préparation de la politique de la cohésion « post 2020 ».

Coopération multilatérale

La Commission Arc Atlantique (CAA) de la CRPM dans laquelle la Région Nouvelle-Aquitaine est très impliquée, a développé d'un projet visant à mettre en place un programme de Master, qui portera sur les avantages potentiels des biotechnologies bleues pour la santé, la nutrition et l'aquaculture.

Intitulé « Master II Biotechnologies bleues appliquées », il sera ouvert aux étudiants ayant validé quatre années d'enseignement supérieur. Le cursus, qui comporte une formation scientifique sur la biotechnologie bleue, sera dispensé sur le campus de l'Université de La Rochelle. Son objectif est de former à l'étude et à l'utilisation des organismes marins aux fins d'élaborer de nouveaux produits.

Participent également au projet des organisations universitaires et des entreprises françaises, portugaises, espagnoles et britanniques. Ce partenariat qui dispose d'un budget d'environ 835 000 € est financé par la DG Mare dans le cadre de l'appel à propositions « Carrières bleues ».

Coopération solidaire

La Région Nouvelle-Aquitaine solidaire du peuple haïtien : le passage de l'ouragan Matthew sur le Sud de Haïti dans la nuit du 4 au 5 octobre 2016 a été particulièrement dévastateur. Les dégâts ont été importants et le bilan humain particulièrement lourd : 175 000 sinistrés, et près de 1 000 morts et des dégâts évalués à 2 milliards de dollars. Très rapidement la Région Nouvelle-Aquitaine a débloqué une aide d'urgence de 50 000 euros pour les interventions de Télécoms sans frontières (Pau), de Pompiers de l'urgence solidaire (Limoges) et du Centre de crise et de soutien du Ministère des Affaires.

Dans le cadre des orientations politiques fixées par l'exécutif, l'administration a pris toute sa part à la mise en place de la nouvelle Région en 2016 en menant plusieurs chantiers de front :

- Elle a tout d'abord contribué à assurer la continuité de l'action publique et des services à ses usagers. Les règlements d'intervention des trois anciennes Régions ont été appliqués sans rupture. Le travail de préparation initié en 2015 a permis dès le début 2016 de continuer à mandater les dépenses, puis de préparer et d'exécuter le budget. De la même manière, le processus délibératif qui n'était pas totalement identique entre les trois Régions a pu fonctionner de manière unifiée. Enfin les rémunérations et les autres prestations aux agents ont été assurées dans les mêmes conditions que l'année précédente. Cette continuité a été rendue possible par le travail considérable des agents des fonctions supports de la collectivité, assemblées, finances, ressources humaines, informatique et communication.
- De la même manière, l'année 2016 a vu la mise en place d'une administration commune. Celle-ci a été conduite avec la volonté posée dès le départ par l'exécutif d'établir la fonction d'état-major avec la Direction générale au chef-lieu de la Région tout en équilibrant la répartition des Directions et des services entre les trois sites de Bordeaux, Limoges et Poitiers. De la même manière, le principe d'une concertation avec les agents et les représentants du personnel a été dès le départ affirmé dans la mise en place de l'organigramme de l'administration. Enfin, les nominations sont intervenues en appliquant un strict principe d'équité par le recours systématique à des jurys
  Les choix organisationnels qui ont été faits dans ce cadre sont la traduction des priorités politiques de l'exécutif : mise en place d'un pôle DATAR chargé spécifiquement de l'aménagement équilibré du territoire régional, constitution d'un pôle développement économique et environnemental regroupant à la fois l'enseignement supérieur, la recherche et le développement économique, structuré autour des filières et comportant un conseil permanent de la transition énergétique et du climat, regroupement de l'apprentissage et de la formation professionnelle dans un pôle unique formation et emploi, regroupement de la maîtrise d'ouvrage, des lycées, de la culture, du sport, de la vie associative, de l'égalité et de la jeunesse dans un pôle éducation et citoyenneté, structuration du pôle transports, infrastructures, mobilité et cadre de vie autour de bassins de mobilité, mise en place d'un pôle unique Europe et international, mise en place également de secrétariats généraux pour les sites de Limoges et de Poitiers.
  Au-delà de ces changements d'organigrammes, les cadres et les agents ont fait l'apprentissage de pratiques professionnelles et managériales nouvelles liées à l'existence de trois sites : la mise en place systématique d'équipements de visioconférences, qui a eu notamment pour objectif de limiter les déplacements, a représenté de ce point de vue un changement significatif.
- Enfin dès le départ, la diversité des politiques menées par les trois Régions et la volonté affirmée de l'exécutif de préserver les équilibres financiers pour maintenir la capacité d'investissement de la collectivité, ont conduit à donner la priorité à la mise en place de nouveaux régimes d'intervention. Sur la base d'un état des lieux qui avait été mené conjointement par les trois administrations des anciennes Régions en 2015 et en s'appuyant sur les meilleures pratiques de chacune d'entre elles, l'administration régionale a contribué à cette harmonisation en proposant à l'exécutif les différentes options possibles, dans chacun des domaines concernés. À la veille du regroupement des Régions, près de 706 dispositifs étaient actifs sur les trois anciens territoires. Grâce au travail d'harmonisation et de création de nouveaux dispositifs régionaux, la Région Nouvelle-Aquitaine comptait, au 1er juin 2017, 353 dispositifs dont 177 harmonisés sur tout le territoire de la Nouvelle-Aquitaine.

L'année 2016 a ainsi conduit à un engagement très fort des agents de la Région, sur les trois sites et dans les lycées, confrontés à la nécessité de remettre en cause les fonctionnements internes de l'administration pour faire preuve d'innovation dans la relation de l'institution régionale au service des habitants de ce nouveau territoire.

INSTITUTION ET ADMINISTRATION

chiffres clés 2016

8 COMMISSIONS PERMANENTES

7 SÉANCES PLÉNIÈRES

3 202 DÉLIBÉRATIONS DONT :

133
DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES EN SÉANCE PLÉNIÈRE

3 069
DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES EN COMMISSION PERMANENTE

LARGE CONCERTATION POUR L'ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION :

INSPECTION GÉNÉRALE DES SERVICES	2 séminaires
PÔLE EUROPE ET INTERNATIONAL	18 réunions 1 séminaire
PÔLE ASSEMBLÉES ET AFFAIRES JURIDIQUES	20 réunions 2 séminaires
PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL	57 réunions 2 séminaires
PÔLE TRANSPORT INFRASTRUCTURES MOBILITÉS ET CADRE DE VIE	20 réunions 2 séminaires
PÔLE EDUCATION ET CITOYENNETÉ	54 réunions
PÔLE RESSOURCES	96 réunions 2 séminaires
PÔLE FORMATION ET EMPLOI	30 réunions 4 séminaires

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2016

7 859 Agents dont :

2 531 au siège	90 apprentis
5 328 lycées	69 emplois d'avenir

MARCHÉS PUBLICS PASSÉS EN 2016 : 10 201

dont

3 646
MARCHÉS DE SERVICE

4 935
MARCHÉS DE TRAVAUX

1 568
MARCHÉS DE FOURNITURE

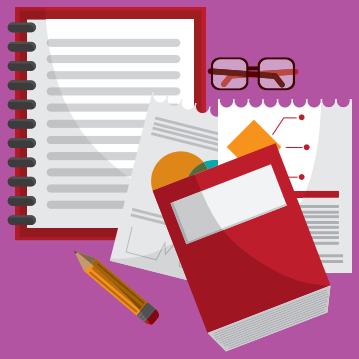

1 RESSOURCES HUMAINES

Sur le plan des ressources humaines, l'année 2016 a été marquée par de nombreux changements d'envergures qu'ils soient ou non liés à la fusion des Régions. Ainsi, les élections professionnelles ont été organisées et des instances communes ont été mises en place (Comité technique, Commission administratives paritaires et Comité Hygiène Santé et Conditions de Travail notamment). Les négociations avec les organisations syndicales sur toutes les grandes thématiques des ressources humaines, régime indemnitaire, action sociale et temps de travail notamment, ont été initiées et devraient se matérialiser par les délibérations correspondantes en fin d'année 2017.

©Francoise Roch

De plus, la mise en œuvre des Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (Cadencement unique de l'avancement d'échelons, transferts « primes points ») et de différentes réformes statutaires ont eu de forts impacts sur la gestion des carrières et des parcours professionnels des agents.

Enfin, l'intégration de nouvelles compétences comme la gestion des Centres de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives (CREPS) ou des Transports Routiers de Voyageurs nécessitent un accompagnement ainsi que des changements organisationnels forts.

La Direction des Ressources Humaines a donc conçu en 2016, un plan global qui a vocation à accompagner l'ensemble de ces changements et la mise en place de l'organisation de l'administration de la Nouvelle-Aquitaine. Il vise également à appréhender au mieux le fonctionnement opérationnel de la collectivité et à répondre aux enjeux actuels et à venir.

La construction de cet ambitieux plan a donné lieu à plusieurs groupes de travail avec les organisations syndicales. Ces groupes de travail ont pu échanger et enrichir les propositions de l'administration. Ce travail a permis de présenter un rapport complet au Comité technique. Ce dernier a émis un avis favorable à son déploiement. Il a ensuite été validé par la Direction Générale ainsi que par l'exécutif. Son contenu a fait l'objet d'une large communication interne aux agents et a d'ores et déjà débuté.

Ce plan modulaire est destiné à l'ensemble des agents de la Région quel que soit le positionnement hiérarchique ou les fonctions occupées. Certains modules de ce plan sont assurés directement par la Direction des Ressources Humaines et d'autres sont confiés à des prestataires spécialisés compte tenu des spécificités et du caractère exceptionnel de la situation.

Ainsi, la collectivité propose des prestations de formations sur le thème ***« Construire la Nouvelle-Aquitaine et innover dans son rôle de manager »*** mais aussi des ateliers de co-développement ou communautés de pratiques.

Les agents ont aussi accès, dans le cadre de la structuration de la nouvelle organisation, à des conseils et accompagnements individuels qui peuvent concerner leur évolution professionnelle ou de compétences ainsi que leurs projets personnels. Ainsi, des ateliers de mobilité leur offrent la possibilité de les accompagner dans la rédaction de leurs CV et lettre de motivation, de les préparer aux jurys.

En dernier lieu, un cycle de conférences à destination des agents est proposé pour permettre des temps d'échange et de partage en présentant les politiques régionales mais aussi le territoire Nouvelle-Aquitaine et permettant ainsi de renforcer culture commune.

©Francoise Roch

2 COMMANDE PUBLIQUE

La Région s'attache à construire et consolider une commande publique lisible, transparente et accessible a l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine. L'année 2016 aura été une année d'harmonisation des pratiques des sites de Bordeaux, Limoges et Poitiers afin que la « Commande Publique » de Nouvelle-Aquitaine soit lisible pour les entreprises et en cohérence avec les orientations stratégiques de la collectivité, levier et relais des politiques régionales.

LES PRINCIPES DIRECTEURS QUI ONT ORIENTÉ LA CONSTRUCTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE RÉGIONALE SONT LES SUIVANTS :

- Faciliter l'accès des entreprises à l'information sur la commande publique et la réponse aux marchés publics.
- Garantir l'accessibilité des PME à la commande publique en privilégiant des cadres contractuels ouverts.
- Mettre en place les conditions d'une concurrence ouverte et renouvelée.
- Consolider dans la politique d'achat des objectifs sociaux et environnementaux.
- Renforcer les objectifs de performance économique et fonctionnelle des achats.

CONCRÈTEMENT, LA DIRECTION DES ACHATS ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE S'EST STRUCTURÉE EN 2016 EN :

- Homogénéisant les pratiques et les procédures sur les différents sites.
- Centralisant l'information et les cahiers des charges sur la commande publique régionale sur un seul site - demat-ampa.fr
- Mettant en place une organisation déconcentrée de la fonction « achats/marchés » sur les sites de Poitiers et Limoges, afin de garantir la cohérence de la commande publique avec les enjeux des territoires.
- Organisant une itinérance des jurys de concours qui se réunissent sur les sites concernés par les projets architecturaux qui sont analysés.

3 INSPECTION GÉNÉRALE DES SERVICES (IGS)

En 2016, l'Inspection générale des services, étendue à la nouvelle Région, a poursuivi son activité pour une amélioration continue de l'action publique. Dans cet esprit, l'IGS a axé ses travaux sur les domaines suivants :

L'ÉVALUATIONDES POLITIQUES PUBLIQUES

Dans la continuité de l'année 2015, afin de développer la culture de l'évaluation au sein de la Région, l'IGS a assuré une double fonction :

- Elle a accompagné d'un point de vue méthodologique les services et les référents IGS dans les Pôles pour la mise en place de leurs évaluations et ce de l'amont à l'aval du processus : élaboration du cahier des charges, sélection du prestataire, pilotage des missions etc.
  Dans ce cadre ? une évaluation a été lancée en 2016, l'évaluation des actions de promotion institutionnelle des langues régionales. Deux autres évaluations initialement centrées sur le périmètre de l'ex-Aquitaine ont été élargies à l'échelle de la nouvelle Région : évaluation des actions de médiation et de valorisation conduites par le Service Régional du Patrimoine et de l'Inventaire (SRPI) et étude sur la mise en œuvre des missions régionales en matière d'équipements sportifs dans les lycées publics. Par ailleurs, une évaluation dite « stratégique » suivie par la Commission d'Évaluation des Politiques Publiques (CEPP) a été finalisée, l'évaluation de l'effort des lycées aquitains en matière d'achat de produits biologiques et d'approvisionnements par circuit court dans le cadre de la restauration scolaire.
- Elle a mis en œuvre les évaluations transversales, coprésidées par un membre de la CEPP, avec l'appui technique des référents IGS des pôles. Les deux évaluations lancées en 2015 ont été finalisées :
  - Évaluation du Défi Aquitaine Climat (DAC)
  - Évaluation des actions conduites par la Région Aquitaine en faveur de la Jeunesse

Le suivi des recommandations faites dans le cadre de ces deux évaluations a permis de mettre en évidence leur utilité à différents niveaux :

- L'identification des leviers de développement et des freins dans les processus de mise en œuvre des politiques : concernant l'évaluation du DAC, le constat d'un déficit d'animation transversale et partenariale a conduit à créer une instance de gouvernance et de pilotage dans le cadre de la mise en place du nouveau Plan (Conseil Permanent de la Transition Énergétique et du Climat).
- Une contribution à l'évolution des politiques : s'agissant de l'évaluation de la politique Jeunesse, à partir des constats d'éparpillement des actions, de leur faible intensité et de l'absence de lisibilité de l'action régionale auprès des bénéficiaires, un nouveau champ d'action publique et une Direction spécifique (Direction de la Jeunesse et de la Citoyenneté) ont été créés.

L'AUDIT

Dans un contexte de développement des fonctions d'audit interne dans le secteur public, notamment sous l'impulsion des Chambres régionales des Comptes, l'IGS a entrepris en 2016 sa mutation.

Outre le rattachement de la fonction contrôle d'opérations financées par les fonds européens auprès de l'IGS, sa fonction audit est réaffirmée par l'Exécutif comme l'outil optimal et privilégié de **prévention et de traitement des risques (juridiques, financiers, etc.)** de la collectivité. Cette fonction d'audit s'exerçant dans le respect de procédures et règles déontologiques conformes aux normes professionnelles en vigueur.

Ces principes ont été clairement affirmés et définis au sein de la nouvelle région via une communication présentée en plénière le 19 décembre 2016.

Le protocole d'audit retenu dans cette délibération innove par le suivi systématique des recommandations, et une plus grande transparence avec la publication de ses rapports.

L'année 2016 a donc permis de construire cette nouvelle fonction, étendue à toute la région, qui permettra d'assurer :

- La conformité des activités aux règlements en vigueur, cadre législatif général, normes, procédures, guides de bonne pratique, délibérations et arrêtés internes à l'institution.
- L'efficacité des fonctionnements internes (processus, procédures)
- Le pilotage et le suivi des recommandations de la CRC sur les dossiers régionaux (art 107 Loi Notre)

L'inspection générale, à travers ses missions d'audit, a le souci de **rechercher à la fois l'efficacité et l'efficience du service public régional et donc de concourir à son amélioration.**

En 2016, sous la programmation FEDER 2007-2013, 21 audits d'opérations ont eu lieu.

Sur la programmation 2014-2020, 2 opérations Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) ont été auditées.

LE CONTRÔLE DE FONDS EUROPÉENS

2016 a permis l'évolution du projet de l'IGS qui s'est doté également pour ces missions d'une gouvernance qui garantit son indépendance (double rattachement au Président et DGS et création d'un comité d'audit présidé par la VP Finances) et pose les bases du programme de missions qui sera déployé en 2017.

- L'existence et la pertinence du contrôle interne ainsi que son amélioration permanente
- L'existence d'une gestion des risques
- La mise en œuvre effective des décisions du management

chiffres clés communication

ÉVÉNEMENTIELS

47
SALONS et
évènements
dont :

9 SALONS JEUNESSE

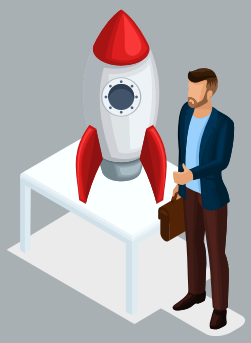

3 FOIRES

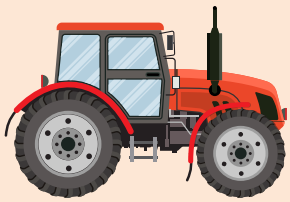

7 SALONS AGRI/AGRO

9 salons
dév éco-transition
énergétique-solidarité

1 salon culture

3 SALON SPORTS

4 salons majeurs :

- Salon de l'agriculture à Bordeaux
- Le Grand Pavois à La Rochelle
- Pollutec à Lyon
- Forum post-bac à Limoges

12 ÉVÉNEMENTS

5 EXPOSITIONS

ORGANISÉES DANS LES HÔTELS DE RÉGION

COMMUNICATION ÉDITORIALE ET DIGITALE

JOURNAL

2 Numéros tirés chacun à **2 700 000** exemplaires

DIGITAL

1 056 856 visiteurs uniques sur le nouveau site institutionnel et sur le nouveau Guide des Aides créés en 2016

Twitter : **1 527** tweets, **7 740 000** affichages et **19 461** mentions de la @NvelleAquitaine

Facebook : **100 013** fans, **17 742 312** personnes atteintes par les **24 536** publications et mentions en 2016

2 541 000 mails envoyés (e-mailings, invitations, concertations…)

CAMPAGNES & CRÉATIONS GRAPHIQUES

RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE*
AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES

Adoption du nom Nouvelle-Aquitaine
le 27 juin 2016

Lancement du logo et du blason créés en interne
le 19 décembre 2016

4 Campagnes majeures
(Festivals d'été, rentrée scolaire, THD, TER)

Plus de 200

productions graphiques et documents créés

Environ **250** **insertions presse**

Directeur de la publication :
Alain Rousset

Co-Directeur de la publication :
Stéphane Delpeyrat

Concepteur, coordination et suivi de réalisation :
Direction de la communication et service de la communication interne de la Région Nouvelle-Aquitaine

Exécution graphique :
Agence ITI Communication

Crédits photos :
Alban Gilbert, Jean-Pierre Bos, Robin Paul, Françoise Roch, Laurent Dussimon, Guillaume Bonnaud, Phovoir, Région Nouvelle-Aquitaine

Impression :
Unité Reprographie Conseil régional Nouvelle-Aquitaine

Juin 2017

HÔTEL DE RÉGION

14 rue François-de-Sourdis
33077 Bordeaux Cedex

SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex

www.nouvelle-aquitaine.fr

COMMUNICATION - CER TIFIÉE ISO 14 001